

Côte d'Ivoire — Annulation de l'accord au titre de la facilité élargie de crédit et demande de décaissement au titre de la facilité de crédit rapide.

Dans le cadre de l'Annulation de l'accord au titre de la facilité élargie de crédit et de la demande de décaissement au titre de la facilité de crédit rapide, les documents ci-après ont été diffusés et figurent dans ce dossier :

- Le rapport des services du FMI relatif à l'Annulation de l'accord au titre de la facilité élargie de crédit et à la demande de décaissement au titre de la facilité de crédit rapide, établi par une équipe des services du FMI à l'issue des entretiens qui ont pris fin le 1^{er} juin 2011 avec les autorités ivoiriennes sur l'évolution et les politiques économiques. La rédaction du rapport des services du FMI, qui repose sur les informations disponibles au moment de ces entretiens, a été achevée le 24 juin 2011. Les opinions exprimées dans le rapport sont celles de l'équipe du FMI et ne reflètent pas nécessairement celles du Conseil d'administration du FMI.
- Un communiqué de presse résumant les points de vue du Conseil d'administration formulés à la réunion du 8 juillet 2011, consacrée à l'examen du rapport des services du FMI qui concluait la revue.
- Une déclaration de l'Administrateur du FMI pour la Côte d'Ivoire.

Les documents ci-après ont été diffusés séparément :

Lettre d'intention adressée par les autorités de la Côte d'Ivoire au FMI*
Mémoire de politique économique et financière des autorités de la Côte d'Ivoire*
Protocole d'accord technique

La politique de publication des rapports et autres documents des services du FMI autorise la suppression des passages contenant des informations sensibles.

Ce document peut être obtenu sur demande à l'adresse suivante :

International Monetary Fund • Publication Services
700 19th Street, N.W. • Washington, D.C. 20431
Téléphone : (202) 623-7430 • Télécopie : (202) 623-7201
Courriel : publications@imf.org Internet: <http://www.imf.org>

Prix : 18 dollars EU l'exemplaire

**Fonds monétaire international
Washington**

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

CÔTE D'IVOIRE

Annulation du programme soutenu par la Facilité élargie de crédit et demande de décaissement au titre de la Facilité de crédit rapide

Préparé par le Département Afrique

(en collaboration avec d'autres départements)

Approuvé par Roger Nord et Thomas Dorsey

24 juin 2011

Contexte : La Côte d'Ivoire a connu une profonde crise politique entre le second tour de l'élection présidentielle à la fin novembre 2010 et la défaite militaire des forces loyales à l'ex-Président Gbagbo au début avril 2011. Le Président Ouattara, vainqueur de l'élection, a prêté serment le 6 mai et a nommé un gouvernement complet le 1^{er} juin. Les perspectives économiques ont beaucoup souffert de la crise et de la paralysie quasi-totale de l'activité économique, entraînant d'importants besoins budgétaires et de balance des paiements pour 2011. La Côte d'Ivoire est membre de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA); sa monnaie, le franc CFA, est arrimé à l'euro.

Enjeux du programme : Les autorités ivoiriennes souhaitent annuler l'accord FEC de 2009 qui a dérapé et demandent une assistance au titre de la Facilité de crédit rapide (FCR) pour un montant équivalent à 81,3 millions de DTS (25 pour cent de la quote-part). Plus tard cette année (2011), les autorités entendent solliciter une assistance au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) dès qu'elles seront en mesure de formuler un programme à moyen terme.

Mission : L'équipe des services du FMI qui a séjourné à Abidjan du 18 mai au 1^{er} juin 2011 était composée de M^{me} Ross (chef de mission), MM. Ahokpessi et Kireyev (tous du département AFR), Dicks-Mireaux (SPR) et Camard (représentant résident du FMI). La mission a été reçue en audience par le Président Ouattara, M. Diby, Ministre de l'économie et des finances, M. Mabri, Ministre du plan et du développement, M. Toungara, Ministre de l'énergie et des mines, M. Ahoussou, Ministre de la justice, M. Gnamien, Ministre de la fonction publique et M. Ayayé Directeur national de la BCEAO; elle a rencontré d'autres hauts fonctionnaires, des représentants du secteur privé et du corps diplomatique. M. Allé (du bureau de l'Administrateur) a pris part à certaines réunions.

Publication : Les autorités ont consenti à la publication du rapport, de la lettre d'intention et du mémorandum de politiques économiques et financières.

Table des matières	Page
I. Introduction.....	4
II. Évolution économique récente.....	5
III. Les défis à relever en 2011	6
A. Politique budgétaire – Rétablissement de la gestion des finances publiques et appui à la reprise économique	6
B. Normalisation du fonctionnement du système bancaire et du système de paiement et réformes structurelles.....	12
C. Besoins de financement – Un défi majeur en 2011.....	13
D. Perspectives à court et moyen terme et viabilité de la dette	14
E. Risques entourant les perspectives	18
IV. Évaluation des services du FMI.....	18
 Encadrés	
1. La crise post-électorale	4
2. Déclencheurs pour le point d’achèvement de l’initiative PPTE	14
 Graphiques	
1. Principaux indicateurs macroéconomiques, 2007–11.....	10
2. UEMOA et AfSS—Evolution macroéconomique et perspectives, 2007–11	11
 Tableau du texte	
1. Opérations fiscales, 2010–11	9
 Tableaux	
1. Principaux indicateurs économiques et financiers, 2008–11	20
2. Situation Monétaire, 2008–11.....	21
3. Balance des paiements, 2008–11	22
4a. Opérations financières de l’Etat, 2008–11(en milliards de francs CFA).....	23
4b. Opérations financières de l’Etat, 2008–11(en pourcentage du PIB).....	25
5. Besoin de financement extérieur, 2007–11.....	27
6. Capacité de remboursement au FMI, 2010–21	28
7. Indicateurs de suivi, FRC 2011.....	29
 Appendice	
Lettre d'intention	30
Pièce jointe I. Mémoire de politiques économiques et financières	32
Pièce jointe II. Protocole d’accord technique	42

Principaux enjeux

- **La Côte d'Ivoire sort d'une longue crise politique et d'un conflit armé qui ont fait suite à l'élection contestée de la fin novembre 2010, avec de graves conséquences économiques.** Le taux de croissance a été ramené à 2,4 pour cent en 2010 et devrait ressortir, selon les projections, à - 6,3 pour cent en 2011, en raison des dégâts causés et du temps nécessaire à la remise en état de l'économie.
- **Le nouveau gouvernement s'est fixé un ensemble de priorités immédiates ambitieuses.** Elles visent à rétablir la loi et l'ordre, ainsi que la libre circulation des personnes et des biens sur tout le territoire national, à consolider la paix par le redressement économique et la remise sur pied de l'administration publique dès que possible. Il s'agira de réduire les barrages routiers et le racket des populations; de satisfaire les besoins sociaux urgents; de remettre en état l'infrastructure socio-économique et d'améliorer le climat des affaires et la gouvernance.
- **L'un des défis majeurs du budget pour le reste de l'année 2011 est d'établir une enveloppe de dépenses face à la contrainte de ressources très incertaines.** Le budget prévoit une forte chute des recettes, une augmentation considérable des dépenses et un large déficit qui devrait être essentiellement couvert par des ressources extérieures.
- **Les autorités ont adopté une approche prudente des prévisions de recettes, reconnaissant qu'il est très difficile de prévoir la vitesse de la reprise de l'activité économique.** Les exportations de produits de base devraient générer les premières recettes mais le produit de diverses taxes sera plus long à rétablir, dénotant les dégrèvements fiscaux accordés et la reprise progressive de l'activité du secteur privé.
- **Les dépenses devront être maintenues dans les limites des ressources disponibles tout en respectant les priorités immédiates.** Le versement rapide des salaires de la fonction publique a permis d'injecter de la liquidité et de restaurer la confiance, comme les programmes sociaux temporaires comme la gratuité des soins dans les centres de santé publique.
- **Le recours aux financements extérieurs pour combler le lourd déficit budgétaire est intensif.** Les appuis budgétaires de sources bilatérales et multilatérales devraient suffire à couvrir la majeure partie du déficit en 2011 sans recourir davantage à des prêts non concessionnels. Les autorités entendent aussi rechercher le rééchelonnement du substantiel service de la dette envers les créanciers officiels bilatéraux et commerciaux cette année.
- **Les autorités auront besoin de plus de temps pour élaborer des plans de réformes structurelles à moyen terme.** Comme les services du FMI, elles sont néanmoins d'avis que la priorité absolue doit aller à la réforme des secteurs de l'énergie et du cacao, pour lesquels un important travail d'analyse a été fait, et à plus long terme, la réforme de la justice.

I. INTRODUCTION

1. **Le litige qui a suivi le second tour de l'élection présidentielle de novembre 2010 a plongé la Côte d'Ivoire dans une crise profonde jusqu'à la prise de contrôle du pays par le Président Ouattara (vainqueur de l'élection) au terme d'une brève campagne militaire (Encadré 1).** La situation sécuritaire à Abidjan s'est améliorée rapidement, le Président Ouattara ayant fait du rétablissement de la loi et de l'ordre dans le pays une priorité essentielle.

MPEF para. 3

Encadré 1. Côte d'Ivoire – La crise post-électorale

Au premier tour de l'élection présidentielle qui s'est déroulé le 31 octobre 2010, le Président Gbagbo a obtenu 38 pour cent des suffrages, l'ancien Premier ministre Ouattara, 31 pour cent et l'ancien Président Bédié, 25 pour cent. Un second tour a donc eu lieu le 28 novembre 2010. Avec le soutien actif de M. Bédié, M. Ouattara a remporté l'élection présidentielle avec 54 pour cent des suffrages selon la Commission électorale indépendante (CEI).

La loi électorale prévoit que la Cour constitutionnelle (nommée par le Président Gbagbo) entérine les résultats annoncés par la CEI ou convoque une nouvelle élection. Mais acceptant les accusations de fraude électorale généralisée dans le nord pro-Ouattara bien que les observateurs internationaux n'aient signalé aucun problème grave dans le processus électoral dans cette zone, la Cour a annulé les résultats de l'élection dans les régions concernées et attribué la victoire au Président Gbagbo.

Après les résultats certifiés par les Nations Unies (comme toutes les parties en avaient convenu dans un accord de paix antérieur) conformément à ceux de la CEI donnant la victoire à M. Ouattara, de multiples mais vaines tentatives de médiation ont été entreprises par la CEDEAO et l'UA pour convaincre le Président Gbagbo de quitter le pouvoir.

L'économie a pâti de la montée des tensions politiques, aggravée par l'impact des sanctions de l'UE fermant effectivement les ports du pays à partir de janvier 2011, la fermeture des agences de la BCEAO dans le pays à la suite du limogeage de son gouverneur pro-Gbagbo par l'UEMOA à la fin janvier, suivie de la fermeture du système bancaire privé à la mi-février et les actions de guérilla anti-Gbagbo en mars.

L'ancien Président Gbagbo a été contraint de quitter le pouvoir après que les forces pro-Ouattara aient pris le contrôle du pays et combattu les forces pro-Gbagbo à Abidjan au début du mois d'avril. Les pertes civiles dans la capitale économique augmentant avec l'intensification des combats dans la ville, ceux-ci n'ont pris fin qu'une fois que les forces des Nations Unies et les forces françaises sont intervenues pour neutraliser l'armement lourd du Président Gbagbo en vertu de la résolution 1975 du Conseil de sécurité des Nations Unies.

Le Président Ouattara a nommé un cabinet restreint de 12 membres le 4 décembre 2010 avec M. Guillaume Soro, dirigeant des Forces nouvelles du nord (constituant l'essentiel des forces armées pro-Ouattara) comme Premier ministre et ministre de la défense. Le 1^{er} juin 2011 il a mis en place un gouvernement complet de 36 membres comprenant tous les partis politiques sauf le FPI du Président Gbagbo, qui avait fixé comme une condition de sa participation, la remise en liberté de ses dirigeants (plusieurs dizaines de dirigeants du FPI restent incarcérés). Les élections législatives ont été annoncées pour la fin 2011.

La longue crise et le conflit armé ont provoqué des dégâts considérables aux biens privés et publics, des pertes humaines et fait de nombreux réfugiés et personnes déplacées. Le Président a formé un cabinet restreint composé de quelques ministres clés dont celui des finances, M. Diby, au début du mois de décembre et annoncé le 1^{er} juin, la composition d'un gouvernement complet de 36 membres. Le Président a aussi tendu la main à un large éventail de personnalités politiques pour promouvoir la réconciliation nationale. Des élections législatives sont prévues plus tard cette année, suivies d'élections régionales et municipales en 2012.

II. ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE RÉCENTE

2. **Durant la période qui a précédé l'élection présidentielle, le programme économique à moyen terme de la Côte d'Ivoire adopté en 2009 et appuyé par les ressources de la Facilité élargie de crédit**

MPEF para. 4,5, 9

(FEC) a globalement permis de stabiliser l'économie, de rétablir des relations plus normales avec les créanciers externes et de faire progresser certaines réformes

structurelles. Le taux de croissance de l'économie ivoirienne n'a été que de 2,4 pour cent environ en 2010, freinée par les difficultés inhérentes au climat pré-électoral, à la défaillance de l'une des principales usines de production électrique et à la baisse de la production de pétrole (Tableaux 1 à 3). Le taux d'inflation moyen a été inférieur à 2 pour cent et le déficit budgétaire, de l'ordre de 2 pour cent du PIB.

3. **L'activité économique a amorcé son ralentissement à fin 2010, avant d'être paralysée durant les 3-4 premiers mois de 2011 avec**

MPEF para. 10 à 12

l'intensification de la crise. La combinaison de la clôture des agences de la BCEAO en Côte d'Ivoire vers la fin janvier et de la fermeture des banques commerciales détenant 80 pour cent des avoirs du système bancaire à la mi-février, ainsi que l'imposition de sanctions économiques par l'UE, notamment contre de grandes entreprises publiques ont entraîné la cessation des activités des ports et la quasi-paralysie de l'activité économique. L'inflation a augmenté en décembre atteignant 11,7 pour cent en glissement annuel jusqu'au mois d'avril, dénotant surtout les pénuries, alimentaires notamment, dues à la crise; les prix alimentaires ont en effet augmenté de 31 pour cent durant cette période. Un fléchissement des prix a été observé à partir de la fin avril, à la faveur de la reprise des chaînes d'approvisionnement. Pour contenir les tensions sociales, les autorités ont réduit la fiscalité pour maintenir les prix du carburant à leur niveau de la mi-2010, malgré la hausse des prix du marché international.

4. **Si les réalisations budgétaires à fin 2010 ont été largement conformes aux projections antérieures, la crise politique et les sanctions ont fortement pesé sur les opérations budgétaires au premier trimestre 2011**

MPEF para. 6-7, 12

(Tableau 4). Les données d'exécution budgétaire pour le début 2011 sont partielles, correspondant à la période de dualité gouvernementale. De nouveaux arriérés de paiements intérieurs ont dû s'accumuler; si les arriérés de salaires au titre du mois de mars ont été réglés en avril, l'étendue des autres arriérés n'est pas encore connue¹. La banque centrale (BCEAO) a reconduit la plupart des titres publics arrivant à échéance entre décembre 2010 et mai 2011 pour éviter un défaut de paiement qui aurait eu de graves conséquences pour le système bancaire

¹ Pour un ordre de grandeur, les dépenses primaires hors salaires ont atteint 2,4 pour cent du PIB au 1^{er} trimestre 2010.

régionale. À fin avril 2011, les arriérés de paiements extérieurs cumulés depuis la fin novembre 2010 s'élevaient à quelque 180 millions de dollars EU, principalement envers la Banque mondiale, la BAD, les créanciers membres du Club de Paris et les détenteurs d'eurobond.

III. LES DÉFIS À RELEVER EN 2011

5. **Les projections pour 2011 sont tout à fait provisoires.** La compilation des données a connu des défaillances en raison de la crise politique, de la violence des combats et de la fermeture et de la destruction d'entreprises et de l'appareil de production, qui ne se remettent que progressivement en marche en raison des multiples dégâts matériels (notamment d'ordinateurs, de matériel de bureau et de transport) subis par les services publics et par les entreprises. Selon les projections, la baisse du PIB réel serait de l'ordre de 6–7 pour cent pour l'ensemble de l'année 2011, avec une forte chute de l'activité entre janvier et avril et une reprise progressive à partir de mai, aboutissant à un possible retour de l'activité à des niveaux proches de ceux de 2010 au 4^e trimestre 2011.

MPEF para. 15

A. Politique budgétaire – Rétablissement de la gestion des finances publiques et soutien à la relance de l'économie

6. **La priorité des autorités est de consolider la paix, de soutenir la reprise économique et de remettre rapidement en marche l'administration publique.** Les objectifs visent aussi le rétablissement de la loi et de l'ordre sur l'ensemble du territoire national, la réduction des barrages routiers et du racket sur les routes, la satisfaction des besoins sociaux urgents, la remise en état de l'infrastructure socio-économique et l'amélioration du climat des affaires et de la gouvernance. Le fonctionnement de l'État redémarre lentement, le rythme de la reprise des prestations de service étant fonction du degré de destruction et d'absentéisme dans les différentes entités publiques ainsi que du rythme auquel les postes clés vacants sont pourvus.

MPEF para. 3, 14

7. **L'un des défis majeurs du budget 2011 était d'établir et d'exécuter une enveloppe de dépenses avec les contraintes liées à des ressources incertaines.** Les autorités ont préparé un budget partant du 26 avril 2011, date de la réouverture des bureaux de la BCEAO à Abidjan et du rétablissement des circuits normaux de dépense budgétaire. Les opérations budgétaires avant cette date seront incluses dans un collectif budgétaire, une fois le travail de vérification achevé. Le budget repose sur des perspectives très incertaines de reprise des recettes, des besoins de dépenses immédiates colossaux et de financements extérieurs considérables.

MPEF para. 16

8. **Les recettes provenant des exportations de produits de base sont le point positif d'un panorama général de faibles recettes.** Après l'interdiction des exportations décidée par le Président Ouattara à la fin janvier et l'embargo de l'UE, la reprise des exportations du cacao entreposé dans les ports a généré quelques flux de recettes en mai–juin. Une partie de ces recettes était avancée à l'État sous la forme de prêts bancaires à court terme. Les autorités ont en outre avancé les envois de cargaisons de pétrole

MPEF para. 17

pour le compte de l'État au titre d'accords de partage de production afin de mobiliser rapidement des ressources publiques. Mais la base d'imposition ayant été considérablement érodée, il faudra du temps pour la rétablir; plusieurs agents économiques sont à court de liquidité en raison des dégâts subis et des besoins immédiats de reconstruction. Les administrations fiscale et douanière ont été affaiblies par le pillage de leur outil informatique et de leur matériel de transport. Les recettes de la TVA devraient reprendre à peu près à la moitié de leur rythme de 2010. Le produit des bénéficiaires industriels et commerciaux, basés sur les résultats de 2010, devraient rester relativement inchangés mais dans le même temps, les difficultés de trésorerie des entreprises peuvent les empêcher de s'acquitter de leurs obligations fiscales.

9. **La politique en matière de recettes dénote par conséquent un effort visant à concilier le besoin d'un appui temporaire au secteur privé avec l'impératif de retour à une fiscalité normale et mobilisation de financements pour le fonctionnement de l'État.** Les autorités ont accordé des allègements fiscaux pour 2011 – suspension du paiement de la vignette des automobiles et de la patente transport, réduction de moitié de la patente commerce – et considèrent le maintien des prix du carburant inchangés comme un mécanisme d'appui essentiel. Sur la base des cours mondiaux actuels, la perte au titre de la taxe sur le prix du carburant devrait atteindre, selon les projections, 1 pour cent du PIB contre 0,2 pour cent environ en 2010. La subvention à l'électricité est en gros la même (voir ci-après). Globalement, les recettes budgétaires devraient diminuer de 2 points de PIB entre le 2^e et le 4^e trimestre 2011 (voir tableau 1 du texte) par rapport à 2010, malgré la hausse du produit de la taxe sur le pétrole et le cacao estimé à 1,7 point de PIB.

10. **Les dépenses devront être maintenues dans les limites des ressources disponibles tout en permettant aux autorités de faire face aux priorités immédiates.**

MPEF para. 18

Au début, Président Ouattara a annoncé une série de programmes visant à améliorer la situation humanitaire et sécuritaire, notamment la reprise des services d'utilité publique après les interruptions dues au conflit, la prolongation de la gratuité des transports publics pour une durée de 2 mois et la gratuité des soins dans les centres de santé publique. Les autorités ne prévoient pas d'augmenter les tarifs de l'électricité cette année, ce qui porte la subvention y afférente à 1,1 pour cent du PIB. Au total, les dépenses devraient augmenter de 4 points $\frac{1}{2}$ de PIB du 2^e au 4^e trimestre 2011 par rapport à 2010 (voir tableau 1 du texte). Cette augmentation reflète la forte demande de services publics malgré le fléchissement de l'activité, le maintien de l'emploi dans la fonction publique et le règlement des arriérés de salaires², les coûts de remise en état, la hausse des charges d'intérêts et celle de la subvention à l'électricité.

² Les fonctionnaires ont reçu deux mois de salaire à la fin avril, ce qui apurait les impayés sur salaires du précédent gouvernement. Quelques autres postes de dépense comme les intérêts échus, reflètent le paiement des montants annuels intervenus durant les neuf mois allant du 2^e au 4^e trimestre.

11. **Les autorités ont financé les premiers besoins de dépenses par des prêts extérieurs.** La France a accordé un prêt non concessionnel de 350 millions d'euros³ (2 pour cent du PIB), dont 200 millions ont été décaissés à la fin avril, et offert un crédit relais à court terme de 50 millions d'euros (0,4 pour cent du PIB) pour contribuer à apurer les arriérés⁴. L'UE a annoncé une aide humanitaire de 30 millions d'euros cette année et a repris le décaissement de prêts-projets. L'apurement des arriérés envers la Banque africaine de développement (BAD) et la Banque mondiale (environ 40 millions de dollars EU à fin avril 2011) à la fin mai 2011 a ouvert la voie à la reprise de leur appui financier. La BAD a approuvé des prêts-projets et des appuis budgétaires d'un montant de 150 millions de dollars EU au début du mois de juin; la Banque mondiale a repris le décaissement des prêts-projets (75 millions de dollars EU) et prévoit un appui budgétaire (100 millions de dollars EU) au 3^e trimestre 2011.

MPEF para. 22

12. **Les autorités s'emploient à régulariser les relations avec les créanciers extérieurs.** Après l'apurement des arriérés envers la Banque mondiale et la BAD à la fin mai, elles ont engagé des pourparlers à cet effet avec l'UE/BEI. Les autorités ont déjà renoué le contact avec les créanciers membres du Club de Paris et les détenteurs d'eurobond et ont manifesté leur intention d'étudier un rééchelonnement afin d'apurer les arriérés et de reprendre les paiements réguliers sous réserve de disponibilité des ressources. Une démarche semblable est prévue vis-à-vis d'autres créanciers extérieurs. Le programme des autorités ivoiriennes table donc sur l'accumulation d'arriérés d'un montant de 578,8 millions de dollars EU au titre du service de la dette envers les créanciers bilatéraux officiels et des créanciers commerciaux en 2011.

MPEF para. 19

³ Échéances de 9 ans y compris un différé d'amortissement de 3 ans au taux Euribor majoré de 0,5 pour cent.

⁴ Maintenant que la Côte d'Ivoire a apuré ses arriérés vis-à-vis de la Banque mondiale et de la BAD sur ses propres ressources, des pourparlers ont été engagés pour savoir si les 50 millions d'euro de la France sont encore nécessaires.

Tableau de texte 1. Côte d'Ivoire: Opérations fiscales, 2010-11

	(Milliards de francs CFA)					Pourcent du PIB				
	2010		2011			2010 Est. Dec.	2011			
	Prog. Dec.	Est. Dec.	Proj.				T2	T3	T4	T2-4
Recettes et dons	2,236.6	412.6	516.0	550.2	1,478.8	19.8				
Recettes fiscales	1,928.5	364.1	423.0	477.5	1,264.6	17.1	13.2	15.4	17.4	15.3
Recettes pétrolières	171.6	128.6	29.0	66.4	224.0	1.5	4.7	1.1	2.4	2.7
Taxes sur produits pétroliers	194.5	16.3	23.7	23.7	63.7	1.7	0.6	0.9	0.9	0.8
Taxes d'exportation du cacao	331.1	66.3	95.0	119.8	281.1	2.9	2.4	3.5	4.4	3.4
TVA	178.8	15.3	25.9	32.9	74.1	1.6	0.6	0.9	1.2	0.9
Taxes à l'importation	460.1	52.5	101.0	125.8	279.3	4.1	1.9	3.7	4.6	3.4
Autres	786.9	101.4	172.1	132.6	406.1	7.0	3.7	6.3	4.8	4.9
Recettes non fiscales	247.7	43.7	81.6	64.5	189.8	2.2	1.6	3.0	2.3	2.3
Dons	60.4	4.8	11.4	8.2	24.4	0.5	0.2	0.4	0.3	0.3
<i>Dont: dons projet sortie de crise</i>	19.3	0.0	5.8	0.0	5.8	0.2	0.0	0.2	0.0	0.1
Dépenses totales	2,497.8	579.3	788.6	813.9	2,181.7	22.1	21.1	28.7	29.6	26.4
Dépenses courantes	2,115.8	551.3	669.2	664.6	1,885.0	18.8	20.0	24.3	24.2	22.8
Masse salariale	800.4	282.1	223.7	221.6	727.4	7.1	10.3	8.1	8.1	8.8
Prestations sociales	212.6	43.7	61.6	61.1	166.4	1.9	1.6	2.2	2.2	2.0
Subventions et autres transferts	272.5	68.1	112.6	122.6	303.3	2.4	2.5	4.1	4.5	3.7
<i>Dont: secteur électricité</i>	82.6	41.0	22.1	24.2	87.3	0.7	1.5	0.8	0.9	1.1
Raffinerie (SIR)	17.8	2.7	2.7	2.7	8.1	0.2	0.1	0.1	0.1	0.1
Autres dépenses courantes	491.6	63.2	167.9	166.9	398.0	4.4	2.3	6.1	6.1	4.8
Dépenses sortie de crise et élections	144.2	9.6	32.0	43.4	85.0	1.3	0.3	1.2	1.6	1.0
Intérêts	194.5	84.6	71.4	49.0	204.9	1.7	3.1	2.6	1.8	2.5
Dettes intérieure	66.3	31.0	34.9	14.7	80.6	0.6	1.1	1.3	0.5	1.0
Dettes extérieure	128.2	53.6	36.5	34.3	124.3	1.1	1.9	1.3	1.2	1.5
Intérêts après remise de dette	...	38.6	35.6	34.1	108.3	...	1.4	1.3	1.2	1.3
Dépenses d'investissement	348.6	28.0	119.4	152.8	300.2	3.1	1.0	4.3	5.6	3.6
<i>Dont: financées sur ressources extérieures</i>	89.4	22.2	27.2	33.0	82.4	0.8	0.8	1.0	1.2	1.0
Prêts nets	33.4	0.0	0.0	-3.5	-3.5	0.3	0.0	0.0	-0.1	0.0
Solde primaire	-25.9	-64.5	-183.8	-186.6	-434.9	-0.2	-2.3	-6.7	-6.8	-5.3
Solde de base 1/	...	-134.1	-248.4	-235.4	-618.0	...	-4.9	-9.0	-8.6	-7.5
Solde global	-261.2	-166.7	-272.6	-263.7	-702.9	-2.3	-6.1	-9.9	-9.6	-8.5
Financement	261.2	166.7	272.6	263.7	702.9	2.3	6.1	9.9	9.6	8.5
Financement intérieur	-85.8	-140.7	54.7	123.1	37.0	-0.8	-5.1	2.0	4.5	0.4
Financement extérieur possible 2/	46.6	157.0	77.7	81.5	316.2	0.4	5.7	2.8	3.0	3.8
Prêts projets	48.3	17.3	25.6	24.9	67.8	0.4	0.6	0.9	0.9	0.8
Prêts et dons programme	46.3	298.4	48.3	0.0	346.7	0.4	10.9	1.8	0.0	4.2
Banque mondiale: don appui budgétaire	46.3	0.0	46.3	0.0	46.3	0.4	0.0	1.7	0.0	0.6
BAD: don appui budgétaire	0.0	68.8	0.0	0.0	68.8	0.0	2.5	0.0	0.0	0.8
AFD: prêt appui budgétaire	0.0	229.6	0.0	0.0	229.6	0.0	8.3	0.0	0.0	2.8
UEMOA: don appui budgétaire	0.0	0.0	2.0	0.0	2.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0
Financement UEMOA	270.6	-33.5	71.5	96.5	134.5	2.4	-1.2	2.6	3.5	1.6
Amortissement du (excl FMI)	-310.3	-125.2	-67.7	-39.9	-232.8	-2.8	-4.6	-2.5	-1.5	-2.8
Autres	-8.3	-0.1
Financement exceptionnel	300.4	150.4	81.3	59.2	290.8	2.7	5.5	3.0	2.2	3.5
Arriérés extérieurs	-386.8	120.5	79.5	58.9	258.9	-3.4	4.4	2.9	2.1	3.1
Remise de dette 3/	687.1	29.9	1.7	0.3	31.9	6.1	1.1	0.1	0.0	0.4
Ecart de financement	0.0	0.0	-58.9	0.0	-58.9	0.0	0.0	-2.1	0.0	-0.7
FMI (possible FCR)	0.0	0.0	58.9	0.0	58.9	0.0	0.0	2.1	0.0	0.7
Ecart résiduel	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Pour mémoire: PIB nominal (CFA milliards)	11,283	2,750	2,750	2,750	8,250	11,283	2,750	2,750	2,750	8,250

Sources: Autorités Ivoiriennes et staff du FMI

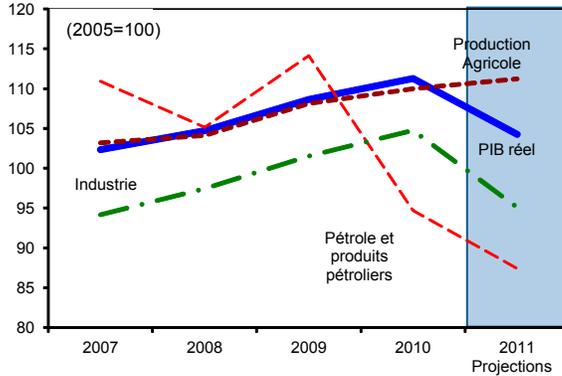
1/ Solde de base=(Recettes totales-Dons+Dons projet sortie de crise)-(Dépenses totales-Déchets toxiques-Remise de dette sur intérêts -dépenses financés sur ressources extérieures).

2/ Basé sur les intentions de financement exprimées jusqu'à présent.

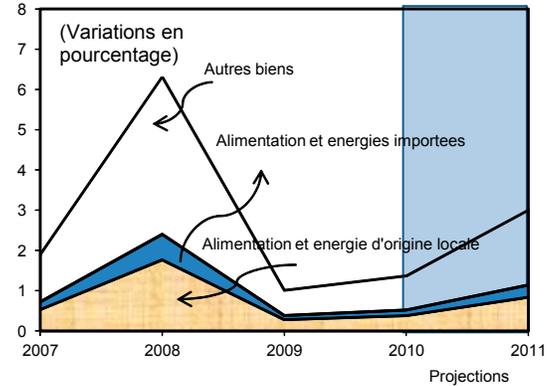
3/ Basée sur la remise de dette accordée par l'accord de restructuration du Club de Paris de Mai 2009.

Graphique 1: Côte d'Ivoire: Principaux indicateurs macroéconomiques, 2007–11
(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

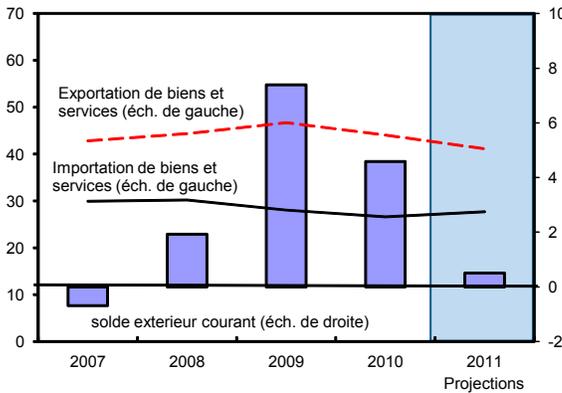
La croissance a ralenti en raison de la crise post-électorale et du déclin de la production pétrolière...



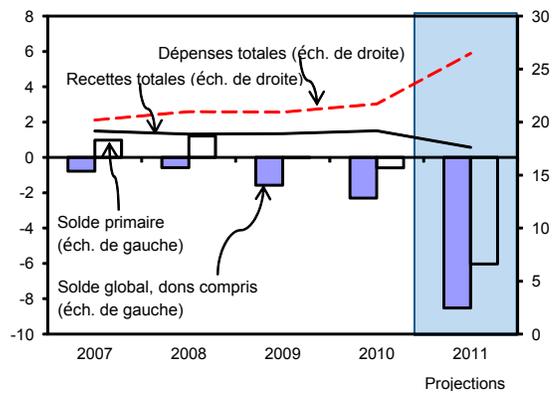
... et l'inflation est en hausse depuis la fin de 2010.



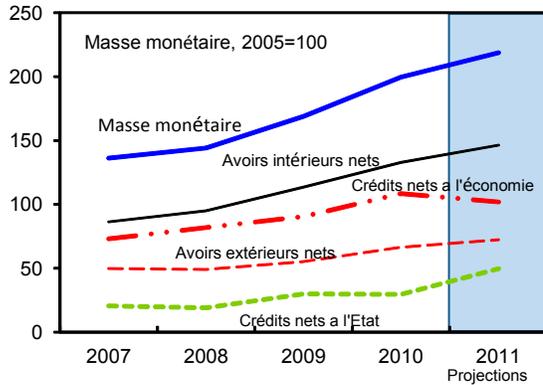
L'exédant du compte courant est en baisse ...



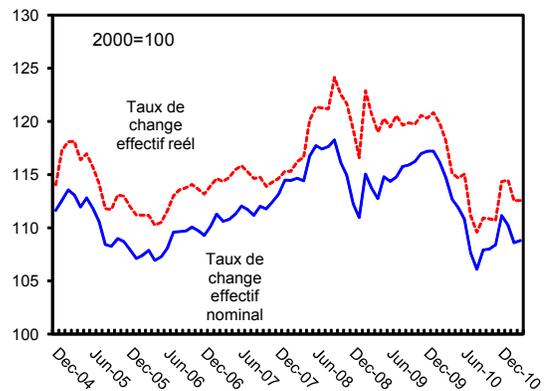
... alors que les dépenses se sont accrues, et les soldes fiscaux primaire et global se sont nettement dégradés 1/



La croissance de la masse monétaire devrait ralentir en 2011 en raison de la quasi-fermeture du système bancaire au début de l'année, et les banques sont hésitantes à accorder de nouveaux crédits au secteur privé.

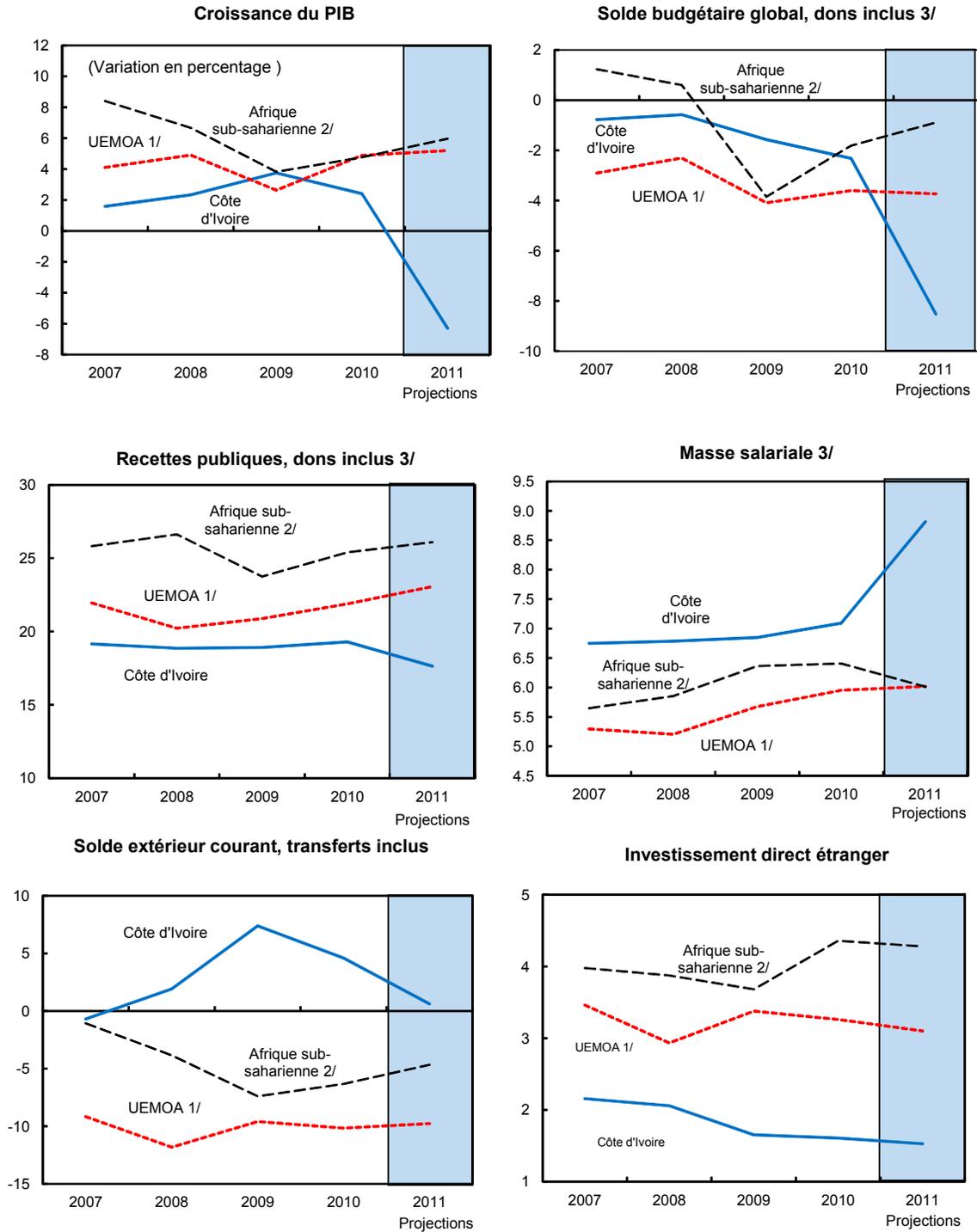


Le taux de change effectif réel s'est déprécié depuis le début de 2009 en raison de la basse inflation et la dépréciation de l'euro.



Sources: Autorités Ivoiriennes; Estimations et projections des services du FMI.
1/ The ratios fiscaux du T2-T4, 2011 divisé par le PIB de la période

Graphique 2 Côte d'Ivoire: UEMOA et AfSS - Evolution macroeconomique et perspectives, 2007–11
(Pourcentage du PIB, sauf indication contraire)



Sources: Perspectives de l'économie mondiale; estimations et projections des services du FMI.

1/ UEMOA, excluant la Côte d'Ivoire.

2/ AfSS, excluant le Nigeria et l'Afrique du Sud.

3/ Pour la Côte d'Ivoire, T2-T4, 2011 divisé par le PIB de la période.

B. Normalisation du fonctionnement du système bancaire et du système de paiement et réformes structurelles

13. **Des progrès rapides ont été accomplis dans la remise en service du système bancaire depuis la fin avril, mais les portefeuilles de prêts ont été considérablement affaiblis.** La réouverture des agences de la BCEAO et des banques commerciales a permis le rétablissement progressif du système de paiement et la normalisation des opérations financières essentielles. Si les retraits d'espèces ont été, sans surprise, très élevés durant les jours qui ont suivi cette réouverture, la reconstitution des dépôts a été relativement rapide et la confiance du public a été assez vite rétablie.

14. **La BCEAO et les banques commerciales évaluent encore les pertes directes et indirectes subies durant plus de deux mois de fermeture temporaire.** Les conclusions de cette évaluation devraient être

MPEF para. 21

disponibles pour début juillet. À l'instar des dégâts qui ont été causés à toute l'économie, la qualité des portefeuilles bancaires a baissé en particulier pour les banques très exposés aux PME qui sont celles qui ont le plus souffert et dont certaines ne reprendront peut-être pas leurs activités. Les pertes dues à la crise et le relèvement du ratio de fonds propres des banques qui a pris effet à fin 2010 suscitent des incertitudes quant à leurs niveaux de capitalisation. D'éventuelles dérogations à l'application des normes prudentielles et autres mesures pourraient être envisagées une fois que ces informations seront disponibles.

15. **Même les entreprises viables sont confrontées à des besoins de trésorerie.** La détérioration de la qualité des portefeuilles des banques, le relèvement des ratios de fonds propres à fin 2010 et, pour les banques étrangères qui accordent des crédits commerciaux, la hausse du risque pays de la Côte d'Ivoire ont réduit la plupart des sources de financement des entreprises au moment où elles ont un besoin urgent de fonds de roulement et de ressources pour la remise en état de leur activité. Dans le même temps, le besoin de recettes publiques accentue les tensions sur la liquidité des entreprises bien que les autorités s'efforcent de tenir compte de la situation spécifique des entreprises pour constater et collecter les impôts. Il n'y a pas de solution à court terme à ce dilemme; la façon dont la pénurie de liquidité sera relevée dans les 2-3 mois à venir sera cruciale pour le rythme du redressement de l'économie.

16. **Les nombreux défis structurels auxquels la Côte d'Ivoire est confrontée persistent et n'en sont, pour la plupart, que plus pressants.**⁵ La

MPEF para. 20

situation financière, au demeurant précaire, du *secteur de l'électricité* continue de se détériorer malgré l'augmentation de la subvention y afférente qui dépassera 1 pourcent du PIB entre le 2^e et le 4^e trimestre 2011. La *raffinerie publique*, tout en étant techniquement efficace, connaît de lourds déficits et des problèmes de trésorerie dus en partie au *gel du prix des carburants* et à la chute de la demande. Ces questions devront être résolues pour que la raffinerie continue de fonctionner et assure l'approvisionnement du pays en essence. Bien que les autorités soient pleinement conscientes de ces problèmes, elles considèrent que le relèvement des tarifs de l'électricité et du prix des carburants est un sujet éminemment

⁵ Ces défis ont été mis en relief dans les récents rapports des services du FMI.

délicat à l'heure actuelle. Elles entendent exploiter les mois à venir pour définir des stratégies destinées à relever les grands défis structurels sur un horizon à moyen terme. Un séminaire sur les défis du secteur de l'énergie a eu lieu au début du mois de juin 2011.

17. **Les réformes engagées dans certains domaines doivent être relancées au plus tôt.** Le recensement des effectifs de la fonction publique qui a démarré en 2010 doit être achevé d'ici 2 à 3 mois. Les préjudices causés à la capitalisation des institutions financières du fait de la crise accroissent l'urgence de l'élaboration d'une stratégie du secteur et la nécessité de préciser le rôle de l'État dans le secteur. De même, la nécessité d'élaborer une stratégie de gestion active de la dette a été mise en relief par les récents événements. Les autorités entendent mettre à jour un plan d'action dans ces domaines et en relancer la mise en œuvre. La réforme institutionnelle du secteur du cacao/café est un important déclencheur du point d'achèvement de l'initiative PPTE non encore activé, et les discussions avec la Banque mondiale sur la stratégie de réforme devraient reprendre dans les mois à venir. Dernier point et non des moindres, les autorités procèdent à la réévaluation de leur *Stratégie de réduction de la pauvreté* et devraient en avoir mis à jour le plan d'exécution pour 2011 à la fin juin.

C. Besoins de financement – Un défi majeur en 2011

18. **En raison de la détérioration de la situation budgétaire et des pressions exercées sur la balance des paiements, les besoins de financement budgétaire et extérieur sont considérables.** Après les financements

MPEF para. 23 et 24

disponibles, il subsiste un besoin de financement d'environ 436 milliards de francs CFA (5,3 pour cent du PIB) (tableau 5) qui serait comblé par des prêts bilatéraux (2,8 pour cent du PIB), des appuis budgétaires (1,4 pour cent du PIB), l'allègement de la dette (0,3 pour cent du PIB) et un possible achat au titre de la FCR (0,7 pour cent du PIB).

19. **Sur la base des dispositions de politique susmentionnées, couvrant le reste de l'année 2011, les autorités ivoiriennes sollicitent un décaissement au titre de la FCR d'un montant équivalent à 25 pour cent de la quote-part (81,3 millions de DTS),** compte tenu des besoins de financement immédiats et des déséquilibres de la balance des paiements, ainsi que pour l'effet de catalyse d'un ferme appui du FMI sur d'autres sources d'assistance financière extérieure (tableaux 4 et 5). Le programme mis en œuvre dans le cadre de l'accord de 2009 au titre de la FEC ayant dérapé, les autorités demandent une assistance au titre de la FCR et notifient donc au FMI l'annulation de cet accord. La Côte d'Ivoire a rempli ses obligations envers le FMI dans les délais prévus. L'allègement intérimaire au titre de l'Initiative PPTE a expiré après mars 2011 et pourrait reprendre dans le cadre d'un nouvel accord au titre de la FEC.

20. **Pour la Côte d'Ivoire, les risques pour les ressources du FMI sont considérés comme gérables.** Le recours aux ressources de la FCR aura un impact minime sur les ratios d'endettement et du service de la dette (tableau 6). En outre, bien que la Côte d'Ivoire soit en situation de surendettement à l'heure actuelle en raison des effets de la crise post-électorale, les perspectives de prompt normalisation des relations financières de la Côte d'Ivoire avec

ses créanciers, y compris la restructuration de la dette, au cours des 12 mois à venir sont bonnes. Comme le montre la mise à jour de l'AVD⁶, les indicateurs du service de la dette sous le scénario de référence se situent en-dessous des objectifs indicatifs encore que, selon les tests de résistance, on peut s'attendre à ce qu'ils augmentent à moyen terme et que le ratio service de la dette/recettes franchise temporairement le seuil prévu. Par le passé – années de crise comprises – la Côte d'Ivoire n'a jamais manqué à ses obligations au titre du service de la dette envers le FMI.

21. **Pour suivre la mise en œuvre du programme, les services du FMI et les autorités se sont entendus sur une série d'indicateurs de suivi budgétaire trimestriels** (voir tableau 7). Les autorités ont en outre établi un plan de

MPEF Tableau 1

trésorerie mensuel qui permettra d'équilibrer les besoins de trésorerie chaque mois et devrait contribuer à limiter l'accumulation de nouveaux arriérés de paiement.

D. Perspectives à court et moyen terme et viabilité de la dette

22. **Un programme susceptible d'être appuyé par un nouvel accord FEC pourrait être élaboré dès que les autorités seront en mesure d'établir un programme économique à moyen terme.** L'élaboration d'un programme appuyé par la FEC s'impose pour aller vers le point d'achèvement de l'Initiative PPTE qui est une priorité pour les autorités (voir Encadré 2, pour l'état d'avancement des déclencheurs du point d'achèvement).

Encadré 2: Déclencheurs pour le point d'achèvement PPTE (mai 2011)	
Mesures	Etat d'exécution
Préparation d'un DSRP complet issu d'un processus participatif et mise en œuvre satisfaisante du DSRP pendant au moins un an, attesté par le rapport d'étape annuel soumis par le Gouvernement à l'AID et au FMI.	Le rapport annuel de la mise en œuvre 2009 a été publié. Le gouvernement va mettre à jour le plan de mise en œuvre 2001 en juin/juillet et à l'intention de préparer un projet de rapport de mise en œuvre 2010–11 au plus tard en fin mars 2012 qui fera l'objet d'une validation au niveau national et d'une soumission à l'AID et au FMI durant le premier semestre 2012.
Maintien de la stabilité macroéconomique, attesté par l'obtention de résultats satisfaisants dans le cadre du programme appuyé par la FRPC.	La 2ème revue du programme appuyé par la FEC a été achevée en juillet 2010. Par la suite, Le programme a été par la suite suspendu. Les services du FMI et le gouvernement ont conclu un accord pour un programme de relance économique d'avril à décembre 2011. Il pourrait être appuyé par la Facilité de Crédit Rapide du FMI.

⁶ Voir Côte d'Ivoire, AVD (EBS/11/101, Sup. 2, 6/27/11).

Encadré 2: Déclencheurs pour le point d'achèvement PPTE (suite)	
Mesures	Etat d'exécution
Publication trimestrielle d'états d'exécution budgétaire (y compris recettes; dépenses ventilées par nature, fonction et administration/nature, et en fonction des différents stades de l'exécution budgétaire; et identification des dépenses affectées à la lutte contre la pauvreté) dans un délai de six semaines après la fin de chaque trimestre pour au moins les quatre trimestres précédant immédiatement le point d'achèvement.	Depuis 2007, le gouvernement a publié le rapport trimestriel d'exécution budgétaire sur le site internet du ministère des Finances. Les rapports couvrent la mise la collecte des revenus, les dépenses, les décaissements et, depuis 2009, les données sur les dépenses pro pauvres. Le dernier rapport a été publié en fin septembre 2010. Ces rapports étaient souvent publiés plus 6 semaines après la fin du trimestre.
Certification de conformité par l'organe compétent du projet de Loi de règlements pour un exercice budgétaire dans les dix mois suivant la fin de l'exercice concerné durant au moins l'année précédant immédiatement le point d'achèvement.	Le projet de la loi de règlement pour 2008 a été transmis à la chambre des comptes en octobre 2009 et la déclaration de conformité a été soumise par la chambre des comptes au ministère de l'Economie et des Finances pour approbation. La loi de règlement de 2009 est en cours de revue par la chambre des comptes et la déclaration de conformité a été préparée.
Mise en place d'une entité de régulation des marchés publics opérationnelle (séparée des structures de contrôle) et publication trimestrielle, dans le bulletin des marchés publics, de la liste de tous les marchés passés et des contrats de concession accordés (y compris par les établissements publics) au moins pour l'exercice précédant immédiatement le point d'achèvement.	<p>Suite à l'adoption du nouveau code des marchés publics, l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés publics (ANRMP) a été mise en place par décret N°2009-260 du 06 août 2009 portant organisation et fonctionnement de l'autorité national des marchés publics. L'ANRMP est opérationnelle depuis le 19 mai 2010.</p> <p>Depuis 2009, la liste des appels d'offres publics et des contrats concessions accordés est publiée trois fois par mois dans le journal des marchés publics et sur le site internet (www.dmp.finances.gouv.ci). Le dernier journal apparu était le rapport du 22 février 2011. Depuis lors, il n'y a pas eu d'appels d'offres.</p>

Encadré 2: Déclencheurs pour le point d'achèvement PPTE (suite)	
Mesures	Etat d'exécution
Augmentation du nombre d'accouchements assistés par du personnel qualifié pour porter ce taux à 65 pour cent en moyenne au plan national (56 pour cent en 2006) durant au moins l'année précédant immédiatement le point d'achèvement.	La réhabilitation et la construction de nouveaux centres de santé, ainsi que le recrutement du personnel médical et paramédical ont permis d'améliorer le taux d'accouchements assistés par du personnel qualifié estimé à 64,5 pour cent en 2009 contre 56 pour cent en 2006. Le taux est estimé à 67.5 pour cent en 2010.
Distribution à 90 pour cent des écoliers inscrits dans l'ensemble des écoles primaires publiques de trois manuels couvrant le français, les mathématiques, et «l'éducation civique et morale», durant au moins l'année scolaire précédant immédiatement le point d'achèvement.	Le Gouvernement a procédé à la distribution gratuite des trois manuels couvrant le français, les mathématiques et «l'éducation civique et morale» à 70,9 pour cent des écoliers inscrits dans l'ensemble des écoles primaires publiques. La distribution gratuite de livres des élèves de CM acquis avec l'appui de la Banque mondiale, prévue pour la rentrée 2010/2011 devrait permettre d'atteindre plus de 90 pour cent des élèves du primaire. Seulement 30 pour cent de la distribution a été possible avant la crise postélectorale et, il est à craindre que ces livres n'aient pas atteint pas les élèves. Cependant les autres 70 pour cent des livres sont disponibles et seront complétés à temps par un lot additionnel pour la rentrée de l'année académique 2011/12.
Publication sur une base trimestrielle, dans les six semaines suivant la fin de chaque trimestre sur le site Internet du Trésor, des données sur la dette extérieure et intérieure publique garantie par l'Etat (encours, obligations courantes de service de la dette due et paiements effectifs à ce titre, décaissements de prêts) durant au moins les quatre trimestres précédant immédiatement le point d'achèvement.	Les données sur la dette extérieure et intérieure publique, ainsi que la garantie de dette par l'Etat (encours, service dû et paiements effectifs, décaissements de prêts) sont publiées sur le site internet du trésor (www.tresor.gov.ci) suivant une base trimestrielle, depuis 2009. Les dernières données publiées sont celles de fin septembre. Ces données n'ont pas été régulièrement publiées dans un délai de six semaines suivant la fin du trimestre.

Encadré 2: Déclencheurs pour le point d'achèvement PPTE (fin)	
Mesures	Etat d'exécution
Publication régulière d'un rapport sur les paiements effectués à l'Etat par les industries extractives et les recettes reçues par l'Etat de ces mêmes industries – mines, pétrole et gaz – conformément aux critères de l'ITIE, avec un rapport annuel récent durant au moins l'année précédant immédiatement le point d'achèvement.	Le rapport des années 2006 et 2007 sur les paiements effectués à l'Etat par les industries extractives et les recettes reçues par l'Etat de ces mêmes industries – mines, pétrole et gaz conformes aux critères ITIE est disponible depuis avril 2010. Un Cabinet de consultance a commencé à travailler sur les rapports 2008 et 2009 mais cela a été interrompu quand le gouvernement a accumulé des arriérés vis-à-vis de la Banque Mondiale et que le consultant ne pouvait plus être payé. Le rapport devra, par ailleurs, couvrir le secteur minier.
Publication annuelle, dans les sept mois suivant la fin de l'année civile, des états financiers certifiés de la PETROCI conforme aux normes internationales durant au moins l'année précédant immédiatement le point d'achèvement.	Les comptes certifiés de PETROCI pour les exercices 2008 et 2009 ont été publiés respectivement en juillet 2009 et juillet 2010 dans le journal du gouvernement (Fraternité Matin).
Réduction de la taxation totale de la production de cacao à un niveau n'excédant pas 22 pour cent du prix CAF telle que prouvée par (i) la promulgation de la loi des finances ; et (ii) une communication officielle aux exportateurs émises pas plus tôt que cinq mois avant le début de la campagne ;	La taxation ad valorem de 22 pour cent sur le prix CAF de cacao a été appliquée pour la campagne 2010/2011 en application de l'arrêté pris en septembre 2010 par le ministère de l'Economie et des Finances.
Adoption par le Gouvernement d'un nouveau cadre institutionnel et réglementaire pour la filière café/cacao et la mise en place satisfaisante des responsabilités retenues par le Gouvernement durant au moins six mois précédant immédiatement le point d'achèvement, en conformité avec sa nouvelle stratégie de développement du secteur.	A la suite de la consultation des acteurs, une version finale intégrant toutes les observations a été transmise au chef de l'Etat en octobre 2010. Le processus devra être relancé avec le nouveau gouvernement.

23. **La croissance devrait être forte en 2012, à mesure que l'économie se relève de la crise.** Une croissance du PIB réel de l'ordre de 810 pour cent devrait être possible en 2012, une fois le dispositif sécuritaire allégé, les élections législatives tenues et la confiance des investisseurs retrouvée. Après une décennie d'érosion du revenu par habitant, les possibilités d'investissement abondent notamment en matière de prospection pétrolière, de production électrique, de construction et d'infrastructure de transport. Les besoins en importations y afférentes et la baisse de la production pétrolière devraient entraîner un léger déficit du solde des transactions courantes sur le moyen terme.

24. **Les services de la Banque mondiale et du FMI ont effectué une nouvelle analyse de viabilité de la dette (AVD) applicable aux pays à faible revenu, à la lumière de la crise post-électorale et des nouveaux emprunts, qui a été examinée avec les autorités.** L'accumulation d'arriérés de paiement extérieurs entraîne une détérioration passagère des perspectives de la dette ivoirienne qui atteint le niveau de détresse de la dette. L'apurement de ces arriérés à la fin 2011 ou au début 2012, dans le cadre d'un éventuel programme appuyé par la FEC, devrait mitiger l'analyse et résulter en un niveau de risque élevé, et l'atteinte du point d'achèvement de l'Initiative PPTE rendrait la dette de la Côte d'Ivoire viable et ouvrirait la voie aux emprunts si nécessaire à la réhabilitation de l'économie. La demande au titre de la FCR n'affecterait pas matériellement les perspectives de viabilité de la dette.

E. Risques entourant les perspectives

25. **Les incertitudes et les risques qui entourent les perspectives pour 2011 sont considérables.** La situation sécuritaire demeure fragile et le gouvernement n'a pas encore pleinement repris le contrôle des forces de sécurité. L'instauration de la loi et de l'ordre, la remise sur pied de l'administration publique et la normalisation complète du fonctionnement du système bancaire sont en cours. Le recouvrement des recettes pourrait rester encore très faible durant plusieurs mois, jusqu'à ce qu'à la reprise totale de l'activité économique se matérialise, alors que les pouvoirs publics sont confrontés à des besoins de trésorerie immédiats qui exigeront une stricte hiérarchisation des dépenses. Mais si les difficultés à court terme de 2011 peuvent être traitées efficacement et le processus électoral mené à bien, les perspectives de retour à une croissance forte seraient bonnes et conformes aux axes envisagés dans le DSRP de la Côte d'Ivoire pour 2009–13.

IV. ÉVALUATION DES SERVICES DU FMI

26. **Les autorités sont confrontées au défi majeur qui est d'amortir les effets des chocs de la crise politique post-électorale et du conflit armé qui se sont enchaînés de novembre 2010 à avril 2011.** Face à la contraction de l'économie, elles ont la difficile tâche de consolider la paix, de rétablir la loi et l'ordre public, de soutenir la reprise de l'activité économique et de remettre en marche l'administration publique.

27. **La réaction budgétaire des autorités à la crise économique, face à une enveloppe de ressources très incertaine est appropriée.** Le budget pour la période allant du 26 avril 2011 (réouverture des agences de la banque centrale après une fermeture de près de 3 mois) prévoit une forte diminution des recettes, une augmentation considérable des dépenses et un important déficit qui devrait être financé en grande partie sur ressources extérieures. Les services du FMI considèrent que l'orientation budgétaire est adéquate et propice à la reprise économique et à la stabilité macroéconomique, tout en évitant l'accumulation de nouveaux arriérés de paiement intérieurs.

28. **Les services du FMI souscrivent à l'approche prudente des autorités quant aux prévisions de recettes, eu égard aux incertitudes qui entourent la vitesse de la reprise de l'activité.** Les exportations de produits de base devraient susciter un premier afflux de recettes mais il faudra plus de temps pour que les autres recettes fiscales se matérialisent, en raison des récents allègements fiscaux accordés pour soutenir l'économie et aider les groupes vulnérables et le redressement progressif attendu du secteur privé.

29. **Les dépenses devront être maintenues dans les limites des ressources disponibles tout en permettant de répondre aux priorités immédiates.** Le prompt versement des salaires de la fonction publique a permis d'injecter de la liquidité et d'affermir la confiance, comme les programmes sociaux temporaires tels que la gratuité des soins dans les centres de santé publics. Si les services du FMI estiment qu'il est justifié de concilier les recettes et les choix de dépenses, compte tenu des incertitudes, il importera de veiller à ce que les dépenses soient maintenues dans les limites des ressources disponibles pour éviter de mettre en péril la stabilité macroéconomique. À brève échéance, les autorités devront recourir massivement à des financements budgétaires extérieurs. Au vu de la charge lourde de la dette de la Côte d'Ivoire, les services du FMI engagent les autorités à rechercher des financements concessionnels, de préférence sous forme de dons, dans toute la mesure du possible.

30. **Les autorités ont besoin de plus de temps pour élaborer les plans de réforme structurelle à moyen terme.** La priorité immédiate qu'elles accordent à la réforme des secteurs de l'énergie et du cacao, pour lesquels un travail approfondi d'analyse a déjà été réalisé et, à plus long terme, à celle de la justice, est opportune et encouragée.

31. **Les services du FMI soutiennent la demande des autorités visant à bénéficier d'une assistance au titre de la FCR pour un montant équivalent à 25 pour cent de la quote-part** en raison de l'ampleur des besoins de balance des paiements et de finances publiques, et de l'effet catalytique de l'appui du FMI sur d'autres financements extérieurs. Les risques qui entourent les perspectives sont considérables eu égard aux incertitudes d'un environnement post-conflit. Toutefois, avec la détermination des autorités à mettre en œuvre les mesures qui seront appuyées par les ressources de la FCR, ces risques sont gérables. Si les défis à court terme sont traités avec efficacité, les perspectives de renouer avec une croissance économique forte en 2012 sont bonnes.

Tableau 1. Côte d'Ivoire: Principaux indicateurs économiques et financiers, 2008-11

	2008	2009	2010	2011 Proj.
	(Variations annuelles en pourcentage, sauf indication contraire)			
Revenu national				
PIB à prix constants	2.3	3.8	2.4	-6.3
Déflateur du PIB	8.1	0.1	1.9	4.1
Indice du prix à la consommation (moyenne annuelle)	6.3	1.0	1.4	3.0
Indice du prix à la consommation (fin de période)	9.0	-1.7	5.1	3.0
Secteur extérieur (base FCFA)				
Exportations, f.o.b., à prix courants	14.5	9.2	-1.6	-9.5
Importations, f.o.b., à prix courants	-11.3	3.6	-0.9	0.8
Volume des exportations	-2.5	11.0	-12.8	-13.7
Volume des importations	3.0	4.7	-8.6	-4.8
Termes de l'échange (détérioration -)	8.7	6.8	4.1	-1.0
Taux de change nominal effectif	3.0	0.0
Taux de change réel effectif (dépréciation -) 1/	4.7	0.0
Opérations du gouvernement central				
Recettes totales et dons	15.2	-1.6	5.5	-33.9
Dépenses totales	14.0	3.4	9.0	-12.7
	(Variation en pourcentage de la monnaie au sens large en début de période)			
Monnaie et crédit				
Monnaie et quasi-monnaie (M2)	5.7	17.2	18.2	9.6
Avoir extérieurs nets	-0.5	4.3	6.7	2.9
Avoir intérieurs nets	6.2	12.9	11.5	6.7
<i>dont</i> : public	-1.1	7.4	-0.2	10.0
<i>dont</i> : privé	6.5	5.9	10.7	-3.3
Vitesse de circulation de la monnaie	3.5	3.1	2.7	2.4
	(Pourcentage du PIB, sauf indication contraire)			
Opérations du gouvernement central 2/				
Recettes totales et dons	20.6	19.5	19.7	17.9
Recettes totales	18.9	18.9	19.2	17.6
Dépenses totales	21.1	21.1	22.0	26.4
Solde global, dons inclus, base ordonnancements	-0.6	-1.6	-2.3	-8.5
Solde primaire de base 3/	0.3	0.4	-0.2	-5.3
Investissement brut	10.1	10.2	9.5	10.8
Gouvernement central	3.0	3.1	3.1	2.7
Secteur non gouvernemental	7.1	7.1	6.4	8.1
Epargne intérieure brute	17.7	22.2	20.5	17.9
Gouvernement central	2.1	2.2	1.7	-2.8
Secteur non gouvernemental	15.6	20.1	18.8	20.7
Epargne nationale brute	12.1	17.6	14.0	11.3
Gouvernement central	2.6	1.6	1.1	-3.7
Secteur non gouvernemental	9.4	16.0	13.0	15.0
Secteur extérieur				
Solde des transactions courantes (y/c transferts secteur public)	1.9	7.4	4.6	0.5
Solde des transactions courantes (n/c transferts secteur public)	0.8	5.2	4.2	0.5
Solde global	-0.4	-2.2	-1.0	-5.2
Dettes publiques extérieures	61.9	53.9	50.6	53.2
Service dû sur la dette publique extérieure avant rééchelonnement (milliards de FCFA)	428	440	438	357
En pourcentage des exportations de biens et services	8.4	8.1	7.6	7.4
En pourcentage des recettes de l'Etat	21.6	21.9	19.2	25.3
Pour mémoire:				
Arriérés sur dette publique (pourcentage du PIB)	26.2	6.7	1.9	4.1
Dette intérieure (après sécuritisation)	2.7	1.9	0.7	0.5
Dette extérieure	23.6	4.8	1.2	3.6
PIB nominal (milliards de FCFA)	10,485	10,880	11,352	11,000
Taux de change nominal (FCFA/US\$, moyenne annuelle)	446	484	494	
PIB aux prix du marché (milliards US\$)	23.5	22.5	23.0	23.9
Population (million)	20.8	21.4	22.0	22.7
Croissance de la population (pourcent)	3.0	3.0	3.0	3.0
PIB nominal par habitant (milliards de FCFA)	505	509	515	485
PIB nominal par habitant (US\$)	1,132	1,052	1,043	1,054
Croissance du PIB réel par habitant (pourcent)	-0.7	0.8	-0.6	-9.3

Sources: autorités ivoiriennes; estimations et prévisions du FMI.

1/ Sur la base des variations enregistrées en fin de période au niveau des prix à la consommation et du taux de change nominal effectif.

2/ Les ratios de 2011 couvrent la période allant du 2^{ème} trimestre au 4^{ème} trimestre.

3/ Défini comme étant les recettes totales moins les dépenses totales, hors intérêts et dépenses d'investissement financées sur ressources extérieures.

Tableau 2. Côte d'Ivoire: Situation monétaire, 2008-11

	2008	2009	2010	2011 Proj.
(Milliards de francs CFA)				
Avoirs extérieurs nets	1,021.2	1,149.3	1,385.4	1,504.8
Banque centrale	950.2	1,082.5	1,351.9	1,471.3
Banques	71.0	66.8	33.5	33.5
Avoirs intérieurs nets	1,976.0	2,362.7	2,766.9	3,045.2
Crédits nets à l'État	399.7	622.1	616.1	1,032.2
Banque centrale	236.2	451.8	486.8	515.8
Banques	145.6	148.2	301.5	516.4
dont : obligations cautionnées	-10.4	-7.7	-7.6	-7.6
Caisse d'épargne et des chèques postaux (CNCE)	17.9	22.1	0.0	0.0
Crédits à l'économie	1,705.1	1,882.8	2,258.5	2,120.7
Crédits de campagnes	94.7	99.1	100.3	95.0
Autres crédits (y/c les obligations cautionnées)	1,609.4	1,785.4	1,947.6	2,025.6
Autres postes (net) (avoirs = +)	-128.7	-142.2	-107.7	-107.7
Masse monétaire	2,997.3	3,512.0	4,152.3	4,550.0
Circulation fiduciaire hors banques	1,078.7	1,343.5	1,638.2	1,656.7
Dépôts	1,892.2	2,137.7	2,506.7	2,868.7
Autres dépôts	8.5	8.7	7.4	24.6
Caisse d'épargne et des chèques postaux (CNCE)	17.9	22.1	0.0	0.0
Pour mémoire:				
Vitesse de circulation de la monnaie	3.5	3.1	2.7	2.4
(Variation en pourcentage de la monnaie au sens large en début de période)				
Avoirs extérieurs nets	-0.5	4.3	6.7	2.9
Avoirs intérieurs nets	6.2	12.9	11.5	6.7
Crédits nets à l'État	-1.1	7.4	-0.2	10.0
Banque centrale	1.5	7.2	1.0	0.7
Banques	-2.6	0.1	4.4	5.2
Crédits à l'économie	6.5	5.9	10.7	-3.3
Masse monétaire	5.7	17.2	18.2	9.6
(Variation en pourcentage par rapport à l'année précédente)				
Avoirs extérieurs nets	-1.5	12.5	20.5	8.6
Avoirs intérieurs nets	9.8	19.6	17.1	10.1
Crédits nets à l'État	-7.0	55.7	-1.0	67.5
Banque centrale	21.6	91.3	7.7	6.0
Banques	-33.4	1.8	103.4	71.3
Crédits à l'économie	12.1	10.4	20.0	-6.1
Masse monétaire	5.7	17.2	18.2	9.6

Sources: Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO); estimations et prévisions des services du FMI.

Tableau 3. Côte d'Ivoire: Balance des paiements, 2008-11

(Milliards de francs CFA, sauf indication contraire)

	2008	2009	2010	2011 Proj.
Balance commerciale	1,487.3	2,029.3	1,977.6	1,478.1
Exportations, f.o.b.	4,652.6	5,079.7	5,001.0	4,525.3
<i>dont</i> : cacao	1,263.2	1,756.0	1,772.0	1,679.1
<i>dont</i> : pétrole brut et produits pétroliers	1,324.4	1,450.4	1,510.5	1,283.2
Importations, f.o.b.	-3,165.3	-3,050.4	-3,023.4	-3,047.2
<i>dont</i> : pétrole brut	-1,243.8	-819.4	-954.6	-892.7
Services (net)	-1,136.5	-1,170.5	-1,193.0	-1,132.7
Recettes	564.6	569.1	596.1	572.0
Revenu des facteurs	105.9	105.8	107.6	104.3
Autres services	458.7	463.3	488.5	467.7
Paievements	-1,701.1	-1,739.6	-1,789.2	-1,704.6
Revenu des facteurs	-544.9	-561.0	-574.9	-541.3
<i>dont</i> : intérêts dus par l'Etat	-123.6	-126.5	-128.2	-124.3
Avant rééchelonnement/refinancement	-97.4	-88.1
Sur financements nouveaux	-30.7	-36.2
<i>dont</i> : secteur pétrolier	-259.3	-176.2	-196.1	-258.0
Autres services	-1,156.2	-1,178.6	-1,214.2	-1,163.4
Transferts (net)	-148.9	-54.3	-264.1	-290.0
Privés	-261.7	-288.2	-305.1	-295.7
Solde des transactions courantes (y/c transferts secteur public)	201.9	804.5	520.5	55.4
Solde des transactions courantes (n/c transferts secteur public)	89.1	570.6	479.4	49.7
Compte de capital	-242.5	-1,039.2	-632.6	-631.2
Engagements officiels à moyen et long term (net)	-243.2	-260.0	-262.0	-165.0
Prêts projets	38.9	53.3	48.3	67.8
Amortissements dus du gouvernement central	-282.1	-313.3	-310.3	-232.8
Sur financements nouveaux	-49.7	-75.6
Investissements directs étrangers	215.9	179.8	181.2	162.4
Autres capitaux privés	-215.2	-959.1	-551.9	-628.7
Secteur pétrolier	-77.6	-172.3	-120.0	-128.6
Titres du gouvernement cédés aux banques de l'UEMOA	76.2	27.5	284.0	134.7
Autres	-213.8	-814.3	-715.9	-634.8
Erreurs et omissions	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde global	-40.7	-234.7	-112.2	-575.8
Financement	40.7	234.7	110.6	139.5
Réserves officielles nettes (augmentation -)	44.0	-132.3	-269.4	-119.4
Compte des opérations	40.9	-206.5	-285.5	-108.5
FMI (net)	3.1	74.2	16.1	-10.9
Décaissements	27.3	85.1	27.0	0.0
Remboursements	-24.2	-10.9	-10.9	-10.9
Banques commerciales (net)	-28.6	4.2	33.3	0.0
Allègement de dette obtenu	0.0	2,279.8	733.4	0.0
Variation nette sur arriérés extérieurs (principal et intérêts)	25.3	-1,917.0	-386.8	258.9
Ecart de financement	0.0	0.0	0.0	436.3
Financement possible 2011				436.3
Dons programme et prêts				345.9
BM - don				46.0
AFD - prêt				229.6
BAD - don				68.4
UEMOA - don				2.0
Allègement de dette				31.9
Ecart résiduel				58.5
<i>dont</i> : FMI-FRC				58.5
Pour mémoire:				
Solde global (pourcentage du PIB)	-0.4	-2.2	-1.0	-5.2
Solde des transactions courantes (y/c transferts secteur public) (% du PIB)	1.9	7.4	4.6	0.5
Solde des transactions courantes (n/c transferts secteur public) (% du PIB)	0.8	5.2	4.2	0.5
Balance commerciale (pourcentage du PIB)	14.2	18.7	17.4	13.4
Exportations de cacao (milliers de tonnes)	1,124	1,245	1,263	1,011
Prix à l'exportation du cacao, f.o.b. (FCFA/kg)	1,008	1,334	1,446	1,370
Réserves officielles brutes (millions dollars E.U.)	2,437	2,675	3,194	3,669
(mois d'importation de biens et services)	3.0	3.7	4.5	4.8
Arriérés impayés (fin de période)	2,472	521	137	396
PIB nominal	10,485	10,880	11,352	11,000
Taux de change nominal (FCFA/dollars E.U., moyenne de la période)	446	484	494	...

Sources: autorités ivoiriennes; estimations et prévisions du FMI.

Tableau 4a. Côte d'Ivoire: Opérations financières de l'Etat, 2008-11

(Milliards de francs CFA, sauf indication contraire)

	2008	2009	2010	2011 Proj. 1/
Recettes totales et dons	2,156.2	2,120.8	2,236.6	1,478.8
Recettes totales	1,976.8	2,057.7	2,176.2	1,454.4
Recettes fiscales	1,638.0	1,795.6	1,928.5	1,264.7
Impôts directs	541.7	542.9	551.1	416.4
<i>dont</i> : taxes sur bénéficiers pétroliers	138.6	110.6	119.9	156.9
Impôts indirects	1,096.3	1,252.7	1,377.4	848.3
Recettes non fiscales	338.8	262.1	247.7	189.7
Cotisations au titre de la sécurité sociale	141.4	151.2	162.8	134.9
Autres	197.4	110.9	84.9	54.8
<i>dont</i> : dividendes PETROCI	27.0	20.0	21.3	12.0
Dons	179.5	63.1	60.4	24.4
Projets	38.8	49.5	41.1	18.6
Programmes (y/c ceux liés à la crise)	140.7	13.6	19.3	5.8
Dépenses totales	2,217.2	2,291.9	2,497.8	2,181.7
Dépenses courantes	1,879.9	1,945.2	2,115.8	1,885.0
Salaires et traitements	711.7	745.0	800.4	727.4
Prestations de sécurité sociale	188.6	203.4	212.6	166.4
Subventions et autres transferts courants (y/c éducation et santé)	164.7	216.1	272.5	303.3
<i>dont</i> : Subvention d'électricité	43.4	47.4	82.6	87.3
Autres dépenses courantes	504.3	483.7	491.6	397.9
<i>dont</i> : dommages au titre des déchets toxiques	7.7	9.0	11.8	5.0
Dépenses liées à la crise	122.5	128.5	144.2	85.0
Intérêts dus	188.1	168.5	194.5	204.9
Dettes intérieure	64.5	42.0	66.3	80.6
Dettes extérieure	123.6	126.5	128.2	124.3
Avant rééchelonnement / refinancement			97.4	88.1
Sur financements nouveaux			30.7	36.2
Dépenses d'investissement	319.6	334.3	348.6	300.2
Financées sur ressources intérieures	241.9	231.5	259.2	217.8
Financées sur ressources extérieures	77.7	102.8	89.4	82.4
Prêts nets	17.7	12.4	33.4	-3.5
Solde primaire de base 2/	33.1	46.1	-25.9	-434.9
Solde global, y/c dons 3/	-61.0	-171.1	-261.2	-702.9
Solde global, n/c dons 3/	-240.4	-234.2	-321.6	-727.3
Variation des arriérés intérieurs (n/c service de la dette)	104.8	-70.3	-35.1	-25.0
Variation nette des arriérés extérieurs (intérêts)	30.1	-821.6	-252.7	95.9
Apurement des arriérés	-55.2	-864.6	-271.6	-5.2
Accumulation de nouveaux arriérés	85.2	43.1	19.0	101.2
Solde global (base caisse)	73.9	-1,063.0	-548.9	-631.9

Sources : autorités ivoiriennes ; estimations et prévisions du FMI .

1/ Les chiffres de 2011 couvrent la période allant du 2^{ème} trimestre au 4^{ème} trimestre.

2/ Recettes totales (hors dons) moins dépenses nettes d'intérêts programmés et dépenses d'investissement financées sur ressources extérieures).

3/ Dons-programme et dons pour apurement d'arriérés en 2008 figurent en dessous de la ligne pour le programme et en dessus de la ligne pour les projections.

Tableau 4a. Côte d'Ivoire: Opérations financières de l'Etat, 2008-11 (suite et fin)

(Milliards de francs CFA, sauf indication contraire)

	2008	2009	2010	2011 Proj. 1/
Financement	-73.9	1,063.0	548.9	631.9
Financement intérieur	53.4	111.1	-59.4	62.8
Financement bancaire (net)	-25.0	212.0	118.2	74.3
Utilisation nette des ressources du Fonds	3.6	74.2	16.6	-10.9
Banque centrale (net)	39.2	148.4	-3.1	3.0
Autres banques locales (net)	-67.8	-10.6	104.7	82.2
<i>dont</i> : Restructuration Versus Bank	0.0	75.0	-1.0	-1.5
Financement non bancaire (net)	78.4	-100.9	-177.6	-11.5
Financement extérieur	-127.3	951.9	606.7	132.8
Consolidation (titres)	0.0	0.0	-1.2	0.1
Prêts projets	38.9	53.3	48.3	67.8
Prêts programmes	0.0	0.0	0.0	0.0
Financement UEMOA (en FCFA)	76.2	27.5	270.6	134.7
Amortissement dû	-237.6	-313.3	-310.3	-232.8
Variations des arriérés extérieurs (principal)	-4.8	-1,095.4	-134.1	162.9
Apurement des arriérés	-171.5	-1,202.3	-190.6	-20.4
Accumulation de nouveaux arriérés	166.7	106.9	56.5	183.3
Allègement de la dette et appui budgétaire	0.0	2,279.8	733.4	
Bilatéraux officiels , y/c Club de Paris	0.0	1,926.5	231.1	
Commerciaux (y/c titres Brady)	0.0	0.0	456.0	
BAD - don pour apurement d 'arriérés	0.0	183.9	0.0	
BEI	0.0	33.4	0.0	
BM - appui budgétaire	0.0	71.9	46.3	
BAD - appui budgétaire	0.0	64.0	0.0	
Ecart de financement (+ déficit/ - surplus)	0.0	0.0	0.0	436.3
Financements possibles 2011				436.3
Dons-programmes et prêts				345.9
BM - don				46.0
AFD - prêt				229.6
BAD - don				68.4
UEMOAD - don				2.0
Allègement de dette				31.9
Ecart résiduel :				58.5
<i>dont</i> : FMI-FRC				58.5
Pour mémoire :				
PIB nominal	10,485	10,880	11,352	8,250
Dette intérieure (y/c dette financière)	1,405	1,371	1,793	1,842
<i>dont</i> : arriérés	279	209	79	54
Variation des arriérés intérieurs (n/c service de la dette)	104.8	-70.3	-129.8	-25.0
Dette extérieure	6,488	5,861	5,749	5,851
<i>dont</i> : arriérés	2,472	521	137	396
Dépenses pro -pauvres (y/c celles financées par l 'extérieur)	726.8	843.0	885.2	840.1
<i>dont</i> : Education	496.9	533.1		
<i>dont</i> : Santé	98.3	118.4		

Sources : autorités ivoiriennes ; estimations et prévisions du FMI .

1/ Les chiffres de 2011 couvrent la période allant du 2^{ème} trimestre au 4^{ème} trimestre.

Tableau 4b. Côte d'Ivoire: Opérations financières de l'Etat, 2008-11

(Pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	2008	2009	2010	2011 Proj. 1/
Recettes totales et dons	20.6	19.5	19.7	17.9
Recettes totales	18.9	18.9	19.2	17.6
Recettes fiscales	15.6	16.5	17.0	15.3
Impôts directs	5.2	5.0	4.9	5.0
<i>dont</i> : taxes sur bénéfiques pétroliers	1.3	1.0	1.1	1.9
Impôts indirects	10.5	11.5	12.1	10.3
Recettes non fiscales	3.2	2.4	2.2	2.3
Cotisations au titre de la sécurité sociale	1.3	1.4	1.4	1.6
Autres	1.9	1.0	0.7	0.7
<i>dont</i> : dividendes PETROCI	0.3	0.2	0.2	0.1
Dons	1.7	0.6	0.5	0.3
Projets	0.4	0.5	0.4	0.2
Programmes (y/c ceux liés à la crise)	1.3	0.1	0.2	0.1
Dépenses totales	21.1	21.1	22.0	26.4
Dépenses courantes	17.9	17.9	18.6	22.8
Salaires et traitements	6.8	6.8	7.1	8.8
Prestations de sécurité sociale	1.8	1.9	1.9	2.0
Subventions et autres transferts courants (y/c éducation et santé)	1.6	2.0	2.4	3.7
<i>dont</i> : Subvention d'électricité	0.4	0.4	0.7	1.1
Autres dépenses courantes	4.8	4.4	4.3	4.8
<i>dont</i> : dommages au titre des déchets toxiques	0.1	0.1	0.1	0.1
Dépenses liées à la crise	1.2	1.2	1.3	1.0
Intérêts dus	1.8	1.5	1.7	2.5
Dettes intérieure	0.6	0.4	0.6	1.0
Dettes extérieure	1.2	1.2	1.1	1.5
Avant rééchelonnement/refinancement	0.0	0.0	0.9	1.1
Sur financements nouveaux	0.0	0.0	0.3	0.4
<i>dont</i> : sur rééchelonnement	0.0	0.0	0.3	0.4
Dépenses d'investissement	3.0	3.1	3.1	3.6
Financées sur ressources intérieures	2.3	2.1	2.3	2.6
Financées sur ressources extérieures	0.7	0.9	0.8	1.0
Prêts nets	0.2	0.1	0.3	0.0
Solde primaire de base 2/	0.3	0.4	-0.2	-5.3
Solde global, y/c dons 3/	-0.6	-1.6	-2.3	-8.5
Solde global, n/c/ dons 3/	-2.3	-2.2	-2.8	-8.8
Variation des arriérés intérieurs (n/c/ service de la dette)	1.0	-0.6	-0.3	-0.3
Variation nette des arriérés extérieurs (intérêts)	0.3	-7.6	-2.2	1.2
Apurement des arriérés	-0.5	-7.9	-2.4	-0.1
Accumulation de nouveaux arriérés	0.8	0.4	0.2	1.2
Solde global (base caisse)	0.7	-9.8	-4.8	-7.7

Sources: autorités ivoiriennes; estimations et prévisions du FMI.

1/ 2011, les chiffres couvrent la période allant du 2^{ème} trimestre au 4^{ème} trimestre.

2/ Recettes totales (hors dons) moins dépenses nettes d'intérêts programmés et dépenses d'investissement financées sur ressources extérieures).

3/ Dons-programme et dons pour apurement d'arriérés en 2008 figurent en dessous de la ligne pour le programme et en dessus de la ligne pour les projections.

Tableau 4b. Côte d'Ivoire: Opérations financières de l'Etat, 2008-11 (suite et fin)

(Pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	2008	2009	2010	2011 Proj. 1/
Financement	-0.7	9.8	4.8	7.7
Financement intérieur	0.5	1.0	-0.5	0.8
Financement bancaire (net)	-0.2	1.9	1.0	0.9
Utilisation nette des ressources du Fonds	0.0	0.7	0.1	-0.1
Banque centrale (net)	0.4	1.4	0.0	0.0
Autres banques locales (net)	-0.6	-0.1	0.9	1.0
<i>dont</i> : Restructuration Versus Bank	0.0	0.7	0.0	0.0
Financement non bancaire (net)	0.7	-0.9	-1.6	-0.1
Financement extérieur	-1.2	8.7	5.3	1.6
Consolidation (titres)	0.0	0.0	0.0	0.0
Prêts projets	0.4	0.5	0.4	0.8
Prêts programmes	0.0	0.0	0.0	0.0
Financement UEMOA (en FCFA)	0.7	0.3	2.4	1.6
Amortissement dû	-2.3	-2.9	-2.7	-2.8
Variations des arriérés extérieurs (principal)	0.0	-10.1	-1.2	2.0
Apurement des arriérés	-1.6	-11.1	-1.7	-0.2
Accumulation de nouveaux arriérés	1.6	1.0	0.5	2.2
Allègement de la dette et appui budgétaire	0.0	21.0	6.5	0.0
Bilatéraux officiels, y/c Club de Paris	0.0	17.7	2.0	
Commerciaux (y/c titres Brady)	0.0	0.0	4.0	
BAD - don pour apurement d'arriérés	0.0	1.7	0.0	
BEI	0.0	0.3	0.0	
BM - appui budgétaire	0.0	0.7	0.4	
BAD - appui budgétaire	0.0	0.6	0.0	
Ecart de financement (+ déficit/ - surplus)	0.0	0.0	0.0	5.3
Financements possibles 2011				5.3
Dons-programmes et prêts				4.2
BM - don				0.6
AFD - prêt				2.8
BAD - don				0.8
UEMOA - don				0.0
Commerciaux (titres Brady)				0.0
Autres commerciaux				0.0
Ecart résiduel				0.7
<i>dont</i> : FMI-FRC				0.7
Pour mémoire:				
PIB nominal	100.0	100.0	100.0	100.0
Dette intérieure (y/c dette financière)	13.4	12.6	15.8	22.3
<i>dont</i> : arriérés	2.7	1.9	0.7	0.7
Variation des arriérés intérieurs (n/c service de la dette)	1.0	-0.6	-1.1	-0.3
Dette extérieure	61.9	53.9	50.6	70.9
<i>dont</i> : arriérés	23.6	4.8	1.2	3.6
Dépenses pro-pauvres (y/c celles financées par l'extérieur)	6.9	7.7	7.8	10.2
<i>dont</i> : Santé	0.9	1.1	0.0	0.0
Dépense au titre de la défense		21.0	6.5	0.4

Sources: autorités ivoiriennes; estimations et prévisions du FMI.

1/ Les chiffres de 2011 couvrent la période allant du 2^{ème} trimestre au 4^{ème} trimestre.

Tableau 5. Côte d'Ivoire: Besoin de financement extérieur, 2007-11

(Milliards de francs CFA)

	2007	2008	2009	2010	2011
Besoins de financement extérieur	-130.6	-179.0	-2652.1	-851.4	-509.8
Déficit du compte courant (n/c transferts officiels)	-143.1	89.1	570.6	479.4	49.7
Amortissement	-222.9	-282.1	-313.3	-310.3	-232.8
<i>dont</i> : gouvernement	-222.9	-282.1	-313.3	-310.3	-232.8
Rachats et remboursements au FMI	-24.2	-24.2	-10.9	-10.9	-10.9
Capitaux privés, net (y/c banques commerciales, investissements directs étrangers, erreurs et omissions)	216.8	-27.9	-775.0	-337.3	-466.3
Variation nette des arriérés extérieurs (intérêts et principal) (+=accumulation)	266.6	25.3	-1917.0	-386.8	258.9
<i>dont</i> : apurement des arriérés envers Banque mondiale	0.0	-223.1	0.0	1.0	2.0
Variation des réserves extérieurs nettes (n/c FMI) (-+augmentation)	-223.9	40.9	-206.5	-285.5	-108.5
Financement disponible	130.6	179.0	2652.1	849.8	73.5
Projets	22.5	38.9	53.3	48.3	67.8
Programme	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Décaissements FMI	29.8	27.3	85.1	27.0	0.0
Transferts officiels	78.3	112.8	233.9	41.1	5.7
Dons-projets et autres transferts (net)	78.3	101.0	201.2	8.4	-27.0
Allègement de dette obtenu	0.0	0.0	2279.8	733.4	0.0
Ecart de financement	0.0	0.0	0.0	0.0	-436.3
Financement attendu					377.8
BM - don					46.0
FAD - prêt					229.6
BAD - don					68.4
UEMOA - don					2.0
Allègement de dette					31.9
Ecart résiduel					58.5
Possible FMI-FRC					58.5

Sources: autorités ivoiriennes; estimations et prévisions du FMI.

Tableau 6. Côte d'Ivoire: Capacité de remboursement au FMI 2010-21

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
							Projections					
Obligations basées sur crédit existant												
(Millions DTS)												
Principal	11.7	11.7	5.9	0.0	15.9	39.0	46.2	46.2	46.2	30.2	7.2	0.0
Commissions et intérêts ^{1/}	0.1	0.1	0.8	0.8	0.8	0.7	0.6	0.5	0.3	0.2	0.2	0.2
Obligations basées sur crédit existant et nouveau												
(Millions DTS)												
Principal	11.7	11.7	5.9	-	15.9	39.0	46.2	62.4	62.4	46.5	23.4	16.3
Commissions et intérêts ^{1/}	0.0	0.1	1.0	1.0	1.0	0.9	0.8	0.6	0.5	0.3	0.2	0.2
Total des obligations basées sur crédit existant et nouveau												
Millions de DTS												
Milliards de FCFA	8.8	8.9	4.9	0.7	12.2	29.0	34.2	45.9	45.8	34.1	17.2	12.0
Pourcentage des recettes totales	0.4	0.6	0.2	0.0	0.4	0.9	0.9	1.2	1.1	0.7	0.3	0.2
Pourcentage des exportations de biens et services	0.2	0.2	0.1	0.0	0.2	0.5	0.5	0.6	0.6	0.4	0.2	0.1
Pourcentage du service de la dette ^{3/}	2.1	2.4	1.1	0.1	2.2	4.8	5.3	7.9	9.0	7.5	4.0	5.5
Pourcentage du PIB	0.1	0.1	0.0	0.0	0.1	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.1	0.0
Pourcentage de la quote-part	3.6	3.6	2.1	0.3	5.2	12.3	14.4	19.4	19.3	14.4	7.3	5.1
Encours des crédits du FMI												
Millions de DTS												
Milliards de francs CFA	214.4	239.9	224.8	223.8	213.9	187.2	153.6	108.2	62.7	28.9	11.8	0.0
Pourcentage des recettes totales	9.6	16.2	9.6	8.4	7.1	5.6	4.2	2.7	1.4	0.6	0.2	0.0
Pourcentage des exportations de biens et services	3.9	4.8	4.2	3.9	3.6	2.9	2.3	1.5	0.8	0.3	0.1	0.0
Pourcentage du service de la dette	51.3	65.2	52.6	44.3	37.8	30.7	23.6	18.7	12.4	6.4	2.7	0.0
Pourcentage du PIB	1.9	2.2	1.8	1.7	1.5	1.2	0.9	0.6	0.3	0.1	0.0	0.0
Pourcentage de la quote-part	87.4	97.8	96.0	96.0	91.1	79.1	64.9	45.7	26.5	12.2	5.0	0.0
Utilisation nettes des ressources du FMI (Millions de DTS)												
Décaissements	35.8	81.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Remboursements et rachats	11.7	11.7	5.9	0.0	15.9	39.0	46.2	62.4	62.4	46.5	23.4	16.3
Pour mémoire												
PIB nominal (milliards de FCFA)	11,351.8	10,999.8	12,411.4	13,528.9	14,721.2	15,983.0	17,335.1	18,752.2	20,275.3	21,941.7	23,723.2	25,758.2
Exports de biens et services (milliards de FCFA)	5,489.4	4,993.0	5,414.2	5,701.6	5,976.8	6,380.3	6,718.7	7,191.8	7,767.3	8,308.4	8,924.1	13,264.3
Recettes totales (milliards de FCFA)	2,236.6	1,478.8	2,347.9	2,673.5	2,998.7	3,342.8	3,646.3	3,961.2	4,329.8	4,784.0	5,201.8	5,789.0
Service de la dette (milliards de FCFA)	417.7	368.0	427.6	505.4	566.3	610.8	649.9	577.9	507.4	454.1	434.5	216.7
CFAR/DTS (moyenne de la période)	754.4	754.4	720.0	716.7	722.2	727.9	727.9	727.9	727.9	727.9	727.9	727.9

Sources estimations et prévisions du FMI

1/ Le taux d'intérêt du FEC est de 0% pour 2009-11 et 0.25% pour les années ultérieures

2/ Dans le cadre d'aucun décaissement au titre de la FEC en 2009 et d'un seul décaissement de 1.3 milliards de DTS au titre de la FCFA (25% de la quote-part).

3/ Le total du service de la dette inclut les rachats et remboursements au FMI.

Tableau 7. Côte d'Ivoire: Indicateurs de suivi, FRC 2011

(Milliards de francs CFA)

	2010	2011 1/						
		Mars	Juin		Sept.	Déc.		
	Réal.	Réal.	Critère indicatif	...	Critère indicatif	...	Critère indicatif	
Indicateurs de suivi								
Plancher sur les recettes totales	2176.2	n.d.	407.8	...	912.5	...	1454.4	...
Plafond sur la masse salariale	800.4	n.d.	282.1	...	505.8	...	727.4	...
Plancher pour les dépenses "pro-pauvres"	885.2	n.d.	188.7	...	477.3	...	840.1	...
Solde budgétaire de base 2/	-25.9	n.d.	-134.1	...	-382.5	...	-618.0	...
Solde budgétaire (y/c dons)	-261.2	n.d.	-166.7	...	-439.2	...	-702.9	...
Plafond sur le financement intérieur net	224.1	n.d.	-144.1	...	50.7	...	280.3	...
Plafond sur les nouveaux emprunts non concessionnels 3/ 4/	0	n.d.	0.0	...	0.0	...	0.0	...
Plafond sur l'accumulation de nouveaux arriérés intérieurs 3/	0	n.d.	0	...	0	...	0	...
Pour mémoire								
Changement de la position nette du gouvernement	118.4	n.d.	-77.3	...	-39.6	...	73.6	...

1/ Changement cumulé depuis le 26 avril 2011, sauf indication contraire. Voir Protocole d'Accord Technique (PAT) pour définitions détaillées.

2/ Basic balance=Tax and nontax revenue+(Grant-Project grants-WB budget support grant-AfDB budget support grant)-(Total expenditure--Debt relief on interest-Foreign financed capital expenditure-Toxic waste)

3/ Indicateur continu.

4/ Hors convention de prêt (appui budgétaire € 350 millions) de l'Agence Française de Développement (AFD)

LETTRE D'INTENTION

Cabinet du Premier Ministre



République de Côte d'Ivoire

Union-Discipline-Travail

N° 0799 MEF/CAB-01/20

Abidjan, le 23 juin 2011

Monsieur le Directeur Général
par intérim du Fonds Monétaire
International

WASHINGTON DC, 20431

Objet : Lettre d'intention

Monsieur le Directeur Général,

La crise post-électorale que la Côte d'Ivoire a traversée ces derniers mois a profondément affecté la situation économique, financière, sociale et sécuritaire du pays. Ainsi, le programme économique et financier à moyen terme, soutenu par la Facilité Elargie de Crédit (FEC) que nous avons poursuivi depuis 2009 pour maintenir la stabilité économique et conduire certaines réformes structurelles est aujourd'hui dépassé par les nécessités immédiates. Nous souhaitons en conséquence l'annulation de ce programme.

La priorité immédiate du Gouvernement est la consolidation de la paix, à travers la normalisation et la relance économique. A cet égard, le Gouvernement a pris des mesures fiscales et budgétaires pour soulager la population et pour relancer l'outil de production. En vue de nous accompagner dans cette nouvelle démarche, nous comptons sur l'appui de la communauté internationale, qui a soutenu l'Etat de Côte d'Ivoire dans la résolution de la crise. Certains partenaires, notamment la France, nous ont déjà fourni une aide importante. Nous sollicitons le Fonds Monétaire International, à l'effet de mettre en place un appui immédiat, à travers un décaissement sous la Facilité de Crédit Rapide (FCR), d'un montant équivalent à 25 pour cent de notre quote-part, soit 81,3 millions de DTS.

Le Mémoire de politiques économique et financière (MPEF) ci-joint décrit les politiques que nous comptons mettre en œuvre pendant la période transitoire de normalisation et de relance économique. L'accent est mis sur les politiques, notamment en matière budgétaire, qui permettront d'obtenir des résultats rapides pour appuyer la relance. Il nous faudra un peu plus de temps pour mieux définir nos politiques sectorielles, vu que la formation du Gouvernement complet est intervenue le 1^{er} juin 2011. Dans cette perspective, nous envisageons d'entamer les discussions avec le Fonds Monétaire International (FMI), avant la fin du troisième trimestre 2011, un nouveau programme économique et financier à moyen terme, qui peut être appuyé par la Facilité Elargie de Crédit, en vue de poursuivre les réformes en cours, en prenant en compte l'incidence de la crise post-électorale.

PIECE JOINTE I**MÉMORANDUM DE POLITIQUES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES**

Le 23 Juin 2011

I. INTRODUCTION

1. **Après un long cheminement, la Côte d'Ivoire est parvenue à organiser des élections présidentielles démocratiques et transparentes.** La mobilisation des populations, des acteurs politiques ivoiriens et de la communauté internationale, dans le cadre de l'Accord Politique de Ouagadougou, a permis au processus de sortie de crise d'enregistrer des avancées significatives, à travers notamment l'organisation et le bon déroulement du premier tour de l'élection présidentielle, dans un environnement apaisé, le 31 octobre 2010.

2. **Toutefois, la proclamation des résultats du second tour de l'élection présidentielle du 28 novembre 2010, a plongé le pays dans une grave crise post-électorale à partir de décembre 2010.** Cette crise a duré environ 6 mois et a eu des conséquences sur la situation politique, économique et sociale du pays. La crise a engendré le déplacement d'un million d'ivoiriens de leurs domiciles, dont plus de 100 000 se sont réfugiés en dehors du pays ; la fermeture des banques pendant deux mois avec des conséquences néfastes à la fois sur les entreprises et les ménages ; la mise en place de sanctions économiques de l'Union Européenne, notamment un embargo sur les deux ports du pays ; la destruction et le pillage de bureaux, commerces, résidences, et usines ; et des combats à l'arme lourde dans la capitale économique. Les conséquences perdurent, à travers la persistance de l'insécurité, malgré une amélioration perceptible depuis début mai à Abidjan et l'amplification du racket et la fermeture de milliers de petites et moyennes entreprises. Les opérateurs économiques s'attèlent à la réparation de l'outil de production et la reconstitution des stocks perdus. Les premières estimations partielles faites par le secteur privé des dégâts économiques avoisinent 2 000 milliards de FCFA, soit 20 pour cent du PIB.

3. **Le Gouvernement du Président Ouattara est déterminé à consolider la paix et à redynamiser l'économie ivoirienne.** La fin de la crise post-électorale s'est matérialisée par la prestation de serment du Président de la République le 6 mai 2011, son investiture le 21 mai et la formation d'un Gouvernement complet le 1^{er} juin 2011. Les priorités du Gouvernement visent à (i) restaurer la sécurité sur toute l'étendue du territoire national et lutter contre le racket ainsi que les tracasseries routières, (ii) assurer le bon fonctionnement des administrations, (iii) apporter une réponse immédiate à la demande sociale dans le cadre de la lutte contre la précarité et consolider la paix, (iv) réhabiliter les infrastructures socioéconomiques, (v) créer les conditions de la reprise économique notamment par l'amélioration du climat des affaires et le renforcement de la bonne gouvernance. Les mesures et actions inscrites dans le présent mémorandum visent à reconstituer le tissu économique pour l'atteinte de ces objectifs.

II. ÉVOLUTION RECENTE DE L'ÉCONOMIE NATIONALE ET MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME 2010

A. Evolution récente de l'économie nationale

4. **Le programme économique et financier soutenu par la Facilité Élargie de Crédit (ex-FRPC) conclu le 27 mars 2009, sur la période 2009–2011 a été fortement perturbé dans sa mise en œuvre par la crise post-électorale.** Ce programme vise à assurer la stabilité du cadre macroéconomique, à créer les conditions d'une croissance soutenue et à lutter efficacement contre la pauvreté. Les différentes missions d'évaluation, effectuées jusqu'en septembre 2010, ont conclu à une exécution globalement satisfaisante de ce programme. La poursuite des objectifs de politiques économiques et financières dans le cadre de ce programme a notamment permis d'obtenir un taux de croissance de 3,8 pour cent en 2009 et d'améliorer les soldes budgétaires.

5. **L'activité économique en 2010 a été contrariée par plusieurs chocs, notamment la crise énergétique enregistrée en début d'année, la baisse de la production de pétrole brut, les tensions électorales et la crise post-électorale.** Cette dernière a fait perdre, pour le seul mois de décembre, 0,4 point de pourcentage du PIB en 2010. Les principaux indicateurs macroéconomiques en 2010 se présentent comme suit :

- Le PIB s'est accru de 2,4 pour cent tiré principalement par les secteurs secondaire (BTP, industrie agroalimentaire et bois) et tertiaire (télécommunication et commerce). Le secteur primaire stagne sous l'effet contrasté de l'évolution de ses composantes majeures (cacao : -0,2 pour cent, pétrole brut : -21,5 pour cent et agriculture vivrière : +3,3 pour cent). L'impact du délestage observé au premier trimestre 2010 sur l'activité économique a été contenu au deuxième trimestre, grâce aux mesures prises par le Gouvernement telles que la location d'une centrale thermique (AGGREKO) et l'importation d'électricité du Ghana.
- L'inflation en moyenne annuelle est ressortie à 1,8 pour cent en 2010 contre 1,0 pour cent en 2009, du fait des difficultés d'approvisionnement des marchés à la suite des troubles post-électorales. Ce niveau reste tout de même en dessous de la norme communautaire de 3 pour cent. Les prix ont flambé en fin d'année et l'IHPC est ressorti à fin décembre 2010 à 5,1 pour cent par rapport à décembre 2009, poussé par l'alimentation (+14,8 pour cent). Hors alimentation, le niveau de l'inflation s'établit à 1,8 pour cent en glissement annuel. Depuis mai 2010, dans le souci d'améliorer l'IHPC, sa base de calcul a été élargie et l'année de référence est passée de 1996 à 2008.
- La balance extérieure courante enregistrerait un excédent de 4,6 pour cent du PIB, après une réalisation de 7,4 pour cent en 2009, en liaison principalement avec une contraction de l'excédent commercial. La baisse des quantités exportées de cacao et de pétrole a été atténuée par la bonne tenue des cours.

- La masse monétaire enregistre une hausse de 18,2 pour cent, en relation avec l'augmentation des avoirs extérieurs nets (+20,6 pour cent) et du crédit intérieur (+13,2 pour cent). L'évolution des avoirs extérieurs nets s'explique par la bonne tenue du commerce extérieur et par la mobilisation des ressources extérieures. Quant au crédit intérieur, sa progression est en rapport avec les crédits à l'économie (+8,7 pour cent) et la dégradation de la position nette du Gouvernement (PNG : +26,7 pour cent) en raison de l'émission de titres publics et des concours du FMI.

B. Politique budgétaire et exécution du Programme économique et financier 2010

6. **D'une manière générale, l'exécution du budget à fin 2010, n'a pas été conforme au programme, en raison de la perturbation de l'activité économique.** Les recettes budgétaires (fiscales et non fiscales) ont enregistré une moins value de 70,4 milliards de FCFA (0,6 pour cent du PIB). Les dépenses ont été dans l'ensemble contenues dans la limite des dotations prévues, notamment la masse salariale. La mise en œuvre du DSRP s'est poursuivie à travers l'exécution et le suivi des dépenses pro-pauvres. Ainsi, pour un objectif de 924,4 milliards de FCFA (8,1 pour cent du PIB), les dépenses « pro-pauvres » sont ressorties à 885,2 milliards de FCFA (7,8 pour cent du PIB) (Tableau 1). Il résulte donc de la gestion 2010, un solde budgétaire (hors dons pour apurement des arriérés) de -2,3 pour cent du PIB contre un objectif de -2 pour cent du PIB. Les tensions de trésorerie ont conduit l'Etat à recourir au marché monétaire et financier sous-régional pour un concours net de 456,3 milliards de FCFA.

7. **Le Gouvernement a accumulé de nouveaux arriérés intérieurs et extérieurs.** Les opérations de financement ont été marquées par une accumulation d'arriérés intérieurs sur l'exercice 2010 de 31,1 milliards de FCFA vers la fin d'année, bien qu'avant l'éclatement de la crise post-électorale, le stock d'arriérés sur les exercices antérieurs ait été réduit de 157,9 milliards de FCFA. De nouveaux arriérés extérieurs de 19,7 milliards de FCFA ont été accumulés. Ce chiffre n'intègre pas les arriérés envers les créanciers privés hors Club de Londres, dont la restructuration de la dette est en discussion.

8. **Le Gouvernement a fait des progrès dans la restructuration de la dette privée extérieure.** La restructuration des titres détenus par les créanciers privés (Club de Londres) a connu un succès matérialisé par une annulation partielle et l'échange de 99 pour cent des bons BRADY en de nouveaux titres. En outre, les discussions continuent avec les autres créanciers privés hors Club de Londres.

9. **Le Gouvernement a poursuivi la mise en œuvre des réformes structurelles en 2010 à travers :**

- l'application effective d'une taxe ad valorem d'un taux cumulé de 22 pour cent par rapport au prix CAF sur le cacao, depuis la campagne 2010–2011 ;

- l'opérationnalisation de l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP) ;
- et la poursuite de la mise en œuvre du DSRP, à travers l'exécution des dépenses pro-pauvres et l'élaboration des Cadres de Dépenses à Moyen Terme (CDMT), pour les secteurs sociaux (Santé et Education-Formation).

C. Evolution de la situation économique au premier trimestre 2011

10. L'activité économique s'est fortement rétractée du fait de la crise post-électorale, entraînant globalement un tassement des activités et une flambée des prix.

Au cours de la période sous revue, les facteurs ci-après ont significativement influencé l'évolution des activités économiques. Ils concernent :

- la suspension des exportations de cacao par le Gouvernement ;
- l'embargo de l'Union Européenne sur les deux ports ivoiriens et ses sanctions à l'encontre de certaines entreprises publiques ;
- la fermeture des agences nationales de la BCEAO suivie de leur réquisition le 26 janvier 2011 ;
- la fermeture de la quasi-totalité des banques commerciales à l'exception des banques nationales à la mi-février 2011 ; et
- l'accentuation du conflit armé de fin mars à la mi-avril.

11. Le conflit armé a eu de graves conséquences sur l'administration publique et le tissu économique et social. Les affrontements ont entraîné une nette dégradation de la situation sécuritaire, occasionnant un déplacement massif des populations, tant à l'intérieur que vers les pays limitrophes, notamment, le Ghana et le Libéria. Des pillages quasi systématiques des services de l'Administration Publique, des entreprises et des ménages ont été observés. Dans ce cadre, la Direction Générale des Impôts a perdu près de la moitié de son outil informatique. Des bureaux des Douanes et certains services stratégiques du Trésor ont été pillés et saccagés. Il en résulte un affaiblissement de la capacité opérationnelle des services de recouvrement de l'Etat. De même, l'outil de production s'est détérioré entraînant la mise au chômage technique et le licenciement de nombreux travailleurs. Par ailleurs, la désorganisation des services de la Police et de la Gendarmerie et l'insuffisance de leurs moyens d'intervention ont favorisé l'accentuation de l'insécurité et du phénomène de racket.

12. A fin mars 2011, le profil des indicateurs économiques fait apparaître une contraction d'activités dans les secteurs secondaire et tertiaire. L'évolution enregistrée dans le secteur primaire s'est traduite par la hausse de la production de cacao (+30,0 pour cent) et le repli de celle de pétrole brut (-22,2 pour cent). L'inflation en moyenne s'est établie

à 5,2 pour cent du fait principalement du renchérissement des prix des produits alimentaires (+14,1 pour cent). La réouverture des banques et le réapprovisionnement des marchés en denrées alimentaires devraient contribuer à la décélération de l'inflation à partir de mai 2011.

13. **En vue d'honorer les échéances des titres publics, le Gouvernement, en collaboration avec la BCEAO et certains acteurs du marché, a émis de nouveaux bons en remplacement des anciens bons échus entre décembre 2010 et mai 2011.** Cette mesure a permis d'éviter des conséquences néfastes sur le système bancaire de l'UMOA, principal marché des titres émis par le Trésor ivoirien.

III. POLITIQUES POUR 2011 SOUS LA FACILITE DE CREDIT RAPIDE (FCR)

14. **Le Gouvernement entend créer les conditions d'une reprise économique en 2011 à travers un programme d'urgence.** Ce programme vise la stabilisation du cadre macroéconomique, le renforcement de la sécurité, l'amélioration de la situation humanitaire, la réhabilitation des infrastructures, le soutien au secteur privé et le rééquipement des services. Le programme de relance économique inclut également une composante investissement ciblée matérialisée par le Programme Présidentiel d'Urgence (PPU). Le PPU porte sur les secteurs prioritaires que sont l'eau potable, la santé, l'éducation, l'électricité et la salubrité urbaine, confirmant ainsi l'orientation dudit programme vers la satisfaction essentielle des populations. Le FCR fera place à un programme économique et financier de moyen terme avant fin 2011.

15. **L'élaboration du cadrage macroéconomique est difficile en 2011 en raison des incertitudes considérables sur la consistance des données et le rythme de la relance.** Après une forte dégradation des activités économiques de janvier à avril 2011, l'évolution du PIB réel est projetée à -6,3 pour cent. Le taux d'inflation devrait avoisiner 3 pour cent à fin 2011, en liaison avec l'arrivée cyclique de produits vivriers sur les marchés au cours du second semestre. La crise post-électorale a eu plus d'impact sur les petites et moyennes entreprises et l'incertitude sur les projections est plus élevée que par le passé. L'information économique sur le premier trimestre de 2011, y compris les opérations financières du Gouvernement, est parcellaire et n'est pas encore disponible pour le secteur bancaire.

A. Principaux objectifs du Budget de 2011

16. **Le budget 2011 s'appuie sur les hypothèses de reprise progressive de l'activité économique dans un environnement de sortie de crise post-électorale.** Le projet de budget est bâti sur la période du 26 avril (date de réouverture de l'Agence Principale de la BCEAO à Abidjan) à fin décembre 2011. Les opérations financières de l'Etat exécutées avant cette période en 2011 sont en cours de validation avant leur prise en compte éventuelle dans le cadre d'un collectif budgétaire. Les objectifs du budget 2011, en termes de recettes budgétaires, sont en baisse par rapport aux réalisations des années antérieures en liaison avec l'impact de la crise sur l'économie. Quant aux dépenses, elles sont en forte hausse et ciblent des actions prioritaires du Gouvernement, notamment la prise en charge des impacts

humanitaires et sociaux de la crise, l'amélioration de l'environnement sécuritaire, le soutien au secteur privé, ainsi que les charges incompressibles (service de la dette publique, dépenses de personnel). Le déficit budgétaire global (hors dons pour apurement des arriérés) devrait s'établir à 8,5 pour cent du PIB de la période.

17. **La politique budgétaire devrait être marquée au plan des recettes par un juste équilibre entre un soutien temporaire au secteur privé et le retour à une fiscalité normale.** Plusieurs contribuables auront des difficultés à faire face à leurs obligations fiscales. La baisse des recettes budgétaires s'explique, au niveau des Douanes par les efforts fiscaux consentis par le Gouvernement sur les prix des produits pétroliers à la pompe et par le recul des recettes sur les marchandises générales, en liaison avec les effets de la crise. S'agissant des Impôts, la contraction de l'activité économique devrait se traduire par une baisse des recettes de TVA de 39,4 pour cent. Le Gouvernement a décidé de la suspension du paiement de la vignette et de la patente transport au titre de l'année 2011 et d'un abattement de 50 pour cent sur la patente commerce de 2011.

18. **Les priorités du Gouvernement sont orientées vers l'accompagnement de la normalisation en mettant l'accent sur les volets humanitaire et sécuritaire ainsi que la consolidation de la paix.** A cet effet, le budget 2011 prévoit une hausse des dépenses de 22,0 pour cent du PIB en 2010 à 26,4 pour cent du PIB sur les trois derniers trimestres de 2011. Cette hausse s'explique par :

- la gratuité des soins dans les hôpitaux et centres de santé publics jusqu'à fin mai ;
- la provision de 50 milliards de FCFA pour soutenir la reprise de l'activité économique ;
- le niveau des dépenses d'investissement sur ressources propres d'un montant de 217,8 milliards de FCFA, soit 2,6 pour cent du PIB consacrées aux activités du PPU (0,5 pour cent du PIB), aux grands travaux d'investissement de l'État, qui seront contenues dans l'enveloppe de 40 milliards de FCFA, et à la réhabilitation des services administratifs, des secteurs sociaux et des infrastructures de base ;
- les dépenses liées à la sortie de crise qui s'élèveront à 85 milliards de FCFA, soit 1,0 pour cent du PIB et concernent (i) le Programme national de réinsertion et de réhabilitation communautaire, (ii) la formation de la nouvelle armée, (iii) le service civique, (iv) les élections législatives, et (v) le redéploiement de l'administration sur toute l'étendue du territoire ;
- la subvention au secteur électricité qui devrait avoisiner 87 milliards de FCFA, soit 1,1 pour cent du PIB de la période ;
- les autres subventions prenant en compte les bourses, les kits scolaires et les EPN qui s'élèvent à 97,4 milliards de FCFA en raison du reclassement de 41,7 milliards

de FCFA en subvention et transfert de l'ensemble des EPN initialement classé en dépense du budget de l'Etat, pour être en harmonie avec les dispositions de l'UEMOA ;

- La masse salariale correspondant à 10 mois de traitement (mars à décembre 2011) qui sera contenue à 727,4 milliards de FCFA 8,8 pour cent du PIB en tenant compte des impératifs de recrutement au niveau des secteurs sociaux dans la mise en œuvre du DSRP et des exigences du redéploiement de l'Administration ;

Un accent particulier sera mis sur la poursuite des dépenses de lutte contre la pauvreté avec une dotation de 840,1 milliards de FCFA, soit 10,2 pour cent du PIB. Par ailleurs, les dépenses seront maîtrisées à travers une régulation dynamique tenant compte de la disponibilité des ressources.

Encadré 1 : Mesures budgétaires structurelles 2011

- *Rééquipement des services des régies financières (DGI, DGD, DGTCP).*
- *Finalisation du logiciel informatique sur le suivi des exonérations et le calcul des coûts fiscaux (DGI).*
- *Opérationnalisation d'une base de données des valeurs au second semestre (DGD).*
- *Mise en service du module informatique de gestion des exonérations conformément aux recommandations du Séminaire de Grand-Bassam (DGD).*
- *Mise en exploitation du module de gestion des avances et du module de gestion des actes modificatifs (DGBF)*

19. **La stratégie de gestion du service de la dette reflète les contraintes budgétaires en 2011.** Le service de la dette intérieure sera normalisé et l'accès au marché régional sera renouvelé courant juin 2011, avec la mise en place des conditions administratives requises par le Trésor public et la BCEAO. Le Gouvernement fera un effort de réduction des arriérés intérieurs dans la mesure des ressources disponibles. Pour la dette extérieure, il a l'intention de normaliser ses relations financières avec ses créanciers extérieurs. Le Gouvernement a apuré les arriérés en mai et a repris le paiement du service de la dette envers la Banque Mondiale et la BAD. Il est en discussion avec la BEI pour l'apurement des arriérés vis à vis de ce partenaire qui sont faibles. Il s'attèlera à discuter avec ses autres créanciers extérieurs d'un programme d'apurement des arriérés à fin 2010 et des échéances de l'année 2011. Concernant le Club de Paris, les négociations devraient être engagées pour un nouveau traitement vers la fin de l'année en appui au prochain programme économique à moyen terme.

B. Réformes Structurelles

20. **Le Gouvernement entend poursuivre la mise en œuvre progressive des réformes déjà engagées, en vue de rétablir les conditions d'une croissance durable.** Le

Gouvernement procédera à la revue de l'ensemble des réformes initiées dans le cadre du Programme Économique et Financier qui était appuyé par la FEC, avant septembre 2011, en vue de faire l'état des lieux après la crise et de dégager les perspectives. Toutefois, certaines actions précises seront mises en œuvre telles que l'organisation au mois de juin d'un séminaire sur les difficultés du secteur électricité, la reprise du recensement des fonctionnaires et agents de l'État, l'ajustement du DSRP en 2011 et le lancement de l'étude sur la structure des prix des produits pétroliers, en vue de l'adoption d'une nouvelle structure.

21. **Le secteur financier est affaibli par la crise post-électorale, mais continue de jouer un rôle crucial dans le financement des activités économiques.** En vue de faire l'état des lieux des pertes économiques qui pèsent sur la santé financière du secteur bancaire, une évaluation de la situation prudentielle de chaque banque sera faite dès que possible par la Commission Bancaire. L'Etat veillera à ce que les mesures nécessaires soient prises pour assurer le bon fonctionnement du secteur à travers le respect des normes prudentielles et le financement adéquat de l'économie par les banques.

IV. FINANCEMENT

22. **Le Gouvernement entend affecter une partie des financements d'urgence attendus au redémarrage de l'administration publique en attendant la reprise du recouvrement normal des recettes.** Il a emprunté un crédit non-concessionnel auprès de l'Agence Française de Développement de 350 millions d'euros, dont 200 millions d'euros ont été décaissés à fin avril pour payer les salaires d'avril et les arriérés à fin mars. Le montant restant pourrait être décaissé en juin 2011. Il a également mobilisé 55 milliards de FCFA en mai au titre des crédits relais de court-terme sous forme de préfinancement bancaire adossé au DUS sur le stock de cacao constitué à fin mars 2011. Il a, en outre, bénéficié d'un décaissement de dons de la BAD de FCFA de 72,5 milliards début juin.

23. **Les besoins de financement du programme de normalisation et de relance économique restent considérables.** Le Gouvernement entend bénéficier d'un appui d'urgence du FMI et d'un appui budgétaire de la Banque Mondiale au troisième trimestre 2011. En outre, des projets financés par des partenaires au développement devraient redémarrer dès que possible. Dans l'attente du retraitement de la dette due au Club de Paris, aux créanciers privés détenteurs des « eurobonds » et aux autres créanciers privés, l'Etat devrait accumuler de nouveaux arriérés extérieurs.

24. **Le Gouvernement a l'intention de couvrir les besoins résiduels principalement par des emprunts intérieurs et régionaux.** Compte tenu de la nécessité d'allonger les délais de remboursements, le Gouvernement prévoit d'améliorer la structure de maturité de sa dette libellée en FCFA. Il favorisera en outre, la création à terme, d'un marché primaire d'émission avec des Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVTs) et facilitera le développement d'un marché secondaire entre les opérateurs économiques. Il a l'intention de rationaliser la gestion de la dette intérieure et d'émettre des obligations du Trésor et des emprunts obligataires, instruments à plus long terme, pour assurer la disponibilité des ressources pour le financement des investissements.

V. STATISTIQUES, RENFORCEMENT DES CAPACITES, ET SUIVI DU PROGRAMME

25. **Le Gouvernement s’engage à continuer les efforts d’amélioration du système statistique, en vue de produire régulièrement les données économiques et financières de qualité.** Dans ce cadre, il procédera à l’actualisation du projet de Schéma Directeur de la Statistique, en prenant en compte les évolutions conjoncturelles et les nouvelles orientations arrêtées.

26. **La Côte d’Ivoire poursuivra le renforcement des capacités de l’Administration, notamment dans les domaines affectés par la crise.** Le Gouvernement continuera de bénéficier d’une assistance de la part du FMI et d’autres partenaires au développement pour (i) renforcer les administrations des impôts et douanes, (ii) améliorer la formation des services dans la production des données nécessaires à la confection du TOFE, (iii) aider à mettre en œuvre le plan de réforme des finances publiques, (iv) améliorer les comptes nationaux, en vue de construire une matrice de comptabilité sociale, (v) renforcer la gestion de la dette publique extérieure ainsi qu’intérieure, et (vi) formuler une stratégie du secteur financier.

27. **Les politiques mai-décembre 2011 feront l’objet de suivi par le Conseil d’Administration du FMI sur la base d’indicateurs de suivi.** Ces indicateurs sont définis dans le Protocole d’Accord Technique (PAT) ci-joint.

- Le Gouvernement s’engage à s’abstenir d’accumuler de nouveaux arriérés intérieurs et de toute forme d’avance sur les recettes, en dehors du préfinancement bancaire adossé aux stocks de cacao en attente de liquidation des droits, effectué en mai-juin 2011, et de contracter des emprunts extérieurs non concessionnels, autres que ceux spécifiés dans le PAT.
- Pour tout nouveau financement intérieur, il s’engage à émettre des titres publics par adjudication à travers la BCEAO ou par toute autre forme d’appel d’offres compétitif sur le marché financier local et sur celui de l’UEMOA et à se concerter avec les services du FMI.
- Il s’engage également à ne pas introduire ou intensifier des restrictions sur les paiements et transferts afférents aux transactions internationales courantes, introduire des pratiques de taux d’échanges multiples, conclure tous les accords bilatéraux de paiement qui ne seraient pas conformes à l’article VIII des statuts du FMI, imposer ou intensifier toutes restrictions aux importations aux fins d’équilibrer la balance des paiements.
- En outre, les Autorités, en consultations avec le FMI, s’engagent à adopter toutes nouvelles mesures financières ou structurelles, qui pourraient s’avérer nécessaires pour la réussite de leurs politiques.

Tableau 1. Repères indicatifs FCR en 2011
(en milliards de francs CFA)

	2010	2011 1/						
		Mars	Juin	Sept.		Déc.		
	Réal.	Réal.	Critère indicatif	Critère indicatif	Critère indicatif	Critère indicatif		
Indicateurs de suivi								
Plancher sur les recettes totales	2176.2	n.d.	407.8	...	912.5	...	1454.4	...
Plafond sur la masse salariale	800.4	n.d.	282.1	...	505.8	...	727.4	...
Plancher pour les dépenses "pro-pauvres"	885.2	n.d.	188.7	...	477.3	...	840.1	...
Solde budgétaire de base 2/	-25.9	n.d.	-134.1	...	-382.5	...	-618.0	...
Solde budgétaire y /c dons)	-261.2	n.d.	-166.7	...	-439.2	...	-702.9	...
Plafond sur le financement intérieur net	224.1	n.d.	-144.1	...	50.7	...	280.3	...
Plafond sur les nouveaux emprunts non concessionnels 3/ 4/	0	n.d.	0.0	...	0.0	...	0.0	...
Plafond sur l'accumulation de nouveaux arriérés intérieurs 3/	0	n.d.	0	...	0	...	0	...
Pour mémoire								
Changement de la position nette du gouvernement	118.4	n.d.	-77.3	...	-39.6	...	73.6	...

1/ Changement cumulé depuis le 26 avril 2011, sauf indication contraire. Voir Protocole d 'Accord Technique (PAT) pour définitions détaillées.

2/ Solde de base = Recettes fiscales et non fiscales +(Dons - Dons projet – Dons appui budgétaire BM – Don appui budgétaire BAD) - (Dépenses totales - Remise de dette sur intérêts - dépenses financées sur ressources extérieures - Déchets toxiques).

3/ Indicateur continu.

4/ Hors convention de prêt(appui budgétaire €350 millions) de l'Agence Française de Développement - AFD.

PIECE JOINTE II
PROTOCOLE D'ACCORD TECHNIQUE
ACCORD SOUS LA FACILITÉ DE CRÉDIT RAPIDE 2011

1. Le présent Protocole d'accord technique définit les critères d'évaluation quantitatifs et structurels établis par les autorités ivoiriennes et les services du Fonds Monétaire International (FMI) pour assurer le suivi du programme appuyé par la Facilité de Crédit Rapide du FMI (FCR). Il fixe également la périodicité et les délais de transmission aux services du FMI des données permettant le suivi du programme. Sauf indication contraire, l'État est défini comme l'Administration Centrale de la Côte d'Ivoire, y compris la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) et la Caisse Générale de Retraite des Agents de l'État (CGRAE), et les activités du Trésor pour les sociétés publiques en liquidation ; cette définition n'inclut pas les collectivités locales, la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) ou toute autre entité publique ayant une personnalité juridique autonome.

I. INDICATEURS D'ÉVALUATION QUANTITATIFS

2. Dans le cadre de suivi du programme, des repères indicatifs sont fixés pour le 30 juin 2011, 30 septembre 2011 et le 31 décembre 2011. Les repères indicatifs comprennent: (a) un plancher pour les recettes budgétaires de l'État ; (b) un plafond pour la masse salariale de l'État ; (c) un plancher pour les dépenses « pro-pauvres » ; (d) un plancher pour le solde budgétaire de base ; (e) un plancher pour le solde budgétaire global (y compris dons); (f) un plafond pour le financement intérieur net (y compris l'émission de titres sur le marché financier de l'UEMOA) ; (g) un plafond zéro pour les nouveaux emprunts extérieurs à des conditions non concessionnelles ; (h) un plafond zéro pour l'accumulation de nouveaux arriérés intérieurs.

3. Les repères indicatifs sont calculés en variation cumulée à partir du 26 avril 2011 (tableau 1 du Mémoire de Politiques Économiques et Financières-MPEF).

A. Recettes budgétaires de l'État

4. Le total des recettes défini comme la somme des recettes perçues par la Direction Générale des Impôts (DGI), la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP) et la Direction Générale des Douanes (DGD), la CNPS et la CGRAE et des autres recettes non fiscales définies dans le tableau des opérations financières de l'État (TOFE).

5. La prévision des recettes pétrolières en 2011 est fondée sur : un prix moyen de 107,2 \$ EU par baril de pétrole brut; un volume de 12,4 millions de barils ; et un taux de change moyen de 479,2 FCFA par \$ EU.

B. Masse salariale de l'État

6. La masse salariale de l'État correspond à l'ensemble des dépenses (base ordonnancements) pour la paie, les primes et indemnités versées aux agents de l'État, aux militaires (hors « primes de front ») et au personnel de justice et de maintien de l'ordre, et comprend les dépenses liées aux contrats spéciaux et autres emplois publics temporaires ou permanents.

C. Dépenses pro-pauvres

7. Dépenses pro-pauvres sont définies dans le tableau 1 et sont dérivés de la liste détaillée des « dépenses pro-pauvres » dans le système SIFBUD / SIGFIP.

D. Solde budgétaire de base

8. Le solde budgétaire de base correspond à la différence entre les recettes budgétaires de l'État (hors dons) et les dépenses totales et prêts nets hors dépenses en capital financées sur ressources extérieures et (hors allègement sur intérêts extérieurs) :

$$\{ \text{Recettes (fiscales et non fiscales)} + (\text{Dons} - \text{dons Banque Mondiale} - \text{dons BAD}) \} - \{ \text{Dépenses} + \text{Prêts nets} - \text{Dépenses en capital financées sur ressources extérieures} - \text{Allègement sur intérêts extérieurs} - \text{Dépenses liées aux déchets toxiques} \}.$$

E. Solde budgétaire global (y compris dons)

9. Le solde budgétaire global correspond à la différence entre les recettes budgétaires de l'État (y compris les dons autres que les dons- programme d'appui budgétaire de la Banque Mondiale et de la Banque Africaine de Développement) et les dépenses totales et prêts nets (base ordonnancement) :

$$\{ \text{Recettes (fiscales et non fiscales)} + (\text{Dons} - \text{dons Banque Mondiale} - \text{dons BAD}) \} - \{ \text{Dépenses} + \text{Prêts nets} \}.$$

F. Financement intérieur net

10. Le financement intérieur de l'État est défini comme l'émission de tout instrument en FCFA à des créanciers intérieurs ou sur les marchés financiers de l'UEMOA, d'emprunts auprès de la BCEAO (y compris concours du FMI), ou de tout autre dette contractée auprès de ces créanciers. Le plafond indicatif sur le financement intérieur net s'applique aux montants nets d'emprunt intérieur/UEMOA défini comme le montant brut des emprunts intérieurs/UEMOA moins les remboursements pendant la période sous considération. Ce plafond inclut une marge de 25 milliards de FCFA au-delà du flux net cumulatif projeté pour chaque période.

Financement intérieur net = Financement intérieur - Restes à payer non titrisable - Variation nette des exigibles + Emprunts obligataires Trésor Public extérieurs (UEMOA) + Bons du Trésor extérieurs (UEMOA) + Obligations du Trésor extérieures (UEMOA) + FMI - Ecart de financement.

11. Ce plafond ne s'applique ni aux nouveaux accords de restructuration de dettes intérieures et de titrisation des arriérés intérieurs ni aux nouveaux emprunts-projet de la BOAD ou de la BIDC. Pour tout nouvel emprunt au-delà d'un montant total cumulé de 30 milliards de FCFA durant l'année 2011, l'État s'engage à n'émettre des titres publics que par adjudication à travers la BCEAO ou par toute autre forme d'appel d'offres compétitif sur le marché financier intérieur de l'UEMOA enregistré auprès du Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF), en concertation avec les services du FMI.

G. Nouveaux emprunts extérieurs non concessionnels

12. Les repères indicatifs relatifs aux emprunts extérieurs s'appliquent à la dette extérieure non concessionnelle, quelle qu'en soit l'échéance, contractée ou garantie par l'État⁷. Ils s'appliquent non seulement à la dette telle que définie ci-dessus, mais aussi aux engagements contractés ou garantis pour lesquels aucune somme n'a été perçue. Ces repères indicatifs ne s'appliquent pas :

- aux crédits commerciaux normaux liés à des opérations d'importation et ayant une échéance de moins d'un an ;
- aux accords de rééchelonnement ;
- aux prêts de la BOAD jusqu'à hauteur de l'équivalent de 25 milliards de FCFA et à ceux de la Banque d'Investissement et du Développement de la CEDEAO (BIDC) jusqu'à hauteur de l'équivalent de 20 milliards de FCFA;
- aux tirages sur les ressources du FMI ;
- et aux émissions de titres publics en FCFA (ou de la dette en FCFA contractée ou garantie par l'État) qui sont initialement achetés par (ou contractés avec) des résidents de l'UEMOA.

⁷ La dette extérieure est définie dans les «Guidelines on Performance Criteria with Respect to External Debt in Fund Arrangements », décision du Conseil d'administration du FMI n° 6230-(79/140), modifiée par la décision n° No. 14416-(09/91) du 31 Août 2009.

13. Un prêt est réputé être à des conditions concessionnelles s'il comporte un élément de don d'au moins 35 pour cent, la Valeur Actualisée Nette (VAN) du prêt étant calculée comme la moyenne des taux d'intérêt commerciaux de référence (TICR) de l'OCDE sur les 10 dernières années pour les prêts dont l'échéance est égale ou supérieure à 15 ans. Pour les prêts dont l'échéance est inférieure à 15 ans, la VAN est calculée comme la moyenne des TICR de l'OCDE sur les six mois précédents (15 février–14 août ou 15 août–14 février). Aux deux moyennes, sur 10 ans et sur 6 mois, s'ajoutent les mêmes marges pour des périodes de remboursement différentes (0,75 point si la période de remboursement est inférieure à 15 ans, 1 point si elle est comprise entre 15 et 19 ans, 1,15 points si elle est comprise entre 20 et 29 ans, et 1,25 points si elle est égale ou supérieure à 30 ans).

14. L'État s'engage à ne contracter ou garantir aucun emprunt extérieur non concessionnel dans les conditions définies au paragraphe 13, à l'exception des prêts sous forme de rééchelonnement des échéances. À cette fin, le Gouvernement s'engage à consulter préalablement les services du Fonds sur les termes et la concessionnalité des propositions de tout nouvel accord de prêt.

H. Restes à payer et arriérés de paiement intérieurs

15. Les « restes à payer » (ou « exigibles ») comprennent les arriérés et la dette flottante intérieurs et correspondent aux obligations impayées de l'État. Ils sont définis comme les dépenses engagées, liquidées, et visées par le contrôleur financier (« ordonnancé ») qui ne sont pas encore payées. Ces obligations comprennent les factures exigibles et non réglées aux entreprises publiques et privées, mais elles ne comprennent pas le service de la dette financière intérieure (principal et intérêts). Pour l'objectif du programme, les arriérés de paiement intérieurs sont les « restes à payer » dont le délai de paiement dépasse le délai réglementaire (90 jours). La dette flottante représente les « restes à payer » dont le délai de paiement ne dépasse pas le délai réglementaire (90 jours). Les « restes à payer » sont éclatés par payeur et type ainsi que par ancienneté et durée (<90 jours, 90–365 jours, > 1 année). En règle générale, le stock de la dette flottante n'excédera pas l'équivalent de 3 mois de dépenses de fonctionnement (hors abonnements), de dépenses d'investissement et de sortie de crise financées sur ressources propres.

16. L'État s'engage à ne pas accumuler de nouveaux arriérés de paiement intérieurs de l'exercice courant à partir du 26 avril 2011.

17. Les « dépenses engagées non encore ordonnancées » (DENO) correspondent aux obligations potentielles de l'État et sont définies comme les dépenses engagées et non encore visées par le contrôleur financier (« ordonnancé »). Le stock de DENO fera l'objet d'un suivi continu par la Direction Générale du Budget et des Finances (DGBF) avec un rapportage mensuel dans le cadre du TOFE.

II. POUR MÉMOIRE

A. Créances nettes du système bancaire sur l'État

18. Les créances nettes du système bancaire sur l'État représentent la différence entre les dettes de l'État et ses créances vis-à-vis de la Banque centrale et des banques commerciales. Le champ des créances nettes du système bancaire sur l'État est défini par la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et correspond à celui de la Position Nette du Gouvernement (PNG).

III. SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES ET DONNÉES À COMMUNIQUER

19. Le suivi des critères de réalisation des repères indicatifs fera l'objet d'un rapport d'évaluation trimestriel, qui sera établi par les autorités dans un délai de 45 jours après la fin de chaque trimestre.

20. Le Gouvernement communiquera les informations spécifiées au tableau 2a chaque mois, dans un délai de 45 jours après la fin du mois, sauf indication contraire. Le Gouvernement communiquera les informations spécifiées au tableau 2b chaque trimestre, dans un délai d'un mois après la fin du trimestre.

21. La BCEAO communiquera les données définitives dans un délai maximum de 45 jours. Les informations transmises comprendront la liste complète et détaillée de la situation des engagements et des avoirs du secteur public avec (i) la BCEAO, (ii) la Banque Nationale d'Investissement (BNI) et (iii) le système bancaire (y compris la BNI).

22. Les Autorités s'engagent à consulter les Services du Fonds sur toute proposition de nouvel emprunt extérieur. Les autorités informeront les services du FMI dès la signature de tout nouvel emprunt extérieur contracté ou auquel l'État donnera son aval, ainsi que des conditions de cet emprunt. Les données concernant les nouveaux emprunts extérieurs ainsi que l'encours, l'accumulation et le remboursement des arriérés de paiements extérieurs seront transmises chaque mois dans les six semaines à compter de la fin du mois.

23. Plus généralement, les autorités communiqueront aux services du FMI toutes les informations nécessaires à un suivi effectif de la mise en œuvre des politiques économiques.

Tableau 1 : Dépenses pro-pauvres

Montants en unité	2008	2009	2010	2011
	Réalisation annuelle	Réalisation annuelle	Réalisation annuelle	Projet de budget (Avril à fin décembre)
01 Agriculture et développement rural	26 454 302 655	49 154 594 840	39 121 965 911	41 341 392 073
01.0 Administration générale	9 248 585 425	8 461 994 363	9 207 013 195	6 923 371 635
01.1 Programme de développement et de promotion de l'agriculture	3 409 742 629	10 598 388 355	10 829 091 550	12 586 830 705
01.2 Formation et encadrement	8 341 951 419	8 403 118 129	8 312 154 543	8 321 193 466
01.3 Aménagement hydro-agricole	2 176 746 360	1 482 713 167	3 960 951 794	3 254 738 455
01.4 Autres investissements en milieu rural (FRAR,FIMR)	3 277 276 822	20 208 380 826	6 812 754 829	10 255 257 812
02 Ressources Halieutiques et Production Animale	6 058 178 898	6 728 602 192	5 937 691 184	5 065 373 134
02.0 Administration générale / formation et encadrement	3 718 138 737	3 495 659 644	3 874 185 087	3 206 342 908
02.1 Appui à l'élevage et à la production laitière	1 895 258 831	2 253 788 750	1 832 064 539	1 400 524 007
02.2 Pêche et aquaculture	444 781 330	979 153 798	231 441 558	458 506 219
03 Education	496 906 375 647	533 110 245 537	590 123 425 937	515 822 714 046
03.0 Administration générale	18 666 470 883	19 546 913 653	24 934 909 002	21 954 334 891
03.1 Education préscolaire et enseignement primaire	313 499 606 361	336 651 411 777	366 704 006 620	317 665 500 396
03.2 Alphabétisation	184 985 084	212 214 920	162 987 572	503 496 041
03.3 Secondaire général, technique et professionnel	67 764 756 236	83 030 494 204	83 785 337 054	72 682 368 716
03.4 Enseignement supérieur et recherche scientifique	96 790 557 083	93 669 210 983	114 536 185 689	103 017 014 002
04 Santé	98 336 012 650	118 388 472 292	113 567 605 630	108 680 747 090
04.00 Administration générale santé	45 561 052 199	45 810 698 277	47 745 842 640	48 026 683 889
04.01 Système de santé primaire	23 828 627 730	30 731 332 949	29 960 097 108	28 333 407 949
04.02 Soins de santé préventive (programme élargi de vaccination)	1 200 214 731	1 925 047 777	1 443 081 345	718 805 922
04.03 Programme de lutte contre les pathologies et les endemies	1 106 406 109	1 718 008 832	1 456 575 203	1 301 304 912
04.04 Santé infantile, maternelle et nutrition	287 779 475	830 002 213	440 146 948	530 368 758
04.05 VIH/SIDA	4 334 740 717	10 762 896 732	5 936 289 869	7 657 867 746
04.06 CHU et Institutions médico-spécialisés	22 017 191 689	26 610 485 512	26 585 572 517	22 112 307 914
05 Eau et Assinissement	15 318 944 240	20 424 135 184	19 810 682 760	22 981 194 974
05.1 Accès à l'eau potable et assainissement	4 955 116 050	4 911 783 775	5 997 503 154	9 931 567 628
05.2 Protection de l'environnement et lutte contre la pollution	10 363 828 190	15 512 351 409	13 813 179 606	13 049 627 346
06 Energie	9 586 344 724	16 470 929 577	9 693 763 697	8 843 751 932
06.1 Accès à l'électricité	9 586 344 724	16 470 929 577	9 693 763 697	8 843 751 932
07 Routes et ouvrages d'art	20 348 434 373	39 076 772 471	45 441 929 384	35 032 789 822
07.1 Entretien pistes rurales	45 418 200	501 984 762	2 379 933 673	5 029 219 995
07.2 Constructions d'ouvrages d'art	1 423 434 101	2 986 097 724	2 503 129 161	7 359 059 525
07.3 Autres travaux routiers	18 879 582 072	35 588 689 985	40 558 866 550	22 644 510 302
08 Affaires Sociales	9 155 527 018	13 596 202 105	15 001 880 063	13 964 170 809
08.0 Administration générale	6 357 839 961	8 595 761 383	9 774 582 613	9 074 700 410
08.1 Formations destinées aux femmes	349 710 328	591 413 929	737 610 225	970 402 857
08.2 Orphelinats, pouponnières et centres sociaux	581 100 208	1 468 716 346	2 043 118 385	1 995 572 741
08.3 Formation au personnel d'appui	1 153 214 902	1 733 378 311	1 930 580 175	1 603 494 801
08.4 Prise en charge des indigents, des victimes de guerre et de catastrophes	713 661 619	1 206 932 136	515 988 665	320 000 000
09 Décentralisation (hors éducation, santé et agriculture)	30 065 773 210	35 134 776 450	32 011 622 823	29 463 631 029
09.1 Décentralisation	30 065 773 210	35 134 776 450	32 011 622 823	29 463 631 029
10 Reconstructions et réhabilitations	10 403 867 663	1 372 904 782	2 578 047 234	1 111 144 794
10.1 Reconstruction et réhabilitation	10 403 867 663	1 372 904 782	2 578 047 234	1 111 144 794
11 Autres domaines de lutte contre la pauvreté	4 138 969 179	9 575 568 650	11 892 903 375	57 835 948 501
11.1 Promotion et insertion des jeunes	2 791 637 488	8 420 437 518	8 923 436 477	10 478 516 120
11.2 Appui et suivi DSRP	133 713 938	257 608 093	212 698 857	398 140 917
11.3 Développement du tourisme et de l'artisanat	1 213 617 753	897 523 039	2 756 768 041	1 959 291 464
11.4 Programme Social d'urgence				45 000 000 000
TOTAL	726 772 730 257	843 033 204 080	885 181 517 998	840 142 858 204
dont financement trésor		707 065 008 979	794 600 225 756	
financement extérieur		135 968 195 101	90 581 292 242	

Source: SIGFIP-DGBF

Tableau 2a. Côte d'Ivoire: Informations pour le suivi du programme du Gouvernement

Priorité 1: Données Essentielles 1/	Fréquence	Forme 2/	Service	Indicateurs 3
I. BUDGET				
TOFE et Tableaux de bord	M	FI	DGE/DGB	X
Estimation recettes fiscales				
Récapitulatif recettes non fiscales				
CNPS: cotisations, prestations				
CGRAE: cotisations, prestations				
Dépenses de personnel				
Subventions et transferts, et dépenses sociales ciblées				
Autres dépenses de fonctionnement				
Dépenses en capital par type de financement				
Dépenses liées à la crise, élections, CNPRA, etc.				
Situation d'exécution budgétaire par nature, fonction, administration/nature (montrant chaque étape du processus de dépense)				
Opérations du Trésor - CNCE				
Evolution DENO				
Versions les plus récentes des tableaux quantitatifs pour le secteur de l'énergie comme spécifié en paragraphe 21 du PAT				X
Situation financière secteur électricité CIE (en créance et en trésorerie); stock des impayés (gaz, électricité, TVA)	M	FI	SOGDEPE, DGE	
Suivi de la trésorerie	M	FI	DTCP	X
Plan de trésorerie				
Avances du Trésor et leur régularisation				
Tableau de suivi des "Restes à Payer" (RAP) du Trésor				
Autres Tableaux détaillés sur les RAP (PGT, TPA, TGE, ACDP, etc.)				
II. DETTE / FINANCEMENT				
II.a. Dette extérieure	M	FX	DTCP	X
Encours de la dette extérieure et arriérés (par créancier)				
Situation détaillée de la dette publique (par créancier) (encours, service dû, service payé sur arriérés/échéances, arriérés)				
Tableau de passage des "Encours dette extérieure et arriérés" vers TOFE				
Etat des tirages sur prêts et dons (par créancier)				
Conventions signées au titre de dette extérieure de l'année en cours				
II.b. Dette intérieure	M	FX	DTCP	X
Encours de la dette intérieure et arriérés (par créancier)				
Tableau de suivi de la dette intérieure				
Situation globale de la dette intérieure				
Situation détaillée de la dette intérieure conventionnée				
Tableau de passage de "Situation globale..." / "Tableau de suivi" (cadrage budgétaire) vers TOFE				
Emissions de nouvelle dette / nouveaux titres (par type, créancier original)				
III. Secteur monétaire/financier	M	FI	BCEAO	X
Statistiques monétaires (statismon" de la BCEAO, banques commerciales, PNG)				
Tableaux synthétiques sur les ratios prudentiels des banques				
IV. Secteur réel	M	FI	DGE	
Indice de prix à la consommation, production				
V. Secteur Cacao/Café	M	FX	DGE	
Prélèvements sur café/cacao				
DUS (y compris les anticipations)				
prélèvements parafiscaux (par structure et par fonds: ARCC, BCC, FRC, FDPCC)				
Utilisations des prélèvements (par fonds: FDPCC - investissements FRC - réserve de prudence, fonds d'investissement en milieu rural)				
Soldes des comptes bancaires (par fonds)				
Arrêtés de comptes semestriels (par structure)				
VI. Balance des Paiements	M	FI	BCEAO	
Commerce extérieur par produits (E.M : valeurs, prix, volumes)				

1/ Préparation et transmission mensuelle (M), dans un délai de 45 jours après la fin du mois. Transmission électronique au FMI, siège du FMI à Abidjan.

2/ FI: fichier, transmission électronique au FMI, siège et bureau FMI à Abidjan FX: sur papier, transmission au bureau du FMI à Abidjan (pour être faxé aux services du FMI)

3/ Données sur les indicateurs quantitatifs trimestriels spécifiés au Tableau 1 du MPEF.

Table 2b. Côte d'Ivoire - Informations pour le suivi du programme du Gouvernement (trimestriel)

Priorité II: Données importantes 1/	frequence	Forme 2/	service
I. BUDGET			
Mouvements des effectifs de la masse salariale, éclatement effectifs par catégorie, ministères	T	FX	DGB
Eclatement des dépenses d'abonnement			
Situation d'exécution budgétaire (Sigfip) (détail par titre)			
Notes de synthèse des recettes de la Douane /DGI			
Revenus de pétrole production (BIC, redevances, dividendes) ; revenus PETROCI 2005-06, prévisions actualisées 2007-09	T	FI	DGH
II. DETTE/FINANCEMENT			
Financement	T	FI	DGE/DGB
Nouveau financements: projets, appui budgétaire, programmes (DDR, CNPRA, élections, etc) (par créancier, acquis/engagé et à rechercher)			
Prévisions et réalisation de services de la dette extérieure de l'année en cours (mensuel).			DGB/DTCP
Prévisions trimestrielles pour les années futures (trimestrielles, en début d'année)			
III. Secteur énergie	T	FI	
Projection de la production de pétrole/gaz et valeurs estimées 2007-09 (par champ, swap, partage Etat, Petroci, sociétés)			Comite de suivi
Projection de la capacité de raffinage 2007-09			
Bilans énergétiques pétrole brut (production, importation, exportation), produits raffinés (production, (re)exportation, mise à la			Comite de suivi
Prévision et réalisation de la production, consommation, exportations, revenus, dépenses et taxes (TVA) du secteur électrique			
IV. Secteur réel	T	FX	DGE/INS
Production des principaux produits agricoles			
Production, exportations, prix de l'exportation, prix au producteur, estimation, projection (café/cacao)			
Cadrage macroéconomique révisé et réalisation, projections			
Indicateurs conjoncturels (branches, secteurs); enquêtes INS, BCEAO			
V. Balance des paiements	T	FI	BCEAO
Réalisation et projection 2007-09			

1/Préparation et transmission mensuelle (M), ou trimestrielle (T) dans un délai d'un mois après la fin du trimestre. Transmission

2/ FI: fichier, transmission électronique aux services du FMI et au bureau FMI à Abidjan. FX: sur papier, transmission au bureau du FMI

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

CÔTE D'IVOIRE

**Annulation de l'accord au titre de la Facilité élargie de crédit
et
Demande de décaissement au titre de la Facilité de crédit rapide**

Annexe d'information

Préparé par le Département Afrique
(En collaboration avec d'autres départements)

Le 24 juin 2011

Approuvé par Sean Nolan

Table des matières	Page
I. Relations avec le FMI	2
II. Programme conjoint de travail Banque mondiale-FMI, 2009	8
III. Stratégie des opérations du Groupe de la Banque africaine de développement	10
IV. Questions d'ordre statistique.....	14

Relations avec le FMI

(Au 9 juin 2011)

I. Statut	date d'admission: 11 mars 1963 :		Article VIII
II. Comptes des ressources générales :		<u>millions de DTS</u>	<u>Pourcentage de la quote-part</u>
Quote-part		325,20	100,0
Avoirs du FMI en monnaie nationale (taux de change)		324,36	99,74
Position de réserve au FMI		0,86	0,27
III. Département des DTS :		<u>millions de DTS</u>	<u>Pourcentage de l'allocation</u>
Allocation cumulative nette		310,90	100,00
Avoirs		272,96	87,80
IV. Encours des achats et des prêts :		<u>millions de DTS</u>	<u>Pourcentage de la quote-part</u>
Accords au titre de la FEC		242,60	74,60
V. Derniers accords financiers en date:			

<u>Type</u>	<u>Date de l'accord</u>	<u>Date d'expiration</u>	<u>Montant approuvé (millions de DTS)</u>	<u>Montant tiré (millions de DTS)</u>
FEC ¹	27/3/2009	26/3/2012	373,98	230,89
FEC ¹	29/3/2002	28/3/2005	292,68	58,54
FEC ¹	17/3/1998	16/3/2001	285,84	123,86

¹Anciennement FRPC.

VI. Projections des obligations financières envers le FMI² : (en millions de DTS; projections reposant sur les montants actuels des ressources utilisées et des avoirs en DTS):

	<u>2011</u>	<u>2012</u>	<u>2013</u>	<u>2014</u>	<u>2015</u>
Principal	5,85	5,85		15,93	39,02
Commissions/ intérêts	<u>0,10</u>	<u>0,78</u>	<u>0,78</u>	<u>0,77</u>	<u>0,69</u>
Total	<u>5,96</u>	<u>6,64</u>	<u>0,78</u>	<u>16,70</u>	<u>39,72</u>

VII. Mise en œuvre de l'Initiative PPTE :

	<u>Cadre d'origine</u>	<u>Cadre renforcé</u>	<u>Total</u>
I. Engagement de l'aide au titre de l'Initiative PPTE			
Date d'atteinte du point de décision	Mars 1998	Avril 2009	
Aide promise par l'ensemble des créanciers (millions de \$EU) ³	345,00	3.004,90	
<i>Dont:</i> Aide du FMI (millions de \$EU)	22,50	37,71	
(équivalent en millions de DTS)	16,70	25,21	
Date d'atteinte du point d'achèvement	--	Flottante	
II. Décaissement de l'aide du FMI (millions de DTS)			
Montant décaissé en faveur du pays membre	--	10,09	10,09
Aide transitoire	--	10,09	10,09
Solde au point d'achèvement	--	--	--
Décaissement additionnel des intérêts courus ⁴	--	--	--
Total des décaissements	--	10,09	10,09

² Lorsqu'un pays membre a des obligations financières impayées pendant plus de trois mois, le montant de ces arriérés apparaît dans cette section.

³ L'aide engagée dans le cadre initial est exprimée en valeur actuelle nette (VAN) au point d'achèvement, tandis que l'aide engagée dans le cadre renforcé est exprimée en VAN au point de décision. C'est pourquoi les deux montants ne s'additionnent pas.

⁴ Dans le cadre de l'Initiative PPTE renforcée, un décaissement supplémentaire est effectué au point d'achèvement; il correspond aux intérêts courus sur le montant engagé au point de décision, mais non décaissé pendant la période intérimaire.

VIII. Mise en œuvre de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) : sans objet

Point de décision – point auquel le FMI et la Banque mondiale déterminent si un pays est admissible à une aide au titre de l'Initiative PPTTE et décident du montant de l'aide à engager.

Aide intérimaire – montant décaissé à un pays entre le point de décision et le point d'achèvement, à concurrence de 20 pour cent par an et de 60 pour cent au total de l'aide engagée au point de décision (ou 25 pour cent et 75 pour cent, respectivement, dans des circonstances exceptionnelles).

Point d'achèvement – point auquel un pays reçoit le reliquat de l'aide engagée au point de décision, ainsi qu'un complément au titre des revenus d'intérêts, tel que défini à la note 2 ci-dessus. La date du point d'achèvement dépend de l'application de réformes structurelles clés préalablement convenues (c'est-à-dire point d'achèvement flottant).

IX. Évaluation des sauvegardes :

La Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) est la banque centrale commune aux pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest-africaine (UEMOA) qui inclut la Côte d'Ivoire. L'évaluation des sauvegardes la plus récente de la BCEAO a été achevée le 1^{er} mars 2010. Il ressort de cette évaluation actualisée de 2010 que la BCEAO continue à bien avoir les contrôles en place au niveau opérationnel. Néanmoins, la structure générale de gouvernance doit être renforcée par l'ajout d'un comité d'audit qui veillera à ce que le conseil d'administration exerce bien la surveillance appropriée de la structure de contrôle et notamment des fonctions d'audit et des états financiers. La réforme des institutions de l'UMOA et de la BCEAO réalisée après approbation du rapport sur les sauvegardes prévoyait la création du comité d'audit qui devrait maintenant être opérationnel. Les efforts entrepris pour mettre totalement en œuvre le cadre de communication d'informations reposant sur les normes internationales d'information financière (IFRS) devraient aussi être poursuivis.

X. Régime de change :

La Côte d'Ivoire est membre de l'UEMOA; le système de change, commun à tous les membres de l'Union, est libre de toute restriction aux paiements et aux transferts au titre de transactions internationales courantes. La monnaie commune, le FCFA, est rattaché à l'euro au taux de 1 euro = 655,957 FCFA.

XI. Consultations au titre de l'article IV :

Les consultations avec la Côte d'Ivoire au titre de l'article IV se déroulent selon le cycle habituel de 12 mois. Le Conseil d'administration a achevé les consultations de 2009 en novembre de la même année.

XII. Assistance technique :

A. AFRITAC Ouest :

	Domaine	Sujet
2007	Gestion de la dette publique (janvier 2007)	Mission diagnostique, établissement des besoins
	(août 2007)	Stratégie de la dette à moyen terme et viabilité de la dette
	(septembre 2007)	Gestion de la dette et Initiative PPTE
	Gestion des dépenses publiques (février 2007)	Mission diagnostique, établissement des besoins
	Statistiques de finances publiques (février 2007)	Mission diagnostique, établissement des besoins
	Administration des impôts (août 2007)	Mission diagnostique sur les réformes en cours
	Microcrédit (mai et août 2007) (octobre 2008)	Soutien à la Direction de la microfinance
	Comptes nationaux (août 2007)	Techniques de mesure de certains services dans les comptes nationaux. Revue des déflateurs
	Contrôle et réglementation financières (septembre-octobre 2007)	Proposition de méthodes d'analyse des états financiers Formation du personnel
2008	Gestion des dépenses publiques (février 2008)	Évaluation du système intégré d'information sur l'exécution du budget
	Administration douanière (mars 2008)	Lutte contre la fraude
	Statistiques de finances publiques (mars 2008)	Préparation des métadonnées de SFP
	Comptabilité nationale (avril 2008)	Évaluation du programme de travail de l'office national de la statistique

	Domaine	Sujet
2009	Gestion des dépenses publiques (mars-avril 2009)	Exécution de l'interface budget (SIGFIP) et comptabilité (ASTER)
	Statistiques de finances publiques (mars 2009)	Formation à l'utilisation de la méthodologie SFP
	Administration douanière (février 2009)	Contrôle de la valeur et de l'origine, inspection ex-post et surveillance douanière.
	Comptabilité nationale (avril 2009)	Application d'une nouvelle année de base (2008), amélioration du traitement de certaines données primaires et présentation d'un logiciel permettant d'établir les comptes nationaux
	Administration des impôts (avril 2009)	Établissement de la stratégie en matière de technologies d'information
	Microfinance (mai 2009)	Renforcement du contrôle de la microfinance
	Gestion de la dette (juin 2009)	Appui à la cellule de gestion de la dette
	Administration douanière (septembre 2009)	Diagnostic des pertes de recettes et recommandations pour améliorer le recouvrement
	Administration des impôts (octobre 2009)	Établissement de la stratégie en matière de technologies d'information
	Statistiques des finances publiques (novembre 2009)	Formation sur la nouvelle nomenclature des statistiques de finances publiques
2010	Secteur financier (janvier 2010)	Évaluation et gestion de la dette publique, réformes du secteur financier
	Administration douanière (février 2010)	Analyse et gestion des risques
	Gestion des finances publiques (février 2010)	Établissement du budget à moyen terme
	Administration des impôts (mars 2010)	Établissement de la stratégie en matière de technologies d'information (3/3)
	Comptabilité nationale (avril 2010)	Formation sur la mise en place de la nouvelle année de référence

	Domaine	Sujet
	Administration douanière (mai 2010)	Évaluation, amélioration des procédures de dédouanement, transit, rationalisation des exonérations, renforcement de la lutte contre la fraude, organisation et gestion efficaces des ressources humaines
	Administration des impôts (mai 2010)	Formation professionnelle, mise en œuvre du plan stratégique et renforcement des capacités en matière informatique
	Supervision bancaire (juin 2010)	Préparation de l'atelier du CODESFI (stratégie de réforme du secteur financier)
	Administration douanière (juillet 2010)	Gestion des risques et mise en œuvre des modèles
	Administration des impôts (juillet 2010)	Formation professionnelle, mise en œuvre du plan stratégique et renforcement des capacités en matière informatique
	Gestion des finances publiques (juillet 2010)	Examen des systèmes informatiques de gestion des finances publiques
	Gestion de la dette et supervision bancaire (septembre 2010)	Soutien au lancement de la stratégie de réforme du secteur financier en coordination avec le CODESFI - participation à l'atelier national
	Comptabilité nationale (octobre 2010)	Nouvelle nomenclature des comptes nationaux

XIII. Représentant résident :

Un représentant résident du FMI a été en poste à Abidjan à partir de janvier 2007 après une interruption d'un an et demi. Le représentant résident ainsi que trois membres du personnel local ont été évacués/transférés (de fin décembre 2010 à mi-mai 2011) lors du conflit postélectoral.

Programme conjoint de travail Banque mondiale-FMI, 2011–12
(À mai 2011)

Description	Produit	Calendrier provisoire des missions	Date escomptée de livraison
A. Informations communes sur les programmes de travail			
Programme de travail de la Banque mondiale durant les 12 mois à venir	Opérations		
	DPO—Don pour la reprise et la gouvernance économique IV	Septembre 2011	T3 2011
	Préparation d'une opération de création d'emplois	Juin 2011	T3 2011
	Préparation d'un programme global d'investissement post-crise	Juillet 2011	T4 2011
	Préparation d'une opération de renouvellement des infrastructures économiques	Août/septembre 2011	T2 2012
	Travaux économiques et sectoriels		
	Mémorandum économique-pays sur le commerce et la croissance, y compris diverses filières agricoles	Octobre 2011	Juin 2012
	Évaluation du climat d'investissement, phase 2, zones CNO		T2 2012
	Assistance technique/autres travaux analytiques		
	Enquête diagnostic sur la gouvernance (Institut de la Banque mondiale)		T2 2011
	PEMFAR 2		T3 2012
	Soutien à la mise en œuvre de l'ITIE		En cours
	Surveillance de l'économie et de la pauvreté		En cours
	Analyse d'impact sur la pauvreté et le social des nouvelles structures tarifaires de l'électricité		T3 2011
	Conseils en stratégie de la filière cacao		En cours
Programme de travail du FMI durant les 12 mois à venir	Demande d'accord au titre de la Facilité de crédit rapide	18 mai–1 ^{er} juin 2011	8 juillet 2011, Conseil
	Nouvelle demande d'accord au titre de la Facilité élargie de crédit et consultations au titre de l'Article IV	30 août–14 septembre 2011	Oct/Nov 2011 (RS et Conseil)
	Première revue du programme FEC	Février/mars 2012	Avril/mai 2012
	Point d'achèvement de l'initiative PPTE	Mai/juin 2012	Juillet/août 2012
	Assistance technique		
	Suivi administrations des impôts et douanes	2011–12	2011–12
	Suivi de la gestion des finances publiques PEMFAR	2011–12	2011–12
	Suivi du PESF, notamment de la stratégie du secteur financier, la restructuration des banques et la stratégie de gestion de la dette	2011–12	2011–12

B. Demandes de contributions au programme de travail			
Demande du FMI à la Banque mondiale	Suivi des déclencheurs du point d'achèvement de l'Initiative PPTE		En cours
	Mises à jour périodiques des répercussions budgétaires des réformes de la fonction publique, de la filière café/cacao, du secteur de l'électricité et du secteur financier, ainsi que du schéma directeur des infrastructures		En cours
Demande de la Banque mondiale au FMI	Mises à jour régulières des projections macroéconomiques et budgétaires		En cours
C. Accord sur des produits et missions conjoints			
Produits conjoints durant les 12 mois à venir	AVD des pays à faible revenu	18 mai–1 ^{er} juin 2011	8 juillet 2012
	Point d'achèvement de l'Initiative PPTE	Mai/juin 2012	Juillet/août 2012
	Atelier sur la stratégie de gestion de la dette	T2 ou T3 2011, éventuellement	

**STRATÉGIE ET OPÉRATIONS DU
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT (BAD)
EN CÔTE D'IVOIRE**

Portefeuille du Groupe de la Banque :

Sur un total de 59 opérations approuvées depuis le début de l'intervention de la BAD en Côte d'Ivoire en 1971 jusqu'à ce jour, 40 opérations ont été totalement réalisées et 14 annulées, 3 sont en cours et 2 viennent d'être approuvées. Le total de ces opérations représente un engagement net de 1.258 millions d'UC (946 milliards de FCFA), dont 66,2 pour cent décaissé par le guichet de la BAD, 23,1 pour cent provenant du FAD et 10,7 pour cent du Fonds fiduciaire du Nigéria. Les opérations financées par le Groupe de la Banque africaine de développement l'ont essentiellement été sous forme de prêts et ont été affectées, par ordre d'importance, au développement rural et au secteur agricole (26,2 pour cent), aux infrastructures (20,7 pour cent), aux projets multisectoriels (17 pour cent), au secteur social (16,5 pour cent) et aux secteurs de l'énergie, l'eau et les télécommunications (15,6 pour cent). Les opérations ont été financées essentiellement par les ressources du guichet de la BAD (70 pour cent) qui ont été orientées en majeure partie (94,4 pour cent) vers le secteur public. Il convient de noter que les financements pour le secteur privé visent les secteurs de l'électricité, des télécommunications, des transports et de l'industrie. Outre les financements bilatéraux, la Côte d'Ivoire a bénéficié d'autres ressources du FAD pour financer des études et/ou des projets dans les domaines des infrastructures et de l'agriculture, en vue de renforcer l'intégration sous-régionale en Afrique de l'ouest.

Après la première crise politique et militaire de 2002, la Côte d'Ivoire a été soumise à des sanctions de la part de la BAD entre février 2003 et début mars 2009 pour accumulation d'arriérés, sans que le dialogue ne soit toutefois rompu entre la banque et les autorités ivoiriennes. Une stratégie de réengagement de la BAD a été définie dans la fiche de stratégie pays approuvée en mars 2009 pour la période 2009–10. L'apurement des arriérés grâce à l'appui de la BAD a permis au pays d'atteindre le point de décision de l'Initiative PPTE. La BAD avait déjà accru son appui à la Côte d'Ivoire en février 2008. La dernière revue du portefeuille de la BAD a été réalisée en 2010, près de quatorze ans après celle de 1996. Compte tenu de la longue période d'inactivité du portefeuille (six ans) due à la suspension des décaissements en faveur de ce pays, la Banque a : i) rationalisé le portefeuille en annulant l'encours de huit opérations anciennes et ii) plus récemment début juin 2011, restructuré deux autres opérations (PADER-Moyen-Comoé et PVRH) (70 pour cent du solde de ces deux opérations a été affecté à la nouvelle opération d'appui budgétaire approuvée le 3 juin 2011 par le Conseil d'administration). Le portefeuille va s'améliorer compte tenu des perspectives de reprise de l'activité, notamment le rétablissement des services gouvernementaux grâce à l'appui budgétaire proposé.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu de la situation actuelle du portefeuille de la BAD en Côte d'Ivoire :

Situation du portefeuille au 6 juin 2011, en millions d'UC (1 UC = 1 DTS)

<i>Opérations</i>	Montant (en million d'UC)	<i>Objet/remarques</i>
Projets en cours <i>- Projet d'appui institutionnel multisectoriel à la sortie de crise (PAIMSC)</i> <i>- Appui ciblé au renforcement des capacités</i>	 20 2	<p>Ce don est affecté à : i) la remise en état des infrastructures scolaires et sanitaires, et au ii) renforcement des capacités institutionnelles et de prise en charge des femmes victimes de violence. Le taux de décaissement de ce projet est de 88 pour cent, et le solde non décaissé à ce jour s'élève à 1,5 million d'UC. La BAD a de nouveau accepté de le proroger jusqu'au 31 décembre 2011 pour permettre la poursuite des activités pertinentes en cours.</p> <p>Approuvé en décembre 2009 au titre de la Facilité pour les États fragiles, ce projet, avec un taux de décaissement de 57 pour cent, a pour objectifs de : i) renforcer le cadre de coordination des interventions gouvernementales; ii) accompagner la mise en œuvre du DSRP; iii) améliorer l'efficacité de la gestion des finances publiques ; iv) renforcer la bonne gouvernance.</p>
Projet approuvé mais non signé <i>- Projet de gestion intégrée du bassin du Gourou (assainissement du carrefour de l'Indénié et de la lagune)</i>	23	<p>Le Conseil d'administration du FAD a approuvé le 24 novembre 2010, un don de 23 millions d'UC pour financer ce projet qui n'a pu être signé au cours de la période électorale.</p>
Opération d'appui budgétaire récemment approuvée <i>- Programme d'urgence de restauration des services sociaux et administratifs de base (PURSSAB) et appui ciblé de renforcement des capacités de l'administration</i>	100,5 (95 + 5,5)	<p>Ce programme, approuvé le 3 juin 2011, a pour principal objet de contribuer dans le cadre du budget national à rétablir les services sociaux et administratifs de base, et à assurer la cohésion et la réconciliation de la société ivoirienne, comme cela est stipulé dans la demande du gouvernement. Ce programme vise à répondre aux besoins d'urgence du pays en remettant sur pied les services éducatifs, sanitaires et de protection sociale de base, ainsi que les réseaux d'adduction et d'assainissement d'eau et les services de l'administration publique, et en rétablissant les mécanismes de dialogue, de cohésion et de réconciliation de la société ivoirienne.</p>

<i>Opérations</i>	Montant (en million d'UC)	<i>Objet/remarques</i>
Projets du secteur privé en cours: - <i>Création d'une banque de microcrédit (MicroCred Côte d'Ivoire)</i>	1,85*	Il s'agit d'une prise de participation avec l'AFD de 1.100.000 euros et d'une assistance technique de 750.000 euros. L'objectif est d'apporter des services financiers aux personnes à faible revenu qui n'ont pas accès au système bancaire traditionnel.
Projets du secteur privé à l'étude: - <i>Projet de construction du troisième pont Riviera-Marcory</i>	40**	Des discussions sont en cours en vue de la participation de la BAD au financement du troisième pont d'Abidjan (Riviera-Marcory) pour un montant de 40 millions d'euros.

Source : Banque africaine de développement, fiche descriptive de la Côte d'Ivoire (ADF/BD/WP/2011/48 - Juin 2011)

*En millions d'euros, dont 750,000 euros de liquidités et 1,1 million d'euros de titres. ** En millions d'euros.

Stratégie de réengagement de la BAD en Côte d'Ivoire :

Pour aider la Côte d'Ivoire à répondre à ses besoins considérables, la BAD est déterminée à procéder rapidement à un réengagement opérationnel. Conformément à la Facilité de la BAD pour les États fragiles, **une fiche descriptive définit le cadre de réengagement rapide de la BAD en Côte d'Ivoire** pour la période 2011–2012. **La stratégie proposée, en consultation avec les autorités ivoiriennes, comporte deux volets : i) le rétablissement des infrastructures et des services sociaux de base, ii) l'amélioration de la gouvernance et le renforcement des capacités.** Les longues années d'instabilité politique ainsi que les récents affrontements et pillages ont porté un rude coup aux infrastructures, installations et équipements de la société ivoirienne. D'importants efforts sont nécessaires pour remettre en état de marche les services sociaux de base. Un document complet de stratégie pays est prévu pour la période 2013–2017 pour aider la Côte d'Ivoire dans sa quête d'une croissance forte et solidaire.

Face aux besoins d'urgence, notamment l'accès aux services sociaux et administratifs de base, le rétablissement des services publics et la promotion de la paix et de la cohésion sociales, le document de stratégie pays approuvé pour 2011–2012 propose de préparer les opérations suivantes, par ordre de priorité :

Programme de travail pour 2011–12

<i>Description</i>	<i>Montant (en million d'UC)</i>	<i>Année</i>
- Programme d'appui budgétaire destiné au renforcement des services sociaux	95* <i>(approuvé)</i>	2011
- Appui ciblé pour le renforcement des capacités de l'administration	5,5** <i>(approuvé)</i>	2011
- Projets d'investissements en infrastructures dans les zones tant urbaines que rurales pour soutenir la production et les circuits de commercialisation.	33,6***	2012
Total	134,1	
<i>Étude économique et sectorielle (à financer par le budget administratif ou le fonds fiduciaire)</i>		
Étude à réaliser en collaboration avec le <i>Centre de recherche économique et sociale</i> (CIRES) et les institutions de la filière café/cacao.		2012
Étude sur la réinsertion des ex-combattants et des jeunes à risque suite au conflit, en vue de préparer le prochain document de stratégie pays de la BAD.		2012

QUESTIONS D'ORDRE STATISTIQUE

Au 10 juin 2011

Général : Les données communiquées présentent des lacunes, mais sont dans l'ensemble adéquates aux fins de la surveillance. Il existe des insuffisances dans les domaines des comptes nationaux, de la balance des paiements et des finances publiques, ainsi que dans le rapprochement des données budgétaires et monétaires. En général, la Côte d'Ivoire a fourni au FMI les indicateurs statistiques requis en temps voulu (voir tableau joint).

Comptes nationaux : Les autorités produisent des données exhaustives sur les comptes nationaux depuis 1996 sur la base du *Système de comptabilité nationale 1993*, avec 1996 comme année de référence. L'année de référence étant lointaine, AFRITAC Ouest a fourni une assistance technique pour établir une nouvelle année de référence et mettre à jour les déflateurs implicites.

Statistiques des prix : Tous les pays membres de l'UEMOA ont adopté un indice des prix à la consommation (IPC) harmonisé. Une nouvelle année de référence (2008) a été adoptée en 2010.

Statistiques du marché du travail : Aucune statistique de ce type n'est publiée régulièrement.

Statistiques de finances publiques : Les autorités communiquent des données annuelles sur le budget de l'administration centrale aux fins de leur publication dans l'Annuaire de statistiques des finances publiques. Aucune donnée budgétaire mensuelle ou trimestrielle n'est communiquée pour publication, mais ces données sont mises à la disposition du Département Afrique du FMI, quoique sans les métadonnées. Les autorités se sont engagées à remédier aux insuffisances dans la couverture des unités des administrations publiques et des entreprises publiques, et s'efforcent d'améliorer le rapprochement des données budgétaires et monétaires. En outre, les autorités sollicitent l'aide d'AFRITAC pour améliorer l'établissement des statistiques de finances publiques.

Statistiques monétaires et financières : Les données monétaires pour la Côte d'Ivoire sont établies par l'agence nationale de la BCEAO et publiées officiellement par le siège de la BCEAO. Certaines insuffisances des statistiques monétaires sont communes aux huit pays membres de l'UEMOA; d'autres ont trait au système de financement bancaire et non bancaire des opérations de l'administration centrale et du reste du secteur public en Côte d'Ivoire. Des progrès ont été accomplis récemment dans les délais de communication des données sur les établissements de dépôt et les taux d'intérêt. Après la paralysie du système bancaire lors de la crise postélectorale, la banque centrale et les banques privées ont des difficultés à faire un bilan exhaustif des dommages subis.

Statistiques du secteur extérieur : L'agence nationale de la BCEAO à Abidjan est responsable de production et de la diffusion des statistiques annuelles de la balance des paiements et de la position extérieure globale, tandis que le siège de la BCEAO définit la méthodologie et calcule les réserves de change gérées au nom des pays membres de l'UEMOA. S'agissant du commerce de marchandises, le système informatisé des douanes permet de suivre de manière satisfaisante les données, mais la couverture des services et des transferts (notamment les envois de fonds des travailleurs) est déficiente. Pour ce qui est des comptes financiers, les avoirs extérieurs du secteur non bancaire privé ne sont pas bien traités, tandis que la communication des données sur les flux de capitaux privés, notamment les investissements directs étrangers en Côte d'Ivoire, est insatisfaisante. Il n'y a pas non plus suffisamment d'informations sur les stocks de la dette privée et les flux du service de la dette.

II. Normes et qualité des données

La Côte d'Ivoire participe au système général de diffusion des données (SGDD) depuis mai 2000 et affiche ses métadonnées sur le tableau d'affichage des normes de diffusion des données.

Aucun RONC données n'est disponible.

III. Communication des données au Département des statistiques

La Côte d'Ivoire communique régulièrement des données au Département des statistiques aux fins de leur diffusion dans les publications statistiques du FMI.

II. CÔTE D'IVOIRE : TABLEAU DES PRINCIPAUX INDICATEURS REQUIS POUR LA SURVEILLANCE (Au 15 octobre 2009)

	Date de la dernière observation	Date de réception	Fréquence des données ⁶	Fréquence de la communication ⁶	Fréquence de la publication ⁶
Taux de change	Courant	Courant	M	M	M
Avoirs et passifs de réserve internationaux des autorités monétaires ¹	12/10	05/11	M	M	M
Monnaie centrale/base monétaire	12/10	05/11	M	M	M
Monnaie au sens large	12/10	05/11	M	M	M
Bilan de la banque centrale	12/10	05/11	M	M	M
Bilan consolidé du système bancaire	12/10	05/11	M	M	M
Taux d'intérêt ²	12/10	05/11	I	M	M
Indice des prix à la consommation	03/11	05/11	M	M	M
Recettes, dépenses, soldes et compositions du financement ³ – Administrations publiques ⁴	12/10	05/11	M	M	M
Stocks de la dette contractée et garantie par l'administration centrale ⁵	12/10	05/11	M	M	M
Solde du compte courant extérieur	12/10	05/11	A	A	A
Exportations et importations de biens et de services	12/10	05/11	A	A	A
PIB/PNB	2010	05/11	A	A	A
Dette extérieure brute	04/2011	05/11	M	M	M

¹Inclut les actifs de réserve engagés ou autrement grevés ainsi que les positions dérivées nettes.

²À la fois basés sur le marché et officiellement déterminés, y compris les taux d'escompte, les taux du marché monétaire, les taux sur les bons du trésor, les effets et obligations.

³Financement étranger, bancaire intérieur et non bancaire intérieur.

⁴Les administrations publiques comprennent l'administration centrale (fonds budgétaires, fonds hors budget et fonds de sécurité sociale) et les administrations d'État et locales.

⁵Y compris la composition en monnaies et en échéances.

⁶Quotidien (Q), hebdomadaire (H), mensuel (M), trimestriel (T), annuel (A), irrégulier (I) et non disponible (ND).

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

ET

ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DÉVELOPPEMENT

CÔTE D'IVOIRE

Analyse conjointe FMI//IDA de viabilité de la dette appliquée aux pays à faible revenu¹

Préparée par les services de la Banque mondiale
et du Fonds monétaire international

Approuvée par Roger Nord et Thomas Dorsey (FMI)
et par Jeffrey D. Lewis et Marcelo Giugale (Banque mondiale)

24 juin 2011

La Côte d'Ivoire est surendettée comme le montre l'accumulation des arriérés au titre du service de sa dette extérieure. Sous le scénario de référence de l'analyse de viabilité de la dette extérieure (AVD), les ratios valeur actualisée de la dette/PIB, valeur actualisée de la dette/exportations et valeur actualisée de la dette/recettes publiques devraient, selon les projections, rester supérieurs à leur seuil indicatif respectif durant les années à venir. Sous les scénarios alternatifs d'un allègement intégral au titre des initiatives PPTE et IADM après l'atteinte du point d'achèvement et d'un allègement supplémentaire au-delà de l'allègement PPTE après le point d'achèvement, le niveau d'endettement deviendrait viable et tous les indicateurs s'amélioreraient de façon significative. La prise en compte de la dette intérieure dégrade quelque peu les indicateurs de la dette mais ne modifie pas fondamentalement l'évaluation. Le niveau de départ de la dette étant élevé, le niveau d'endettement du pays reste sensible aux chocs macroéconomiques ce qui souligne combien il importe que la Côte d'Ivoire applique des politiques prudentes en matière de finances publiques et de gestion de la dette.

I. HISTORIQUE

1. **La dernière AVD de la Côte d'Ivoire², soumise au Conseil d'administration en mars 2009 dans le cadre de la demande relative à un accord FEC et du point de décision de l'initiative PPTE avait conclu à un risque élevé de surendettement³.** Comparée aux

¹ L'AVD a été préparée conjointement par les services du FMI et de la Banque mondiale, en collaboration avec les autorités ivoiriennes. L'exercice budgétaire de la Côte d'Ivoire va de janvier à décembre.

² La précédente AVD peut être consultée via ce lien : www.imf.org/external/pubs/cat/longres.cfm?sk=23033.0

³ L'AVD qui figure dans le présent document repose sur le cadre d'analyse normalisé de la dette des pays à faible revenu. Dans le classement EPIN (Évaluation des politiques et institutions nationales) la Côte d'Ivoire se

(continued)

résultats de l'AVD de 2009, la présente analyse constate une détérioration de la dynamique de la dette sur les cinq années à venir en raison de l'inactivation de l'allègement de dette (en l'absence d'un accord avec le FMI) attendue plus tôt des créancier du Club de Paris sur la période avril 2011 et mars 2012. En outre – autre conséquence de la crise politique (décembre 2010–avril 2011) et de son impact économique – de nouveaux arriérés au titre du service de la dette extérieure se sont accumulés depuis décembre 2010. À court terme, cette situation annule totalement, voire plus, l'effet de l'allègement de dette plus élevé que prévu entre 2009 et le premier trimestre 2011 et les conditions favorables de l'échange d'obligations Brady intervenu en avril 2010 (voir encadré 1).

classe parmi les pays à faibles résultats, avec une note moyenne de 2,72 en 2008-10 et l'AVD utilise les paramètres des seuils indicatifs pour les pays de cette catégorie. Voir *Debt Sustainability in Low-Income Countries: Proposal for an Operational Framework and Policy implications* www.imf.org/external/np/pdr/sustain/2004/020304.htm et IDA/SECM2004/0035, 2/3/04; *Debt Sustainability in Low-Income Countries: Further Considerations on an Operational Framework, Policy Implications* www.imf.org/external/np/pdr/sustain/2004/091004.htm et IDA/SECM2004/0629, 9/10/04; *A Review of Some Aspects of the Low-Income Country Debt Sustainability Framework* www.imf.org/external/np/pp/eng/2009/080509a.pdf et *Staff Guidance Note on the Application of the Joint Bank-Fund Debt Sustainability Framework for Low-Income Countries* www.imf.org/external/np/pp/eng/2010/012210.pdf.

Encadré 1 – Ce qui a changé par rapport à l’AVD de 2009

Les principaux écarts constatés entre les hypothèses de la précédente AVD réalisée au passage du point de décision de l’initiative PPTE et la situation présente sont les suivants :

Plus forte accumulation de dette que prévu en 2011 (3,5 pour cent du PIB)⁴ pour couvrir les besoins immédiats de redressement après les lourdes conséquences de la crise post-électorale.

Taux d’escompte ramené de 5 à 4 pour cent. Avec un taux d’escompte plus faible, toutes choses étant égales par ailleurs, cette AVD donnera des chiffres de valeur actualisée de la dette plus élevés que dans la précédente.

Allègement de trésorerie, accordé par le Club de Paris, supérieur à l’hypothèse initiale sur la période avril 2009–mars 2011 mais inférieur pour la période avril 2011–mars 2012. En mai 2009, les créanciers du Club de Paris ont accordé au gouvernement ivoirien, une restructuration de dette aux conditions de Cologne pour les montant arrivant à échéance d’avril 2009 à mars 2012, y compris, à titre exceptionnel, un report des arriérés et montants de dette échus après la date-butoir (1^{er} juillet 1983), de la dette à court terme et un moratoire sur les intérêts. Ceci a pour effet d’abaisser le service de la dette durant la période intérimaire et de l’accroître les années suivantes. Pour la troisième année (avril 2011–mars 2012), l’accord ne prendra pas effet (sans un programme avec le FMI) et le service de la dette échue ne pourra pas faire l’objet d’un allègement.

Conditions plus favorables que prévu de l’échange d’obligations Brady. En avril 2010, un échange d’obligations Brady a été réalisé avec un taux de participation de plus de 99 pour cent. Selon les conditions de cet échange, les détenteurs d’obligations (pour 3 milliards de dollars EU à fin 2009) ont accepté une décote de 20 pour cent et de nouveaux eurobonds pour le reliquat assortis d’une échéance de 23 ans avec un différé de 6 ans. Le profil d’amortissement prévoit une augmentation des paiements sur la durée de remboursement et le relèvement du taux d’intérêt en deux temps, de 2,5 à 5,75 pour cent à fin 2013. La restructuration des obligations Brady a plus que couvert le montant de l’allègement de dette à recevoir au passage du point d’achèvement de l’initiative PPTE.

Nouveaux arriérés au titre du service de la dette extérieure accumulés depuis décembre 2010 du fait de la crise politique (décembre 2010–avril 2011) et de son impact économique. L’État ivoirien a apuré ses arriérés envers la Banque mondiale et la BAD en mai 2011 et s’est mis en rapport avec d’autres créanciers afin de conclure des accords de restructuration des arriérés et de reprise du service de la dette arrivant à échéance.

2. **La dette publique contractée ou garantie par l’État (PPG) a diminué en raison de la restructuration de la dette.** À fin 2008, la dette extérieure publique de la Côte d’Ivoire s’élevait à 13,4 milliards de dollars EU (62 pour cent du PIB) dont 5 milliards de dollars EU en arriérés, mais à fin 2010, elle a été ramenée à 11,6 milliards de dollars EU (51 pour cent du PIB soit un peu plus de 80 pour cent du total de la dette publique) et les arriérés sont tombés à 0,3 milliard. Ce chiffre traduit l’apurement des arriérés lié à l’accord de restructuration de mai 2009 conclu avec le Club de Paris et le succès de l’échange d’obligations Brady intervenu en avril 2010.

⁴ Y compris un prêt de 350 millions d’euros de la France.

Côte d'Ivoire: Structure de la Dette Publique

	Fin-2010 Nominal	
	Million de dollars E.U.	% du PIB
Total	11,584	50.6
Multilatéraux	2,717	11.9
FMI	376	1.6
Banque Mondiale	1,750	7.6
Groupe de la BAD	310	1.4
Autres multilatéraux	282	1.2
Officiels bilatéraux	6,235	27.3
Club de Paris	6,101	26.7
Non Club de Paris	134	0.6
Dette Commerciale	2,632	11.5
Obligations en Euro	2,351	10.3
Autres commerciaux	281	1.2

Sources: Autorites Ivoiriennes, BAD, Banque Mondiale et FMI.

3. **La dette intérieure publique est due à divers créanciers.** À fin 2010, l'encours de la dette intérieure publique s'établissait à 15,8 pour cent du PIB et consistait surtout en titres d'État (11,3 pour cent du PIB) émis sur le marché obligataire régional ou pour régler des arriérés antérieurs.

II. HYPOTHÈSES DU SCÉNARIO DE RÉFÉRENCE

4. **Les hypothèses qui sous-tendent le scénario de référence diffèrent de celles de la précédente AVD. Elles tiennent compte de l'évolution récente et en particulier de la crise post-électorale de la fin 2010 au début 2011 qui a eu de graves répercussions économiques en 2011.** Le scénario de référence suppose la poursuite de la stabilisation politique, d'une gestion macroéconomique saine, de politiques d'endettement prudentes et des progrès des réformes structurelles sur le moyen terme. Elles tablent aussi sur l'accroissement du niveau des nouveaux emprunts destinés au financement d'investissements accrus pour réaliser le potentiel de croissance à long terme de la Côte d'Ivoire. La capacité du pays à mobiliser le volume de ressources extérieures nécessaire serait toutefois renforcée par l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE comme il est indiqué dans les scénarios alternatifs.

- **La croissance devrait reprendre en 2012, comme le prévoit le DSRP ivoirien.** L'activité économique devrait revenir à des niveaux plus normaux en 2012, après un profond ralentissement en 2011 dû aux effets de la crise post-électorale de la fin 2010 au début 2011. Cela suppose le retour de la confiance des investisseurs à mesure que l'économie se redresse après la fin des hostilités, le rétablissement de la loi et de l'ordre public, la normalisation de la vie politique et la réussite des élections parlementaires prévues à la fin 2011. La stagnation économique des 10 dernières années a créé des besoins d'investissements considérables dans l'infrastructure et dans bien d'autres secteurs. Leur satisfaction exige, entre autres choses, l'accès à des

volumes significatifs de financements extérieurs et l'accroissement de l'IDE. Selon les projections, l'investissement public et privé devrait donc reprendre pour épauler la croissance. Le taux de croissance devrait être porté à 9 pour cent en 2012, puis retomber progressivement à 5,2 pour cent en 2016 avant de se stabiliser autour de 5 pour cent sur le long terme⁵. L'hypothèse à long terme dénote le rôle économique stratégique de la Côte d'Ivoire pour l'Afrique de l'ouest, les perspectives de croissance des autres pays de la région et le potentiel de la Côte d'Ivoire proprement dite. La productivité des nouveaux investissements (financés principalement par de nouveaux emprunts) influencera la capacité du pays à rembourser sa dette et à rendre son endettement viable.

- **L'analyse ne prévoit aucun autre allègement de dette et table exclusivement sur des financements extérieurs concessionnels.** À défaut de franchir le point d'achèvement de l'initiative PPTE, la Côte d'Ivoire demeurerait à un risque élevé de surendettement et devrait s'abstenir d'emprunter à des conditions non concessionnelles. Ainsi, les besoins de financement extérieur considérables sont supposés être uniquement financés sur ressources concessionnelles. L'accès à ce type de financement serait cependant difficile si la Côte d'Ivoire n'atteignait pas son point d'achèvement et si les facteurs de vulnérabilité de la dette devaient persister.

III. VIABILITÉ DE LA DETTE EXTÉRIEURE DANS LE SCÉNARIO DE RÉFÉRENCE

5. **Dans le scénario de référence qui ne prévoit pas d'autre allègement de dette, les indicateurs de la dette extérieure de la Côte d'Ivoire restent au-dessus des seuils indicatifs** à moyen terme (Tableau 1a, graphique 1). Le ratio de la VA de la dette contractée ou garantie par l'État (PPG) est estimé à 49,7 pour cent du PIB en 2010 et reste au-dessus u seuil indicatif de 30 pour cent jusqu'en 2015. Comparé à la précédente AVD, ce chiffre reflète la prise en compte de niveaux accrus de nouveaux financements et l'absence de l'allègement de la dette envers le Club de Paris initialement attendu entre avril 2011 et mars 2012. Comme dans la précédente AVD, tous les nouveaux prêts sont supposés concessionnels. La disponibilité de ressources concessionnelles de l'ampleur prévue dans le scénario de référence n'est pas absolument garantie, ce qui souligne l'importance de l'allègement de dette, y compris celui du dispositif PPTE pour créer l'espace nécessaire à de nouveaux financements concessionnels pour que la Côte d'Ivoire puisse atteindre ses objectifs d'investissement et de croissance à moyen terme. Le ratio VA de la dette extérieure contractée ou garantie par l'État/recettes publiques passe sous le seuil indicatif de 200 pour cent en 2014 et le ratio VA de la dette extérieure/exportations passe sous son seuil indicatif à partir de 2012, sous l'effet de l'accroissement du niveau des exportations.

⁵ Ces hypothèses de croissance à moyen terme sont différentes de celles de l'AVD effectuée au point de décision de l'initiative PPTE en mars 2009 (www.imf.org/external/pubs/cat/longres.cfm?sk=23033.0).

Encadré 2 – Hypothèses macroéconomiques pour la période 2011–2031

Croissance du PIB réel : La crise post-électorale de 2010–11 a ramené la croissance du PIB réel à 2,4 pour cent en 2010 et devrait aboutir à une baisse du PIB réel de -6,3 pour cent en 2011. La normalisation de la situation politique devrait redonner confiance aux investisseurs au cours des prochaines années. La croissance devrait atteindre 9 pour cent en 2012 puis, en moyenne 5,6 pour cent sur la période 2013–16 et 5 pour cent sur la période 2017–31, en adéquation avec les projections du DSRP.

Inflation : L'inflation, mesurée par le déflateur du PIB (en dollar EU), devrait se stabiliser autour de 3 pour cent. Ceci est conforme à l'inflation mesurée par l'IPC qui ne devrait pas dépasser 3 pour cent d'après les critères de l'UEMOA.

Finances publiques : À moyen terme, le gouvernement entend dégager un excédent budgétaire primaire de 0,2 pour cent du PIB. Les recettes totales (dons exclus) devraient être portées à 20,8 pour cent du PIB en 2016 et 23,2 pour cent du PIB d'ici 2031. Les dépenses publiques devraient augmenter à 23,6 pour cent du PIB en 2016 et à 25,7 pour cent du PIB en 2031. Les dépenses d'investissement devraient augmenter peu à peu pour passer de 3,1 pour cent en 2010 à 5,8 pour cent du PIB en 2016 et à 7,7 pour cent du PIB en 2031.

Financement extérieur : Par rapport à celle du point de décision, la présente AVD suppose des financements plus élevés pour soutenir le besoin d'investissement accru et le taux de croissance prévu. Dans le scénario de référence, seuls les prêts concessionnels sont envisagés en l'absence de l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE. Les dons devraient se stabiliser à 0,2 pour cent du PIB.

Solde extérieur courant : Le solde extérieur courant (hors transferts officiels) devrait passer d'un excédent de 4,6 pour cent du PIB en 2010 à un déficit de 3,4 pour cent du PIB en 2016. Le déficit atteindrait 6,1 pour cent du PIB en 2031, avec une moyenne de 4,4 pour cent du PIB sur la période 2017–31. Après une contraction en 2010, le volume des exportations devrait encore diminuer en 2011 avant d'augmenter de 5,8 pour cent en moyenne par an par la suite. Le volume des importations devrait augmenter à un rythme annuel de 6,2 pour cent après une chute en 2010 et devrait encore baisser en 2011. La dynamique des importations reflète surtout l'augmentation des niveaux d'investissement.

Le service de la dette arrivant à échéance et les arriérés envers les créanciers commerciaux et les non membres du Club de Paris sont supposés restructurés en 2012 et, pour les créanciers autres que les détenteurs d'eurobonds de la Côte d'Ivoire, à des conditions comparables au rééchelonnement accordé par le Club de Paris. La précédente AVD partait de l'hypothèse de leur remboursement. Le service de la dette envers les créanciers non membres du Club de Paris a été assuré de 2009 à novembre 2010, mais depuis lors, des arriérés se sont accumulés et notamment à partir de décembre 2010, envers les détenteurs d'eurobonds émis par la Côte d'Ivoire. Le gouvernement entend engager des pourparlers en vue de l'apurement des arriérés et de la restructuration de la dette y afférente avec ces créanciers. Le service de la dette envers d'autres créanciers commerciaux pour la période allant de 2009 à mars 2011 (date à laquelle tout l'encours de la dette était en arriérés) n'a pas été réglé pendant que les discussions relatives à la restructuration de la dette se déroulaient. De même, l'allègement de dette consentie par les créanciers membres du Club de Paris attendue entre avril 2011 et mars 2012 ne prendra pas effet.

L'IDE est supposé augmenter progressivement sur la période de projection face aux rigidités structurelles. Selon les projections, les entrées nettes d'IDE devraient passer de 1,6 pour cent du PIB en 2010 à 2,2 pour cent en 2015 puis 3,1 pour cent en 2030.

6. **Les ratios du service de la dette restent inférieurs de leurs seuils indicatifs en raison du niveau élevé des exportations et des recettes.** Toutefois, ils augmentent légèrement par rapport à leurs niveaux actuels à moyen terme avant de se stabiliser à leurs niveaux à long terme. La dynamique des ratios du service de la dette reflète deux facteurs : i) l'important allègement intérimaire dont a bénéficié la Côte d'Ivoire entre 2009 et mars 2011, qui implique que les niveaux actuels du service de la dette augmentent inévitablement au terme du différé d'amortissement de la dette restructurée envers le Club de Paris; ii) l'augmentation du service de la dette lié aux émissions obligataires en échange des obligations Brady au cours des prochaines années.

7. **Les tests de résistance⁶ montrent que les perspectives de la dette extérieure s'accompagnent d'importantes vulnérabilités** (tableau 1b, graphique 1). Les tests donnent des niveaux d'endettement et du service de la dette élevés, comparés au scénario de référence. Ces résultats reflètent, ne serait-ce qu'en partie, le niveau initial élevé de la dette, l'augmentation des nouveaux emprunts prévue dans cette AVD et la baisse de la croissance du PIB, des exportations et des recettes induites par la sensibilité aux chocs. La Côte d'Ivoire est très sensible à une dévaluation ponctuelle de 30 pour cent en 2012; ce choc relèverait les ratios VA de la dette/PIB, VA de la dette/recettes et service de la dette/recettes publiques par rapport au scénario de référence de 10, 43 et 3 pour cent respectivement à la fin de la période de projection. Si la croissance des exportations était inférieure d'un écart-type en 2012–13, le ratio VA de la dette/exportations serait supérieur de 17 pour cent à sa valeur de référence à la fin de la période de projection.

⁶ L'analyse de sensibilité des facteurs de vulnérabilité de la dette extérieure de la Côte d'Ivoire a notamment consisté à établir les variables macroéconomiques à leurs niveaux historiques. Toutefois, compte tenu des distorsions des tendances induites par le conflit armé, l'analyse se fonde sur les moyennes régionales et les écarts-types pour tous les indicateurs pertinents. Outre le scénario historique, l'analyse de sensibilité intègre des tests normalisés pour les nouveaux emprunts publics à des conditions moins favorables, une dépréciation nominale ponctuelle de 30 pour cent du franc CFA en 2011, une réduction des transferts officiels et privés, et une baisse de l'IDE, de la croissance du PIB, du déflateur du PIB et des exportations.

IV. Viabilité de la dette du secteur public

8. **Lorsque l'analyse intègre la dette intérieure publique, les indicateurs d'endettement de la Côte d'Ivoire se dégradent légèrement mais suivent la même évolution que la dette extérieure publique** (Tableau 2a, graphique 2). Dans le scénario de référence, les indicateurs généraux de la dette fléchissent à long terme, du fait de l'amélioration projetée de la situation macroéconomique. Toutefois, le recours accru au financement intérieur pourrait se révéler coûteux. La disponibilité de liquidités sur le marché régional de la dette étant limitée, elle pourrait accroître les taux d'intérêt rapport aux niveaux actuels (6,5 pour cent sur la dette publique).

9. **L'endettement public est sensible aux chocs** (Tableau 2b, graphique 2). Une baisse de la croissance du PIB serait le choc le plus dommageable. Ce résultat tient à la conjonction de la baisse du PIB nominal, de la hausse de l'encours de la dette et du service de la dette.

V. Viabilité de la dette extérieure sous les autres scénarios intégrant un complément d'allègement de dette

A. Hypothèses des autres scénarios

10. **Les services du FMI et de la Banque mondiale ont envisagé deux autres scénarios : le premier, limité au seul allègement au titre des initiatives PPTE et IADM⁷; le second intégrant outre le dispositif PPTE/IADM, des allègements bilatéraux supplémentaires par-delà le dispositif PPTE/IADM⁸.** La Côte d'Ivoire devrait atteindre le point d'achèvement de l'initiative PPTE vers le troisième trimestre 2012 en supposant que le pays conserve de bons antécédents de politique macroéconomique, ait conclu un nouvel accord FEC d'ici la fin 2011 et mette en œuvre dans les délais prévus, la réforme de la filière café-cacao.

11. **Les autres scénarios tablent sur un niveau de nouveaux emprunts identique à celui du scénario de référence mais sur des ressources concessionnelles disponibles à une échelle beaucoup plus réduite.** Dans le scénario de référence, le niveau d'accès à des financements concessionnels est supposé relativement élevé parce que, sans l'allègement de dette escompté au moment où la Côte d'Ivoire atteint le point d'achèvement du dispositif PPTE, elle n'aurait pas la capacité de service de la dette requise pour mobiliser des ressources concessionnelles. Mais dans les autres scénarios, l'allègement de dette au point

⁷ Le passage du point d'achèvement PPTE exige la conclusion d'un nouvel accord FEC, ce qui ouvrirait aussi la voie à une éventuelle nouvelle restructuration du service de la dette envers les créanciers du Club de Paris. Les scénarios supposent une restructuration au 1^{er} janvier 2012 aux mêmes conditions que celles accordées par les membres du Club de Paris en mai 2009.

⁸ Consentis par les créanciers bilatéraux officiels dont l'essentiel des créances est détenu par l'Agence française de développement (AFD). Les allègements projetés reposent sur le traitement accordé dans d'autres cas de passage du point d'achèvement de l'initiative PPTE.

d'achèvement donnerait à la Côte d'Ivoire la marge de manœuvre nécessaire pour mobiliser un surcroît de ressources, y compris aux termes non concessionnelles, pour couvrir ses importants besoins d'investissement. Les autres scénarios prévoient par conséquent un niveau beaucoup plus réduit de prêts concessionnels et un recours croissant à des financements non concessionnels à partir de 2013, assortis d'échéances (6 ans) et de différés (1 an) plus courts et de taux d'intérêt plus élevés. Dans le même temps, la croissance soutenue projetée sur les prochaines années porterait la Côte d'Ivoire dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire; de ce fait, les conditions des prêts de l'IDA se durciraient (ramenant surtout leur échéance de 40 à 20 ans). En effet, l'amélioration attendue de l'endettement après l'allègement de dette au point d'achèvement renforcerait la capacité de la Côte d'Ivoire à mobiliser des ressources suffisantes (y compris non concessionnelles) pour financer ses gros besoins d'investissement et de rendre donc plus certaine, la réalisation du taux de croissance projeté.

B. Effets des autres scénarios sur la viabilité de la dette ivoirienne

12. **La situation de la dette extérieure de la Côte d'Ivoire serait considérablement améliorée si le pays bénéficiait de l'allègement au titre des dispositifs PPTE et IADM (graphique 3).** Les ratios de l'encours de la dette diminueraient immédiatement et seraient maintenus sous leurs seuils critiques, malgré d'importants prêts commerciaux.

L'augmentation des ratios du service de la dette serait plus forte que sous le scénario de référence; ceux-ci dépassent les seuils indicatifs durant quelques années, du fait des conditions de la restructuration de la dette attendue des créanciers du Club de Paris qui augmentent le remboursement des arriérés reportés et les règlements à l'échéance, à la fin de la période de consolidation; ces ratios se stabiliseraient à des niveaux plus élevés à moyen et long terme, tout en restant en-deçà des seuils critiques.

13. **La situation de la dette extérieure de la Côte d'Ivoire s'améliorerait davantage si elle obtenait des allègements bilatéraux, outre le bénéfice du dispositif PPTE.** À moyen terme, tous les ratios de l'encours et du service de la dette seraient fortement abaissés par rapport au seul allègement PPTE et IADM et aucun ratio ne franchirait le seuil y afférent. À long terme, les ratios seraient comparables dans les deux autres scénarios.

VI. Gestion de la dette publique

14. **Les autorités ivoiriennes ont demandé l'appui du FMI et de la Banque mondiale pour élaborer une stratégie de gestion de la dette publique.** Cette stratégie tiendrait compte des budgets à moyen terme établis ou en préparation dans différents secteurs (éducation, santé, agriculture et transports). Elles entendent aussi intégrer l'AVD à leur cadre macroéconomique.

VII. Conclusions

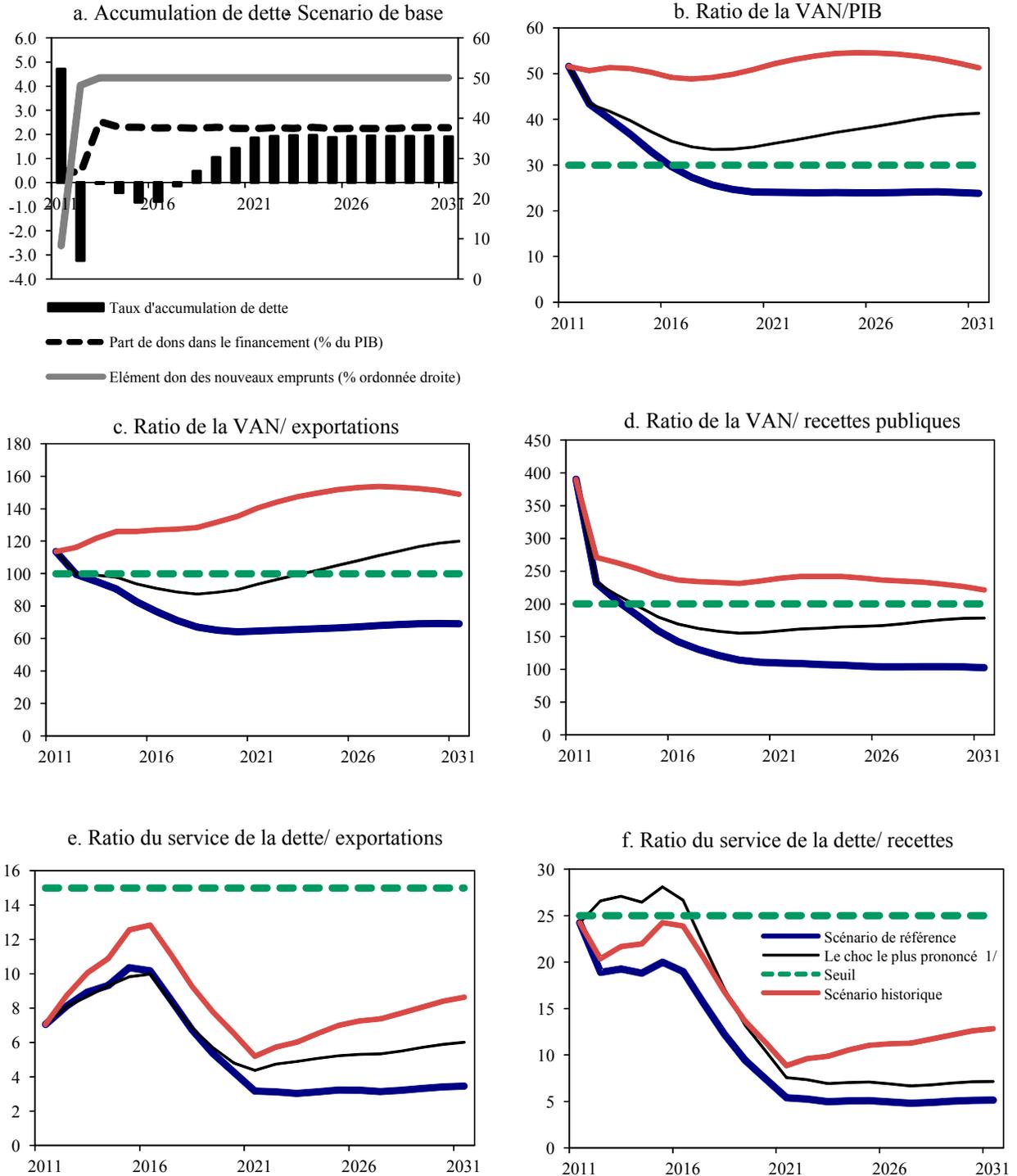
15. **La Côte d'Ivoire est surendettée comme le montre l'accumulation d'arriérés au titre du service de la dette malgré les améliorations apportées à l'endettement du pays depuis le point de décision.** Dans le scénario de référence de l'analyse de viabilité de la dette extérieure (AVD), les ratios VA de la dette/PIB, VA de la dette/exportations et VA de la dette/recettes publiques devraient rester au-dessus de leurs seuils indicatifs au cours des années à venir avant de passer sous ces seuils sur la période de projection. Les tests de résistance signalent cependant des facteurs de vulnérabilité de la dette qui entraînent des dépassements persistants des seuils pour certains indicateurs. Toutefois, les indicateurs du service de la dette sont en-dessous de leurs seuils indicatifs dans le scénario de référence, même s'il faut s'attendre à leur augmentation à moyen terme; le ratio service de la dette/recettes publiques pourrait dépasser son seuil temporairement. L'intégration de la dette intérieure ne modifie pas l'évaluation de la dette de la Côte d'Ivoire, bien qu'elle relève le niveau des indicateurs de son endettement.

16. **La viabilité de la dette extérieure de la Côte d'Ivoire peut être réalisée par l'obtention de son allègement et la mise en œuvre de politiques macroéconomiques saines.** L'allègement au titre de l'initiative PPTE, de l'IADM et, au-delà, dans des cadres bilatéraux améliore considérablement l'endettement extérieur de la Côte d'Ivoire. L'augmentation projetée du service de la dette, immédiatement après le passage du point d'achèvement souligne la nécessité d'une planification attentive de la trésorerie dans le cadre de l'exécution budgétaire et celle d'une politique prudente quant aux nouveaux prêts, afin d'éviter l'accumulation de nouveaux arriérés de paiement et de garantir le financement continu des programmes essentiels pour la croissance et la réduction de la pauvreté. La Côte d'Ivoire reste sensible à divers chocs macroéconomiques. Ceci montre combien il importe que les autorités ivoiriennes prennent des mesures propices à une croissance forte, au développement des exportations, à de bons résultats d'exécution budgétaire et à une gestion prudente de la dette.

17. **Les autorités ivoiriennes se félicitent d'avoir eu l'occasion de contribuer à l'AVD⁹.** Elles ont fait part de leurs préoccupations quant à l'aptitude de la Côte d'Ivoire à atteindre les objectifs de croissance du DSRP, à satisfaire les importants besoins d'investissement qui y sont liés, à mobiliser les ressources prévues et à absorber les afflux importants de capitaux étrangers. Elles considèrent l'AVD comme un outil permettant de mettre en évidence les défis auxquels la Côte d'Ivoire sera sans doute confrontée dans la période qui suivra le passage du point d'achèvement, à savoir l'augmentation du service de la dette et les flux d'investissement et les flux financiers massifs qui seront nécessaires pour soutenir la croissance projetée.

⁹ Les résultats préliminaires ont été examinés avec les autorités à Abidjan en septembre 2010 et mai 2011. Les services du FMI, de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement ont pris part à ces discussions.

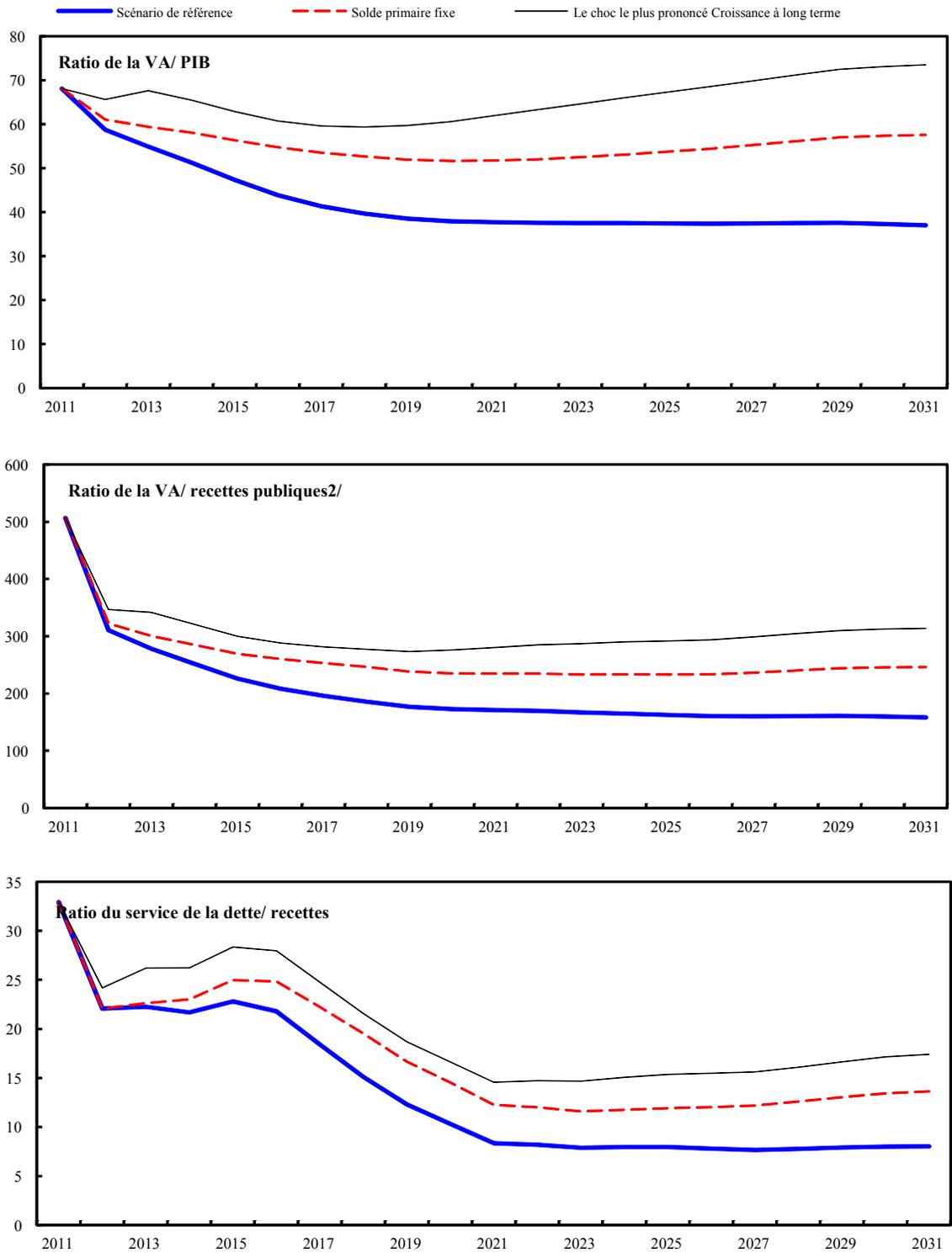
Graphique 1. Côte d'Ivoire: Indicateurs d' Endettement Extérieur selon les Scénarios Alternatifs, 2011–2031 1/



Sources: Les données des autorités des pays; et projections et estimations des services du FMI.

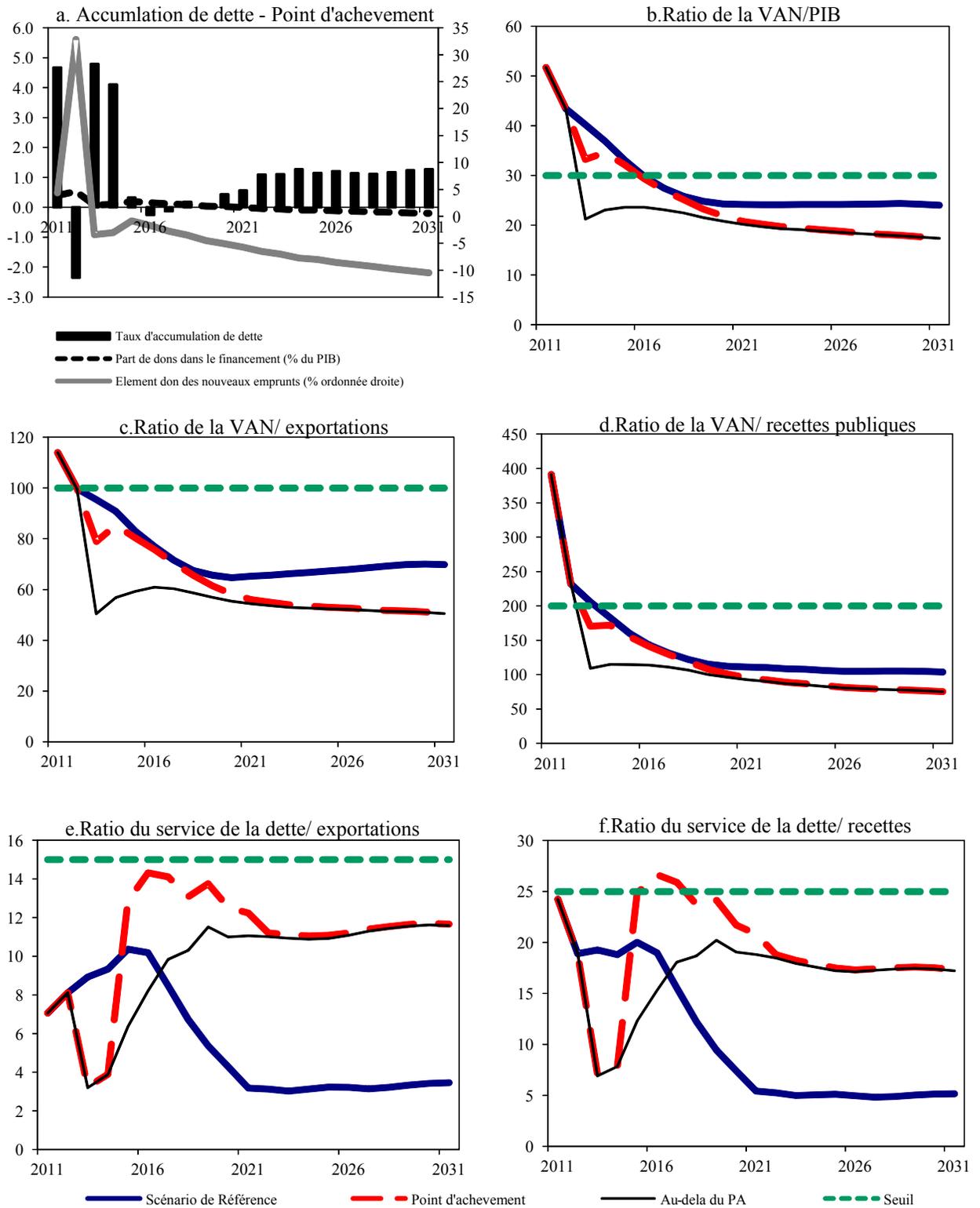
1/ Le test de résistance le plus extrême est celui qui génère le ratio d'endettement le plus élevé en 2020. Dans le graphique b. cela correspond à un choc de dépréciation ponctuelle, en c. à un choc d'Exportation, en d. à un choc de dépréciation ponctuelle, en e. à un choc d'Exportation et en f. à un choc de dépréciation ponctuelle

Graphique 2. Côte d'Ivoire : Indicateurs d'Endettement Public selon les Scénarios Alternatifs



Sources : Les données des autorités des pays ; et projections et estimations des services du FMI
 1/ Le test de résistance le plus extrême est celui qui génère le ratio d'endettement le plus élevé en 2021
 2/ Les recettes budgétaires incluent les dons

Graphique 3. Côte d'Ivoire: Indicateurs d' Endettement Extérieur selon les Scénarios Alternatifs, 2011-2031 1/



Sources : Projections et simulations des services du FMI.

Table 1a.: Cadre de la Viabilité de la Dette Extérieure, Scénario de base, 2008-2031 1/
(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Chiffres réels			Moyenne Historique	0	Ecart-type 0	Projections							2011-2016 Moyenne	2021	2031	2017-2031 Moyenne
	2008	2009	2010				2011	2012	2013	2014	2015	2016					
Dette extérieure (nominale) 1/	89.4	81.2	76.7				76.6	65.0	62.1	58.9	55.0	51.5		45.2	43.3		
dont : dette publique et publiquement garantie (PPG)	61.9	53.9	50.6				51.9	43.4	42.5	40.9	38.7	36.9		36.6	40.9		
Variation de la dette extérieure	-8.6	-8.3	-4.5				-0.1	-11.7	-2.9	-3.2	-3.9	-3.5		-0.3	-0.5		
Flux créateurs de dette identifiés	-19.3	-4.8	-7.7				2.8	-7.4	-3.0	-2.0	-1.4	-0.7		0.0	2.0		
Déficit du compte courant hors intérêts	-4.5	-9.2	-6.3	-5.9	2.6		-2.9	-2.3	-0.6	0.4	1.0	1.7		2.8	5.6	3.6	
Déficit de la balance des biens et services	-7.5	-12.1	-11.0				-7.1	-6.3	-4.4	-3.5	-3.0	-2.4		-1.4	1.9		
Exportations	48.7	50.9	48.4				45.4	43.6	42.1	40.6	39.9	38.8		37.1	34.4		
Importations	41.2	38.9	37.3				38.3	37.3	37.7	37.1	36.9	36.3		35.7	36.3		
Transferts courants nets (négatifs = entrée)	1.4	0.5	2.3	2.6	1.0		2.6	2.7	2.7	2.7	2.7	2.7		2.7	2.7	2.7	
dont : transferts officiels	-1.1	-2.1	-0.4				-0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0		
Autres flux du compte courant (négatifs = entrée nette)	1.6	2.3	2.4				1.6	1.4	1.1	1.3	1.3	1.4		1.5	1.0		
Investissements directs étrangers, net (négatifs = entrée de capital)	-2.1	-1.7	-1.6	-1.9	0.4		-1.5	-1.5	-1.5	-1.5	-1.6	-1.6		-1.7	-2.1	-1.8	
Dynamiques endogènes de la dette 2/	-12.8	6.1	0.2				7.2	-3.6	-0.9	-0.9	-0.8	-0.8		-1.1	-1.5		
Contribution du taux d'intérêt nominal	2.6	2.1	1.8				2.5	2.5	2.7	2.4	2.1	1.9		1.0	0.5		
Contribution de la croissance du PIB réel	-1.9	-3.5	-1.9				4.6	-6.1	-3.6	-3.3	-3.0	-2.6		-2.1	-2.0		
Contribution des variations de prix et des taux de change	-13.4	7.5	0.3					
Résiduel (3-4) 3/	10.7	-3.5	3.3				-2.9	-4.3	0.2	-1.2	-2.5	-2.8		-0.3	-2.4		
dont: financement exceptionnel	-1.1	-5.3	-2.6				-0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0		
VA de la dette extérieure 4/	75.8				76.3	64.9	59.7	54.7	49.2	44.3		32.7	26.2		
En pourcentage des exportations	156.7				168.2	148.8	141.7	134.7	123.3	114.4		88.1	76.0		
VA de la dette extérieure PPG	49.7				51.6	43.4	40.1	36.8	33.0	29.7		24.0	23.8		
En pourcentage des exportations	102.8				113.6	99.4	95.1	90.6	82.6	76.6		64.7	69.2		
En pourcentage des recettes budgétaires	259.3				390.1	231.6	205.2	182.5	159.4	142.6		110.1	102.8		
Ratio du service de la dette/ exportations (en pourcentage)	7.4	-5.0	0.6				7.2	7.4	8.0	8.9	9.6	8.7		1.3	1.4		
Ratio du service de la dette PPG/ exportations (en pourcentage)	8.4	4.6	3.8				7.1	8.1	8.9	9.3	10.4	10.2		3.2	3.5		
Ratio du service de la dette PPG / recettes budgétaires (en pourcentage)	21.6	12.3	9.5				24.3	18.9	19.3	18.8	20.0	19.0		5.4	5.2		
Besoins de financement brut (en Milliards de dollars EU)	0.4	-1.9	-0.7				0.7	0.8	1.3	1.7	2.1	2.2		1.7	5.3		
Déficit du compte courant hors intérêt stabilisant la dette en point de PIB	4.1	-1.0	-1.8				-2.8	9.4	2.2	3.6	4.9	5.2		3.0	6.0		
Hypothèses clés macroéconomiques																	
Taux de croissance du PIB réel (en pourcent)	2.3	3.8	2.4	1.1	1.7		-6.3	9.0	6.0	5.7	5.5	5.2		4.2	5.0	5.0	
Variation du déflateur du PIB exprimée en dollar EU (en pourcent)	15.9	-7.8	-0.3	7.3	8.6		11.1	3.7	1.9	2.0	3.0	3.1		4.2	2.9	3.6	
Taux d'intérêt effectif (en pourcent) 5/	3.1	2.2	2.3	3.6	1.3		3.4	3.7	4.5	4.1	3.9	3.7		3.9	2.5	1.2	
Croissance des exportations de biens et services exprimées en dollar EU (en pourcent)	20.9	0.0	-3.1	10.6	10.4		-2.2	8.7	4.4	3.9	6.8	5.3		4.5	6.7	8.2	
Croissance des importations de biens et services exprimées en dollar EU (en pourcent)	16.5	-9.7	-2.0	10.0	11.9		6.8	10.2	9.3	5.9	8.1	6.7		7.8	8.0	9.1	
Elément don des nouveaux emprunts du secteur public (en pourcent)		8.3	48.2	50.1	50.1	50.1	50.1		42.8	50.1	50.1	
Recettes publiques (à l'exclusion des dons, en pourcentage du PIB)	18.9	18.9	19.2				13.2	18.7	19.5	20.1	20.7	20.8		21.8	23.2	22.4	
Apports d'aide (en Milliards de dollars EU) 7/	0.4	0.1	0.1				0.2	0.1	1.3	1.3	1.4	1.5		2.1	4.7		
dont : les dons	0.4	0.1	0.1				0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1		0.1	0.3		
dont : les prêts concessionnels	0.0	0.0	0.0				0.1	0.1	1.2	1.2	1.3	1.4		2.0	4.4		
Financement équivalent en don (en pourcentage du PIB) 8/				0.5	0.4	2.5	2.3	2.3	2.3		2.2	2.3	2.3	
Financement équivalent en don (en pourcentage du financement extérieur) 8/				13.7	65.3	52.4	52.7	52.7	52.7		52.7	52.7	52.7	
<i>Pour mémoire :</i>																	
PIB nominal (en Milliards de dollars EU)	23.5	22.5	23.0				23.9	27.1	29.2	31.5	34.2	37.1		54.9	119.2		
Croissance du PIB nominal en dollars EU	18.6	-4.3	2.1				4.1	13.1	8.0	7.8	8.6	8.5		8.4	8.1	8.8	
VA de la dette extérieure PPG (en Milliards de dollars EU)	11.4				12.5	11.7	11.7	11.5	11.3	11.0		13.2	28.4		
(VA/VA _{t-1})/PIB _{t-1} (en pourcent)				4.7	-3.2	0.0	-0.4	-0.8	-0.8		-0.1	1.8	1.9	

Source: Simulations des fonctionnaires du FMI.

1/ Comprend la dette extérieure des secteurs public et privé.

2/ Dérivé de $[r - g - r(1+g)] / (1+g+r+gr)$ multiplié par les ratios de dette antérieurs, où r = taux d'intérêt nominal; g = taux de croissance du PIB réel, et r = taux de croissance du déflateur du PIB (exprimé en dollars EU).

3/ Inclut les financements exceptionnels (tels que les variations d'arriérés et d'allègement de la dette); variation des avoirs extérieurs bruts; et ajustements de valeur. Pour les projections, la contribution des variations de prix et des taux de change est aussi

4/ La VA de la dette du secteur privée est supposée être égale à sa valeur nominale.

5/ Paiement d'intérêts de l'année courante divisés par l'encours de la dette de la période précédente.

6/ Moyennes historiques et écarts-types sont le plus souvent déterminés sur une période de 10 ans en fonction de la disponibilité des données.

7/ Définis comme dons, prêts concessionnels et allègement de dette

8/ Le financement équivalent en don inclut les dons accordés directement aux gouvernements et au travers des nouveaux emprunts (c'est à dire la différence entre la valeur nominale et la VA).

Table 1b. Cote d'Ivoire: Analyse de Sensibilité pour les indicateurs fondamentaux de la dette publique et publiquement garantie, 2011-2031
(En pourcentage)

	Projections							
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2021	2031
Ratio de la VAN/PIB								
Scénario de Référence	52	43	40	37	33	30	24	24
A. Scénarios alternatifs								
A1. Croissance des variables clé revenant à leur moyenne historique de 2008 à 2028 1/	52	51	51	51	50	49	52	51
A2. Obtention de financement du secteur public à des conditions moins favorables de 2008 à 2028 2/	52	43	42	40	37	35	35	41
B. Tests de Résilience								
B1. Croissance du PIB réel revenant à sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	52	46	43	40	36	32	26	26
B2. Croissance des exportations revenant à leur moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 3/	52	45	44	41	37	33	27	25
B3. Déflateur du PIB (estimé en dollar EU) reflétant sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	52	49	50	46	41	37	30	30
B4. Flux nets non-créateur de dette en ligne avec leurs moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 4/	52	45	44	41	37	33	27	25
B5. Combinaison des scénarios B1 à B4 utilisant un demi écart-type sur les chocs	52	52	54	50	45	40	33	30
B6. Dévaluation de 30 pourcent du taux de change en 2009 5/	52	61	56	51	46	41	33	33
Ratio de la VAN/ exportations								
Scénario de Référence	114	99	95	91	83	77	65	69
A. Scénarios alternatifs								
A1. Croissance des variables clé revenant à leur moyenne historique de 2008 à 2028 1/	114	116	122	126	126	127	140	149
A2. Obtention de financement du secteur public à des conditions moins favorables de 2008 à 2028 2/	114	99	99	98	94	91	93	120
B. Tests de Résilience								
B1. Croissance du PIB réel revenant à sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	114	99	94	90	82	76	64	68
B2. Croissance des exportations revenant à leur moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 3/	114	112	119	114	105	97	82	81
B3. Déflateur du PIB (estimé en dollar EU) reflétant sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	114	99	94	90	82	76	64	68
B4. Flux nets non-créateur de dette en ligne avec leurs moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 4/	114	104	105	100	92	86	72	72
B5. Combinaison des scénarios B1 à B4 utilisant un demi écart-type sur les chocs	114	107	106	101	93	87	73	73
B6. Dévaluation de 30 pourcent du taux de change en 2009 5/	114	99	94	90	82	76	64	68
Ratio de la VAN/ recettes publiques								
Scénario de Référence	390	232	205	183	159	143	110	103
A. Scénarios alternatifs								
A1. Croissance des variables clé revenant à leur moyenne historique de 2008 à 2028 1/	390	271	263	254	243	237	239	221
A2. Obtention de financement du secteur public à des conditions moins favorables de 2008 à 2028 2/	390	232	214	197	181	169	159	179
B. Tests de Résilience								
B1. Croissance du PIB réel revenant à sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	390	244	222	197	172	154	118	111
B2. Croissance des exportations revenant à leur moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 3/	390	241	227	203	179	160	123	107
B3. Déflateur du PIB (estimé en dollar EU) reflétant sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	390	260	256	227	199	177	136	128
B4. Flux nets non-créateur de dette en ligne avec leurs moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 4/	390	242	226	202	177	159	122	107
B5. Combinaison des scénarios B1 à B4 utilisant un demi écart-type sur les chocs	390	275	276	246	216	194	149	131
B6. Dévaluation de 30 pourcent du taux de change en 2009 5/	390	324	286	254	222	199	152	143

Table 1b. Cote d'Ivoire: Analyse de Sensibilité pour les indicateurs fondamentaux de la dette publique et publiquement garantie, 2011-2031(suite)
(En pourcentage)

Ratio du service de la dette/ exportations								
Scénario de Référence	7	8	9	9	10	10	3	3
A. Scénarios alternatifs								
A1. Croissance des variables clé revenant à leur moyenne historique de 2008 à 2028 1/	7	9	10	11	13	13	5	9
A2. Obtention de financement du secteur public à des conditions moins favorables de 2008 à 2028 2/	7	8	9	9	10	10	4	6
B. Tests de Résilience								
B1. Croissance du PIB réel revenant à sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	7	8	9	9	10	10	3	3
B2. Croissance des exportations revenant à leur moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 3/	7	9	10	11	12	12	4	4
B3. Déflateur du PIB (estimé en dollar EU) reflétant sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	7	8	9	9	10	10	3	3
B4. Flux nets non-créditeur de dette en ligne avec leurs moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 4/	7	8	9	10	11	10	3	4
B5. Combinaison des scénarios B1 à B4 utilisant un demi écart-type sur les chocs	7	8	9	10	11	11	3	4
B6. Dévaluation de 30 pourcent du taux de change en 2009 5/	7	8	9	9	10	10	3	3
Ratio du service de la dette/ recettes publiques								
Scénario de Référence	24	19	19	19	20	19	5	5
A. Scénarios alternatifs								
A1. Croissance des variables clé revenant à leur moyenne historique de 2008 à 2028 1/	24	20	22	22	24	24	9	13
A2. Obtention de financement du secteur public à des conditions moins favorables de 2008 à 2028 2/	24	19	19	19	19	19	7	9
B. Tests de Résilience								
B1. Croissance du PIB réel revenant à sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	24	20	21	20	22	21	6	6
B2. Croissance des exportations revenant à leur moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 3/	24	19	19	19	20	19	6	6
B3. Dépréciation du PIB (estimé en dollar EU) reflétant sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	24	21	24	24	25	24	7	6
B4. Flux nets non-créditeur de dette en ligne avec leurs moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 4/	24	19	19	19	20	19	6	5
B5. Combinaison des scénarios B1 à B4 utilisant un demi écart-type sur les chocs	24	21	24	24	25	24	7	7
B6. Dévaluation de 30 pourcent du taux de change en 2009 5/	24	27	27	26	28	27	8	7
<i>Pour mémoire :</i>								
Elément don projeté du financement résiduel (financement supplémentaire par rapport au scénario de référence) 6/	43	43	43	43	43	43	43	43

Sources: Projections et simulations des fonctionnaires du FMI.

1/ Les variables sont la croissance du PIB réel, du déflateur du PIB exprimé en dollar américain, le compte-courant hors intérêt (en pourcentage du PIB) et les flux non-créditeurs de dette.

2/ On suppose le taux d'intérêt sur les nouveaux emprunts est supérieur de 2 points à celui du scénario de référence; le délai de grâce et la maturité restant identiques.

3/ On suppose que les exportations demeurent définitivement à leur niveau le plus bas, mais le compte courant revient à son niveau initial après le choc

(ce qui implique un ajustement automatique compensatoire sur les importations).

4/ Inclut les transferts officiels et privés, et les investissements directs étrangers.

5/ La dépréciation est définie comme la diminution en pourcentage de la valeur de la monnaie locale par rapport au dollar américain, et cette diminution ne peut excéder 100 pourcent.

6/ S'applique aux scénarios de sensibilité, sauf pour le scénario A2 (financement sous termes moins favorable) dans lequel les termes des nouveaux financements sont ceux mentionnés à la note en bas de la page 2.

Table 2a. Cote d'Ivoire: Cadre d'Analyse de la Viabilité de la Dette du Secteur Public, Scenario de Base, 2008-2031
(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Chiffres réels			Moyenne historique	Ecart type 5/	Estimation					Projections			
	2008	2009	2010			2011	2012	2013	2014	2015	2016	2011-16 Moyenne	2021	2031
Dette du secteur public 1/	75.3	66.5	66.4			68.4	58.8	57.3	55.5	53.1	51.0		50.3	54.1
dont la part libellée en devises	61.9	53.9	50.6			51.9	43.4	42.5	40.9	38.7	36.9		36.6	40.9
Variation de la dette du secteur public	-0.4	-8.8	0.0			2.0	-9.6	-1.5	-1.8	-2.4	-2.0		0.7	-0.2
Flux créateurs de dette identifiés	-3.0	-7.6	-1.0			4.1	-4.2	-1.3	-1.7	-2.1	-1.6		0.4	-1.4
Déficit primaire	-1.2	0.7	1.3	-0.1	0.9	4.5	1.0	1.0	0.6	0.6	0.9	1.4	2.9	1.9
Recettes et dons	20.6	19.5	19.7			13.4	18.9	19.8	20.4	20.9	21.0		22.1	23.4
dont : dons	1.7	0.6	0.5			0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2		0.2	0.2
Dépenses primaires (hors intérêt)	19.3	20.2	21.0			18.0	20.0	20.8	21.0	21.5	21.9		25.0	25.3
Dynamiques endogènes de la dette	-0.6	-3.0	0.4			-0.3	-5.3	-2.3	-2.3	-2.7	-2.5		-2.5	-3.3
Contribution des différentiels entre taux d'intérêt et croissance	-2.4	-3.1	-1.3			5.4	-4.8	-2.1	-2.1	-2.0	-2.0		-1.5	-2.0
dont: contribution du taux d'intérêt réel moyen	-0.7	-0.4	0.3			0.9	0.9	1.2	1.0	0.8	0.6		0.9	0.6
dont: contribution du taux de croissance réel du PIB	-1.7	-2.7	-1.6			4.5	-5.7	-3.3	-3.1	-2.9	-2.6		-2.4	-2.6
Contribution de la dépréciation du taux de change réel	1.9	0.1	1.7			-5.7	-0.5	-0.2	-0.3	-0.7	-0.5	
Autres flux créateurs de dette identifiés	-1.2	-5.3	-2.6			-0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0
Recettes de privatisation (négatives)	-0.1	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0
Reconnaissance de passifs éventuels ou implicites	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0
Allègement de dette (PPTe et autres allègement)	-1.1	-5.3	-2.6			-0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0
Autres (spécifier, ex: recapitalisation bancaire)	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0
Résiduel, incluant des variations d'actif	2.6	-1.2	0.9			-2.1	-5.3	-0.2	-0.1	-0.3	-0.4		0.2	1.3
Autres Indicateurs de Soutenabilité														
VAN de la dette du secteur public	13.4	12.6	65.5			68.1	58.7	54.9	51.3	47.3	43.9		37.7	37.0
dont : la part libellée en devises	0.0	0.0	49.7			51.6	43.4	40.1	36.8	33.0	29.7		24.0	23.8
dont : la dette extérieure	49.7			51.6	43.4	40.1	36.8	33.0	29.7		24.0	23.8
VAN des passifs éventuels (exclus de la dette du secteur public)
Besoin de financement brut 2/	3.5	3.6	4.2			8.9	5.2	5.4	5.1	5.3	5.5		4.8	3.8
Ratio de la VAN de la dette publique/ recettes budgétaires, incluant les dons (en po	65.2	64.7	332.5			506.5	310.5	277.8	251.8	226.3	208.5		171.1	158.2
Ratio de la VAN de la dette publique/ recettes budgétaires, excluant les dons (en po	71.1	66.7	341.7			515.0	313.8	281.1	254.7	228.8	210.8		172.9	159.7
dont : la dette extérieure 3/	259.3			390.1	231.6	205.2	182.5	159.4	142.6		110.1	102.8
Ratio du service de la dette publique/ recettes budgétaires, incluant les dons (en po	22.9	14.9	14.6			32.9	22.1	22.2	21.7	22.8	21.8		8.3	8.0
Ratio du service de la dette publique/ recettes budgétaires, excluant les dons (en po	25.0	15.3	15.0			33.5	22.3	22.5	21.9	23.1	22.0		8.4	8.1
Déficit primaire stabilisant la dette en point de PIB	-0.9	9.5	1.3			2.6	10.6	2.5	2.5	3.0	2.9		2.3	2.0
Hypothèses clés macroéconomiques et budgétaires														
Croissance du PIB réel (en pourcent)	2.3	3.8	2.4	1.1	1.7	-6.3	9.0	6.0	5.7	5.5	5.2	4.2	5.0	5.0
Taux d'intérêt nominal moyen de la dette publique intérieure (en pourcent)	2.0	0.8	0.8	1.7	0.6	2.3	2.9	3.9	3.4	3.1	2.9	3.1	1.7	1.0
Taux d'intérêt réel moyen de la dette intérieure (en pourcent)	-1.6	3.0	2.9	0.8	1.9	1.1	0.8	1.6	1.6	1.7	1.7	1.4	2.2	1.9
Dépréciation du taux de change réelle (en pourcent, + = dépréciation)	3.0	0.2	3.1	-3.2	9.5	-10.4
Taux d'inflation (déflateur du PIB, en pourcent)	8.0	0.0	1.9	3.2	2.4	3.4	3.5	2.9	3.0	3.0	3.1	3.1	2.9	3.6
Croissance des dépenses primaires réelles (application du déflateur du PIB, en pour	0.0	0.1	0.1	0.0	0.1	-0.2	0.2	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
Élément don des nouveaux emprunts extérieurs (en pourcent)	8.3	48.2	50.1	50.1	50.1	50.1	42.8	50.1	50.1

Sources: Les autorités des pays; et estimations et projections des fonctionnaires du FMI.

1/ Indiquer le champ d'application des données sur le secteur public (si les données couvrent par exemple l'ensemble des administrations publiques ou le secteur public non financier). Préciser aussi s'il s'agit de la dette publique nette ou brute.

2/ Le besoin de financement brut est égal au déficit primaire plus le service de la dette plus l'encours de dette à court terme à la fin de la dernière période.

3/ Recettes budgétaires hors dons.

4/ Le service de la dette est égal à la somme des paiements d'intérêts et d'amortissements de la dette à moyen et long terme.

5/ Moyennes historiques et écarts-type sont normalement calculés sur les 10 dernières années en fonction de la disponibilité des données.

Table 2a. Cote d'Ivoire: Analyse de Sensibilité des Principaux Indicateurs de la Dette Publique 2011-2031

	Projections							
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2021	2031
Ratio de la VA/ PIB								
Scénario de Référence	68	59	55	51	47	44	38	37
A. Scénarios alternatifs								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire budgétaire revenant à leur moyenne historique	68	63	60	58	56	53	44	47
A2. Solde primaire demeurant inchangé à partir de 2008	68	61	59	58	56	55	52	58
A3. Plus faible croissance du PIB de façon permanente 1/	68	59	55	52	48	45	42	48
A4. Autre Simulation :[inscrire le titre]	68	57	53	50	47	43	28	10
B. Tests de Résilience								
B1. Croissance du PIB réel revenant à sa moyenne historique moins 1 écart-type en 2009-2010	68	66	68	66	63	61	62	74
B2. Solde primaire reflétant sa moyenne historique moins 1 écart type en 2009-2010	68	59	55	51	47	44	38	37
B3. Combinaison des scénarios B1-B2 en utilisant un demi écart-type sur les choes	68	63	62	60	57	55	57	68
B4. Dépréciation réelle de 30 pourcent du taux de change en 2009	68	80	73	68	61	56	43	35
B5. Augmentation de 10 pourcent des flux créateurs de dette en 2009	68	65	61	57	53	49	42	39
Ratio de la VA/ recettes publiques2/								
Scénario de Référence	507	311	278	252	226	209	171	158
A. Scénarios alternatifs								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire budgétaire revenant à leur moyenne historique	507	330	306	287	266	251	197	198
A2. Solde primaire demeurant inchangé à partir de 2008	507	323	300	285	269	260	235	246
A3. Plus faible croissance du PIB de façon permanente 1/	507	312	280	256	232	215	188	207
A4. Autre Simulation :[inscrire le titre]	506	216	201	188	176	164	108	40
B. Tests de Résilience								
B1. Croissance du PIB réel revenant à sa moyenne historique moins 1 écart-type en 2009-2010	507	347	342	321	300	288	280	314
B2. Solde primaire reflétant sa moyenne historique moins 1 écart type en 2009-2010	507	310	276	250	225	207	170	158
B3. Combinaison des scénarios B1-B2 en utilisant un demi écart-type sur les choes	507	335	314	294	274	263	256	289
B4. Dépréciation réelle de 30 pourcent du taux de change en 2009	507	421	371	332	294	266	195	152
B5. Augmentation de 10 pourcent des flux créateurs de dette en 2009	507	345	309	281	253	233	189	167
Ratio du service de la dette/ recettes publiques 2/								
Scénario de Référence	33	22	22	22	23	22	8	8
A. Scénarios alternatifs								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire budgétaire revenant à leur moyenne historique	33	24	25	25	27	27	9	8
A2. Solde primaire demeurant inchangé à partir de 2008	33	22	23	23	25	25	12	14
A3. Plus faible croissance du PIB de façon permanente 1/	33	22	22	22	23	22	9	11
A4. Autre Simulation :[inscrire le titre]	33	17	18	17	17	16	4	3
B. Tests de Résilience								
B1. Croissance du PIB réel revenant à sa moyenne historique moins 1 écart-type en 2009-2010	33	24	26	26	28	28	15	17
B2. Solde primaire reflétant sa moyenne historique moins 1 écart type en 2009-2010	33	22	22	22	23	22	8	8
B3. Combinaison des scénarios B1-B2 en utilisant un demi écart-type sur les choes	33	24	25	25	26	26	13	16
B4. Dépréciation réelle de 30 pourcent du taux de change en 2009	33	26	31	30	32	31	12	12
B5. Augmentation de 10 pourcent des flux créateurs de dette en 2009	33	22	23	24	25	24	9	9

Sources: Les données des autorités des pays; et projections et estimations des fonctionnaires du FMI.

1/ On suppose que la croissance du PIB réel correspond au scénario de référence moins un écart-type divisé par la racine carrée de 20 (soit le nombre d'années de projection).

2/ Les recettes budgétaires incluent les dons.

Table 2a. Cote d'Ivoire: Analyse de Sensibilité des Principaux Indicateurs de la Dette Publique 2011-2031

	Projections							
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2021	2031
Ratio de la VA/ PIB								
Scénario de Référence	68	59	55	51	47	44	38	37
A. Scénarios alternatifs								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire budgétaire revenant à leur moyenne historique	68	63	60	58	56	53	44	47
A2. Solde primaire demeurant inchangé à partir de 2008	68	61	59	58	56	55	52	58
A3. Plus faible croissance du PIB de façon permanente 1/	68	59	55	52	48	45	42	48
A4. Autre Simulation :[inscrire le titre]	68	57	53	50	47	43	28	10
B. Tests de Résilience								
B1. Croissance du PIB réel revenant à sa moyenne historique moins 1 écart-type en 2009-2010	68	66	68	66	63	61	62	74
B2. Solde primaire reflétant sa moyenne historique moins 1 écart type en 2009-2010	68	59	55	51	47	44	38	37
B3. Combinaison des scénarios B1-B2 en utilisant un demi écart-type sur les chocs	68	63	62	60	57	55	57	68
B4. Dépréciation réelle de 30 pourcent du taux de change en 2009	68	80	73	68	61	56	43	35
B5. Augmentation de 10 pourcent des flux créateurs de dette en 2009	68	65	61	57	53	49	42	39
Ratio de la VA/ recettes publiques2/								
Scénario de Référence	507	311	278	252	226	209	171	158
A. Scénarios alternatifs								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire budgétaire revenant à leur moyenne historique	507	330	306	287	266	251	197	198
A2. Solde primaire demeurant inchangé à partir de 2008	507	323	300	285	269	260	235	246
A3. Plus faible croissance du PIB de façon permanente 1/	507	312	280	256	232	215	188	207
A4. Autre Simulation :[inscrire le titre]	506	216	201	188	176	164	108	40
B. Tests de Résilience								
B1. Croissance du PIB réel revenant à sa moyenne historique moins 1 écart-type en 2009-2010	507	347	342	321	300	288	280	314
B2. Solde primaire reflétant sa moyenne historique moins 1 écart type en 2009-2010	507	310	276	250	225	207	170	158
B3. Combinaison des scénarios B1-B2 en utilisant un demi écart-type sur les chocs	507	335	314	294	274	263	256	289
B4. Dépréciation réelle de 30 pourcent du taux de change en 2009	507	421	371	332	294	266	195	152
B5. Augmentation de 10 pourcent des flux créateurs de dette en 2009	507	345	309	281	253	233	189	167
Ratio du service de la dette/ recettes publiques 2/								
Scénario de Référence	33	22	22	22	23	22	8	8
A. Scénarios alternatifs								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire budgétaire revenant à leur moyenne historique	33	24	25	25	27	27	9	8
A2. Solde primaire demeurant inchangé à partir de 2008	33	22	23	23	25	25	12	14
A3. Plus faible croissance du PIB de façon permanente 1/	33	22	22	22	23	22	9	11
A4. Autre Simulation :[inscrire le titre]	33	17	18	17	17	16	4	3
B. Tests de Résilience								
B1. Croissance du PIB réel revenant à sa moyenne historique moins 1 écart-type en 2009-2010	33	24	26	26	28	28	15	17
B2. Solde primaire reflétant sa moyenne historique moins 1 écart type en 2009-2010	33	22	22	22	23	22	8	8
B3. Combinaison des scénarios B1-B2 en utilisant un demi écart-type sur les chocs	33	24	25	25	26	26	13	16
B4. Dépréciation réelle de 30 pourcent du taux de change en 2009	33	26	31	30	32	31	12	12
B5. Augmentation de 10 pourcent des flux créateurs de dette en 2009	33	22	23	24	25	24	9	9

Sources: Les données des autorités des pays; et projections et estimations des fonctionnaires du FMI.

1/ On suppose que la croissance du PIB réel correspond au scénario de référence moins un écart-type divisé par la racine carrée de 20 (soit le nombre d'années de projection).

2/ Les recettes budgétaires incluent les dons.



Communiqué de presse n° 11/272
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
Le 8 juillet 2011

Fonds monétaire international
Washington, D.C. 20431 USA

Le Conseil d'administration du FMI approuve un décaissement de 129 millions de dollars EU au titre de la Facilité de crédit rapide en faveur de la Côte d'Ivoire

Le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a approuvé aujourd'hui un décaissement équivalant à 81,3 millions de DTS (soit environ 129,2 millions de dollars EU) en faveur de la Côte d'Ivoire au titre de la [Facilité de crédit rapide](#) (FCR)²¹ afin de contribuer au programme de redressement économique de ce pays suite à la crise politique qui a lui a gravement porté atteinte. Ce décaissement représente 25 pour cent de la quote-part du pays au FMI et est immédiatement disponible.

Le Conseil d'administration a également pris acte que les autorités ont annulé l'accord au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) approuvé en 2009 pour un montant équivalant à 373,98 millions de DTS (soit environ 565,7 millions de dollars EU) (voir [Communiqué de presse N° 09/96](#)). Cet accord n'a pas pu suivre son cours durant la crise politique du pays après que des décaissements équivalant à 230,892 millions de DTS ont été effectués (soit environ 345,4 millions de dollars EU; voir [Communiqué de presse N°10/284](#)). Les autorités ont fait part de leur intention de solliciter un nouvel accord au titre de la FEC d'ici fin 2011, dès qu'elles seront en mesure d'élaborer un programme économique à moyen terme. Un tel programme pourrait faciliter le renouvellement de l'allégement intérimaire de la dette au titre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE), dont la Côte d'Ivoire a atteint le point de décision en avril 2009 (voir [Communiqué de presse N°09/104](#))

²¹ La Facilité de crédit rapide permet aux pays à faible revenu qui se heurtent à un problème immédiat de balance des paiements d'obtenir rapidement une aide financière concessionnelle à faible niveau d'accès sans avoir à appliquer un programme assorti de conditions. Elle s'accompagne aussi d'un soutien en matière de politique économique et peut servir de catalyseur pour mobiliser de l'aide étrangère. Elle est accessible aux pays membres admis à bénéficier du fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et la croissance qui connaissent un problème immédiat de balance des paiements et pour lesquels un programme économique à part entière soit n'est pas nécessaire soit n'est pas réalisable.

La Côte d'Ivoire a traversé une période de plusieurs mois de troubles politiques et de violence à la suite du second tour des élections présidentielles en novembre 2010. Cette crise a pratiquement paralysé l'activité économique du pays et entraîné une contraction brutale en 2011, qui d'après les projections provisoires, devrait représenter 6 à 7 pour cent du produit intérieur brut. La crise a également creusé de graves déficits au niveau du budget et de la balance des paiements.

A l'issue de la réunion du Conseil d'administration sur la Côte d'Ivoire, M. Naoyuki Shinohara, Directeur général adjoint et Président par intérim, a fait la déclaration suivante :

« Le conflit prolongé qui a suivi les élections a eu de graves conséquences pour l'économie de la Côte d'Ivoire. Le programme des autorités pour 2011 tient dûment compte des priorités à court terme qui consistent à rétablir l'état de droit et le fonctionnement de l'administration publique ainsi qu'à promouvoir la reprise économique et satisfaire les besoins sociaux.

« Le programme budgétaire des autorités pour 2011 est réaliste mais est soumis à d'importantes incertitudes. Les dépenses devraient nettement augmenter, tandis que les recettes dépendront la rapidité de la reprise économique. Il sera nécessaire de hiérarchiser les dépenses en tenant compte des ressources disponibles et de rechercher un financement extérieur sous forme de dons et de prêts concessionnels. Les autorités tentent avec sagesse de trouver dans un esprit de coopération une solution aux arriérés du service de la dette de la Côte d'Ivoire envers les créanciers extérieurs.

« Le secteur bancaire a beaucoup souffert à cause du conflit. Il sera crucial de normaliser les opérations bancaires dès que possible afin de fournir un crédit suffisant à l'appui de la reprise économique.

« Les autorités auront besoin de davantage de temps pour formuler leur programme économique à moyen terme, mais il sera essentiel de reprendre les réformes structurelles le plus rapidement possible afin de se rapprocher du point d'achèvement de l'initiative PTTE. Les secteurs de l'énergie et du cacao sont ceux où les réformes sont les plus urgentes.

« L'inexactitude des données sur les emprunts extérieurement non concessionnels fournies aux fins de la seconde revue au titre de la FEC s'est soldée par un décaissement non conforme. Le Conseil d'administration a décidé d'accorder une dérogation à la non-observation du critère de réalisation compte tenu des mesures correctrices prises par les autorités. »

Déclaration de M. Kossi Assimaidou sur la Côte d'Ivoire Réunion du Conseil d'administration du 8 juillet 2011

Les autorités ivoiriennes que je représente, se félicitent du dialogue constructif établi avec les services du FMI et souscrivent de manière générale à la teneur de leurs rapports. Elles remercient le FMI pour le prompt appui dont la Côte d'Ivoire a bénéficié au moment où elle en avait le plus besoin.

Après avoir payé le lourd tribut d'une décennie de troubles politiques, la Côte d'Ivoire s'est efforcée de renouer avec une stabilité acceptable et de rétablir la croissance économique sur la période 2007–10. L'accord de paix qui a été à la base de cette dynamique a abouti à l'élection présidentielle en novembre 2010. Mais le litige provoqué par la proclamation des résultats et les six longs mois de crise qui ont suivi ont débouché sur un violent conflit armé entre les deux gouvernements parallèles, entraînant des destructions massives et faisant de nombreuses victimes dans la population.

À la sortie de la crise à la mi-avril 2011, le gouvernement du Président Ouattara s'est donné pour priorité d'œuvrer à la réconciliation nationale et à la relance de l'économie.

Les autorités ivoiriennes sont déterminées à réparer le tissu politique et social du pays, tout en créant un environnement propice à la reprise de l'activité économique. C'est dans ce contexte qu'elles demandent l'appui des bailleurs de fonds et une assistance multilatérale. Les autorités ivoiriennes considèrent que la Facilité de crédit rapide du FMI est un instrument primordial, susceptible de contribuer à la réalisation de leurs objectifs immédiats qui sont la remise en état de marche de l'administration publique, le rétablissement de la sécurité, de la loi et de l'ordre public, la satisfaction des besoins sociaux urgents et l'assistance au secteur privé, afin d'accélérer la reprise économique. Les progrès dans ces domaines ouvriraient la voie à un programme à moyen terme visant à reprendre les réformes macroéconomiques et structurelles longtemps interrompues dans les secteurs essentiels pour la stabilité macroéconomique que sont l'énergie, la filière cacao/café, le secteur bancaire et financier, ainsi que le climat des affaires.

Antécédents et évolution récente

La mise en œuvre du programme de la Côte d'Ivoire appuyé par la FEC se poursuivait de manière satisfaisante depuis mars 2009. Après deux revues favorables, les services du FMI et les autorités ivoiriennes ont eu des entretiens sur la troisième revue en septembre 2010, dans la perspective d'une réunion du Conseil d'administration après la tenue de l'élection présidentielle. Dans le cadre de ce programme, la Côte d'Ivoire présentait des résultats macroéconomiques appréciables et réalisait des progrès significatifs en matière de réformes structurelles. La croissance du PIB réel s'élevait à 3,8 pour cent en 2009, rendant la croissance par habitant positive pour la première fois depuis une décennie. La Côte d'Ivoire a bien résisté à la crise mondiale et le passage du point d'achèvement de l'initiative PPTE était prévu pour la mi-2011.

La crise post-électorale a affaibli cet élan et a porté gravement préjudice à l'économie ivoirienne. En 2010, la conjonction de nombreux facteurs – notamment les pénuries d'énergie et les effets d'un climat post-électoral tendu au dernier trimestre de l'année – a entraîné un faible taux de croissance de 2,4 pour cent. L'élément le plus défavorable à l'économie durant la crise post-électorale a été la fermeture, en janvier 2011, des agences nationales de la banque centrale, la BCEAO et, par voie de conséquence, de l'ensemble des banques commerciales opérant en Côte d'Ivoire, à l'exception des banques publiques. Cette situation a gravement nui, à l'évidence, à l'activité des secteurs public et privé.

Le conflit armé et le climat d'insécurité qui a suivi ont entraîné l'exode de milliers d'ivoiriens et fait des milliers de déplacés. En outre, d'importants biens publics et privés ont été détruits. De ce fait, plusieurs pans de l'administration et de nombreuses entreprises privées ont perdu une partie, voire la totalité de leur capacité de fonctionnement et de production.

Au-delà de l'économie, le conflit a infligé de profonds dégâts au tissu social de la Côte d'Ivoire; les autorités ivoiriennes sont conscientes de l'ampleur de la tâche de réconciliation nationale à mener. Le Président a créé un comité pour mener à bien une mission de *Dialogue, de vérité et de réconciliation*.

Les défis pour 2011 et la raison d'être d'un accord au titre de la FCR

Le défi majeur des autorités ivoiriennes pour le reste de l'année 2011 est de répondre à la forte demande sociale liée à une situation d'après-crise dans un contexte de lourdes contraintes de recettes. Toutes les projections pour la fin de l'année dénotent l'impact du conflit et de la cessation de l'activité observée au cours des derniers mois. Selon ces projections, le PIB réel devrait chuter de 6–7 pour cent et l'activité ne devrait revenir à la normale qu'au quatrième trimestre 2011. Le recouvrement des recettes intérieures devrait connaître une forte contraction tandis que l'administration fiscale ne serait que partiellement remise en état de marche.

Conscientes de la nécessité de jeter les bases du rétablissement de l'activité économique, les autorités ivoiriennes ont élaboré un programme d'urgence articulé sur les objectifs de stabilisation du cadre macroéconomique, de renforcement de la sécurité, d'amélioration de la situation humanitaire, de remise en état des infrastructures, d'appui au secteur privé et de rééquipement des services gouvernementaux. Le programme prévoit aussi une composante d'investissements ciblés, à savoir le Programme présidentiel d'urgence, axé sur les secteurs prioritaires, en particulier l'approvisionnement en eau potable, la santé, l'éducation, l'électricité et l'assainissement urbain.

La politique budgétaire élaborée par les autorités ivoiriennes réalise un équilibre entre l'appui fourni au secteur privé à travers quelques allègements fiscaux et le retour à une fiscalité normale pour atteindre un niveau adéquat de recettes publiques. Le budget adopté le 22 juin 2011 couvre la période allant du 26 avril 2011 – date de la reprise des

activités bancaires – à la fin de l'année. Côté recettes, les dégrèvements fiscaux comprennent la suspension de la taxe d'immatriculation des véhicules commerciaux et de la taxe sur le chiffre d'affaires des services de transport, ainsi que la réduction de moitié de la taxe sur le chiffre d'affaires des commerçants. Un soutien complémentaire est fourni par le maintien du niveau des prix du carburant. Une perte de 39,4 pour cent est prévue au titre du produit de la TVA, en raison de la contraction de l'activité économique. Seul le produit de la taxe sur les hydrocarbures et sur le cacao devrait augmenter de 1,7 pour cent du PIB par rapport à 2010. Globalement, les recettes fiscales devraient baisser de 2 pour cent environ du PIB de la période du deuxième au quatrième 2011 par rapport à 2010.

Du côté des dépenses, la forte demande de services publics se reflète dans la hausse prévue des décaissements de 4 pour cent du PIB de la période entre le deuxième et le quatrième trimestre 2011, par rapport à 2010. Les facteurs qui expliquent cette hausse sont notamment les coûts de réparation, la hausse des charges d'intérêts, la hausse des subventions de l'électricité et les mesures humanitaires et sécuritaires, y compris le redémarrage des services publics après les interruptions dues au conflit, et la gratuité temporaire des transports et des services de santé.

Les autorités ivoiriennes sont déterminées à exécuter leur budget en ayant pleinement conscience de la pénurie de ressources publiques. Le déficit budgétaire global (hors dons destinés à l'apurement des arriérés) devrait atteindre 8,5 pour cent du PIB pour la période. Face à la contraction des recettes intérieures, les autorités entendent mobiliser des ressources uranium le marché régional des valeurs mobilières, en dehors des appuis bilatéraux et multilatéraux. Les premiers financements extérieurs obtenus ont notamment consisté en un prêt de l'Agence française de développement (AFD) (350 millions d'euros) et un décaissement de dons de la Banque africaine de développement (72,5 milliards de francs CFA). Le prêt de l'AFD a été déterminant pour la fourniture de services humanitaires d'urgence aux populations à la fin du conflit, et l'apurement des arriérés de salaires de la fonction publique à fin avril, pour permettre la reprise des activités de l'administration publique.

Les autorités entendent renouer avec une saine gestion du service de la dette extérieure et le paiement de la dette intérieure. À cet égard, les conditions administratives requises par la BCEAO seront appliquées pour retrouver l'accès au marché régional. Des efforts seront faits pour réduire les arriérés de paiement intérieurs afin d'améliorer la trésorerie des entreprises. L'État a apuré ses arriérés envers la Banque mondiale et la Banque africaine de développement en mai 2011 et a recommencé à assurer les paiements au titre du service de la dette arrivant à échéance. Les autorités ivoiriennes sont déterminées à discuter avec d'autres créanciers extérieurs d'un plan d'apurement des arriérés à fin 2010 et des montants arrivant à échéance en 2011. En ce qui concerne le Club de Paris, les autorités s'attendent à l'ouverture de négociations en vue d'un nouveau traitement de la dette à l'appui du prochain programme économique à moyen terme.

S'agissant du cas de communication de données inexactes constaté sur quelques prêts non concessionnels contractés entre janvier et juin 2010, les autorités ivoiriennes ont fait part de leur point de vue aux services et à la direction du FMI, et demandé à bénéficier d'une dérogation du Conseil pour la non observation du critère de réalisation continu prévu sous le précédent programme FEC. Les autorités ivoiriennes ont souligné que la communication de données erronées était totalement involontaire et résultait d'un malentendu de leur part, concernant la méthode appropriée de calcul de l'élément de dons des prêts pour le critère de réalisation pertinent. À l'avenir, les autorités ivoiriennes appliqueront la bonne méthode telle que convenue avec les services du FMI et consulteront les services sur les conditions et le degré de concessionnalité des nouveaux emprunts proposés avant de contracter une telle dette extérieure. Par ailleurs, l'amélioration des capacités de gestion de la dette est au cœur des objectifs de renforcement des capacités des autorités.

Le programme de réformes structurelles des autorités couvrira toute la gamme des questions mises en évidences dans le précédent accord FEC. À court terme, un bilan des réformes engagées sera dressé afin d'y apporter des corrections, le cas échéant. Des dispositions seront prises dans le cadre de la FCR, ce qui devrait favoriser l'accélération des réformes dans le prochain programme à moyen terme. Les mesures prévues à cet égard portent notamment sur l'organisation d'un séminaire sur les questions auxquelles sont confrontés le secteur de l'électricité, sur la reprise du recensement des effectifs de la fonction publique, sur la réévaluation de la SRP et l'élaboration d'un plan d'exécution, sur le lancement d'une étude sur la structure des prix des produits pétroliers et sur l'évaluation par la Commission bancaire de la solidité financière du secteur bancaire.

Pour l'avenir

Les autorités ivoiriennes sont conscientes du fait que plusieurs des projections de leur cadrage budgétaire pour 2011 sont éminemment provisoires. C'est pourquoi leur stratégie de gestion prévoit des plans d'urgence; elles sont également déterminées à agir promptement si les risques afférents aux recettes et aux financements devaient se matérialiser. En outre, le programme à court terme devrait servir de cadre au rétablissement de la gestion budgétaire et soutenir la reprise de l'activité économique. Les autorités ont manifesté leur intention de passer rapidement à un programme appuyé par la FEC comme instrument de mise en œuvre de réformes structurelles aptes à susciter une croissance forte et durable. La mise en œuvre du reste des déclencheurs PPTTE dans le cadre d'un tel programme devrait permettre à la Côte d'Ivoire d'atteindre le point d'achèvement de l'initiative PPTTE. L'AVD conjointe des services du FMI et de la Banque mondiale a souligné, à juste titre, la dégradation de la dynamique de la dette de la Côte d'Ivoire qui appelle un allègement dès que possible.

Les effets de la crise post-électorale se sont ajoutés au profil de pauvreté de la Côte d'Ivoire qui était en lui-même préoccupant. Au-delà des mesures prises pour faire face aux

conséquences humanitaires de la crise à court terme, les autorités sont conscientes de la nécessité de faire reculer la pauvreté de manière générale et durable. Ceci exige d'importants investissements publics et l'émergence d'un secteur privé plus actif, créant massivement de nouveaux emplois.

Conclusion

La crise post-électorale en Côte d'Ivoire a momentanément réduit à néant les espoirs d'une reprise économique complète et les avantages du passage du point d'achèvement de l'initiative PPTE qui était prévu pour la mi-2011. Le montant des dégâts causés à l'économie et aux éléments fondamentaux de la Côte d'Ivoire n'a pas encore été totalement évalué. Face de redoutables défis, les autorités ivoiriennes ont pris des mesures pour rétablir la loi et l'ordre public ainsi que le fonctionnement de l'administration publique. Dans un environnement d'objectifs divergents d'accroissement des recettes et d'appui aux entreprises dont les installations ont été endommagées par la crise, les autorités ont présenté un budget qui devrait être déterminant pour leurs actions prioritaires pour le reste de l'exercice 2011.

L'assistance de la communauté financière internationale est essentielle à la Côte d'Ivoire sur la période à venir. **La FCR serait le cadre approprié pour fournir cette assistance et je remercie le Conseil d'apporter son appui à la Côte d'Ivoire dans ce sens.**